

Météo

Ensoleillé et chaud
max 25 / min 12
page S 16

Économie



Le huard perd des
plumes et clôture
à 74,68 cents US
page C 1

Actualités

Saisie de 50 bâtons
de dynamite chez
des Rockers
à Lachine
page A 3

Girerd

**MENTEURS!
SUPPÔTS!
PEUREUX!
VENDUS!
PANTINS!**

... BONNE BASE
POUR DÉMARRER
LE 31 OCTOBRE!



Index

Annonces classées	
- immobilier	B8, B9
- marchandises	B9, B10
- emplois	B10
- automobile	B11, C9, C10
- propositions d'affaires	C10
Arts et spectacles	A10 à A16
- horaires-spectacles	A15
- télé-horaires	A11
Bandes dessinées	B9
Bridge	B9
Décès	C11
Économie	C1 à C8
Éditorial	B2
Étes-vous observateur?	B
Feuilleton	C10
Horoscope	B10
Informatique	A8
Le monde	B7
Loteries	A10
Mots croisés	C9 et S10
Mot mystère	B10
Référendum	B1, B4, B5, B6
Tabloid Sports	
- Ronald King	S5

Transport régional : les usagers et les automobilistes paieront la note

CLAUDE-V. MARSOLAIS

La solution de rechange que les maires et préfets du Grand Montréal, représentant 133 municipalités, viennent de remettre au ministre Léonard dans le cadre de la création d'une Agence métropolitaine de transport pour gérer le transport régional, aurait pour conséquence de pénaliser les automobilistes ainsi que les usagers du transport en commun de l'Est et de l'Ouest de l'île de Montréal.

Qu'on en juge! La taxe spéciale sur l'immatriculation des voitures de promenade passerait de 30 à 55 dollars par année, une

taxe semblable de 30 dollars serait imposée pour les véhicules commerciaux, la taxe sur l'essence augmenterait de 1 cent le litre, tandis que les usagers du transport en commun de l'Est et de l'Ouest de l'île devraient se munir de la carte régionale (actuellement de 72 \$) pour voyager au centre-ville.

La zone Est de Montréal comprendrait Anjou, Montréal-Est, Pointe-aux-Trembles et Rivière-des-Prairies tandis que la zone Ouest engloberait Beaconsfield, Baie-d'Urfée, Dollard-des-Ormeaux, Dorval, Kirkland, Pierrefonds, Pointe-Claire, Roxboro, Senneville, Sainte-Anne-de-Bellevue, Sainte-Genevieve, L'Île Bizard et l'Île Dorval. Les usagers de ces villes paieraient le même prix que les

gens de Laval ou de la STRSM pour se rendre au centre-ville.

Le maire de Montréal, Pierre Bourque, assisté des maires de Laval et de Longueuil, MM. Gilles Vaillancourt et Claude Gladu, ainsi que du préfet de la MRC Thérèse-de-Blainville, Yvan Deschênes, a déclaré que la proposition avait fait consensus (88 % d'appui) auprès des élus qui représentent 3,2 millions d'habitants.

Quelques municipalités régionales de comté comptant 363 000 habitants s'opposent à la proposition. Il s'agit de Lajemmerais (Varennnes, Verchères, etc.), mais ex-

VOIR TRANSPORT

La foire du livre de Francfort

Montréal pourrait accueillir le congrès des éditeurs en 2004

MARIO ROY
envoyé spécial

La Presse à FRANCFORT, Allemagne

Les éditeurs québécois soumettront la candidature de Montréal comme ville hôte du 27^e congrès de l'Union internationale des éditeurs, en 2004. Ces assises internationales se tiennent, comme les Jeux olympiques, à tous les quatre ans depuis cent ans maintenant; elles n'ont jamais eu lieu en Amérique du Nord. D'une durée de cinq jours, les congrès de l'Union attirent jusqu'à 5000 personnes et procurent à la ville hôte une importante visibilité sur la scène internationale.

En 1996, Barcelone accueillera les éditeurs; en l'an 2000, ce sera au tour de Buenos Aires. Pour 2004, aucun autre pays n'a encore présenté sa candidature. On soupçonne que l'Allemagne — un poids lourd — pourrait cependant le faire; en 1938, le congrès avait eu lieu à Berlin (au cours de la guerre, déclenchée l'année suivante, le président de l'Union internationale était un éditeur allemand...).

VOIR ÉDITEURS EN A2

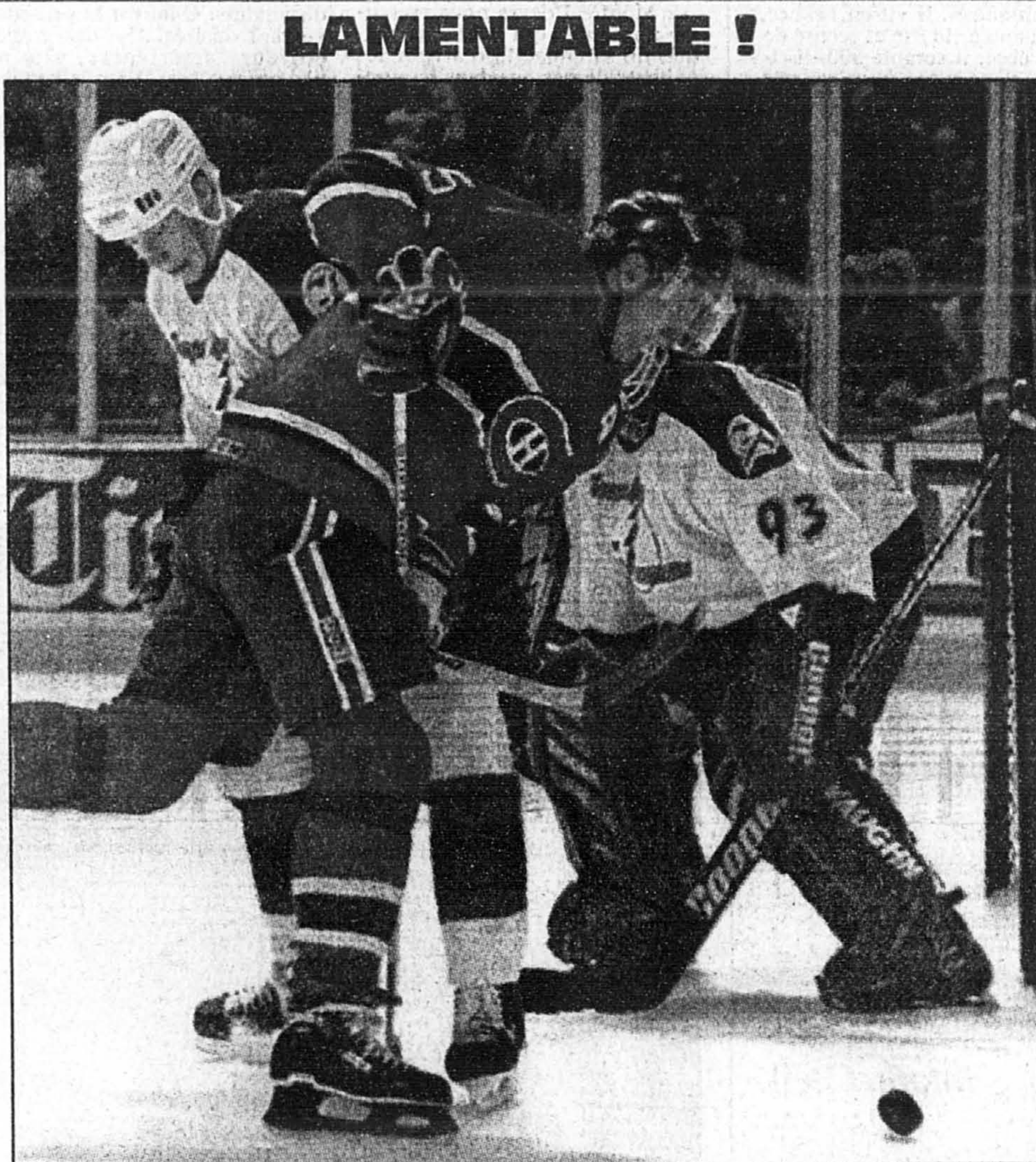


PHOTO PC

La Floride ne réussit décidément pas au Canadien qui a subi une défaite de 3-1 face au Lightning de Tampa Bay hier soir. Jacques Demers a eu beau changer ses tris, rien n'y fit. Le club montréalais n'a jamais battu cet adversaire chez lui (0-5-1) et n'a gagné qu'une seule fois à Miami. Patrick Roy a mieux paru devant son filet, mais il n'a pu répéter ses exploits des saisons antérieures. Une fois de plus, l'attaque n'a pas fonctionné. ● Voir tabloid Sports pages S2 à S4.

Il y aurait une faculté de médecine de trop au Québec, selon le doyen de l'UdeM

CAROLE THIBAUDEAU

Il faudra peut-être sacrifier une des quatre facultés de médecine de la province si on veut conserver la même qualité d'enseignement, estime le doyen de médecine de l'Université de Montréal, le docteur Patrick Vinay.

« Si notre société n'est plus capable de soutenir une quatrième faculté, il faudrait avoir le courage de le dire », lance le médecin néphrologue.

Le doyen rappelle que le gouvernement ne cesse de réduire les effectifs d'étudiants en médecine depuis quelques années. Les quatre universités — McGill, Montréal, Laval et Sherbrooke — ont accepté 440 étudiants cette année, mais devront en limiter le nombre à 400 en 1996. « Les facultés vivent avec des crédits par étudiant. Moins d'étudiants équivaut à moins d'argent. Mais former 80 étudiants en médecine ou en former une centaine, cela revient à peu près au même prix »,

Selon le docteur Vinay, les facultés de médecine atteignent un point critique auquel duquel elles devront sacrifier sur la qualité. Éviter de sacrifier une des facultés équivaut à les sacrifier toutes. « A moins de répartir les programmes entre les facultés? Mais alors, qui va décider de cela? »

Outre la diminution de l'effectif d'étudiants, les facultés de médecine font face à une autre difficulté, affirme le docteur Vinay. Elles doivent allouer « une vacation » aux grands patrons d'hôpitaux universitaires, autrement dit une rémunération pour former les résidents dans telle ou telle spécialité.

« Les facultés ne peuvent plus payer cela et elles n'auraient jamais dû le faire, soutient le doyen. La responsabilité de transmettre le savoir clinique revient au médecin qui soigne un patient ou une patiente devant le résident. Cette responsabilité est inscrite depuis toujours dans le ser-

VOIR FACULTÉ EN A2

Affaire Matticks : les quatre policiers de la SQ font face à de graves accusations

YVES BOISVERT

Quatre policiers de la Sûreté du Québec ont comparu hier après-midi au palais de justice de Montréal pour être accusés d'avoir menti à la cour, d'avoir fabriqué des fausses preuves et d'avoir entravé la justice dans une des plus importantes affaires de drogue à s'être tenues au Canada, et qui s'est terminée en queue de poisson ce printemps à cause d'agissements douteux de la police.

Le caporal Lucien Landry, 42 ans, et les agents Dany Fafard, 30 ans, Pierre Duclos, 38 ans, et Michel Patry, 34 ans, font face en tout à dix accusations criminelles de complot, parjure, fabrication de preuve et entrave à la justice.

Ils auraient commis ces crimes lors de l'enquête et du procès du clan Matticks, sept individus accusés d'avoir importé 26,5 tonnes de haschisch à Montréal en 1994.

Les accusations auxquelles font face les policiers sont parmi les plus graves du Code criminel et peuvent entraîner des peines maximales de 10 à 14 ans d'emprisonnement.

Les quatre agents, suspendus avec plein traitement depuis le 21 septembre, ont été arrêtés

hier midi et ont comparu aussitôt devant le juge Louis Legault, de la Cour du Québec.

Contrairement aux autres prévenus qui comparaissent sous arrestation, comme eux, les policiers n'ont pas été détenus et ne sont pas passés par les cellules. Ils demeureront en liberté jusqu'à la fin de leur procès, qui n'aura pas lieu avant l'an prochain, vraisemblablement.

Pour demeurer en liberté, ils doivent s'abstenir de communiquer avec les témoins dans cette affaire, en particulier les enquêteurs qui ont travaillé dans le dossier du clan Matticks.

Une vingtaine de policiers de la SQ étaient présents par solidarité avec leurs confrères, lors de la comparution, hier.

On a noté également avec étonnement la présence dans le corridor menant à la salle d'audience du motard Maurice « Mom » Boucher, chef des Nomads, liés aux Hells Angels. L'homme n'avait pas affaire à la cour, pourtant.

Apparemment, la preuve principale de la Couronne repose sur le témoignage incriminant d'un policier mêlé à l'enquête. L'agent Mario Simard, un jeune policier qui avait des tâches d'exécutant, aurait fait une déclaration concernant les agisse-

ments de ses collègues et il a été réaffecté ailleurs au Québec récemment.

Procès avorté

Toute l'affaire remonte au printemps de 1994. Le 25 mai 1994, les policiers de la SQ saisissent l'incroyable quantité de 26,5 tonnes de haschisch dans trois conteneurs, au Port de Montréal.

Les conteneurs n'ont jamais été réclamés, mais grâce à la collaboration d'un délateur, de l'écoute électronique et des saisies, la SQ relie l'importation au clan des « célèbres » frères Gerald (54 ans) et Richard Matticks (61 ans).

Les Matticks et cinq autres personnes sont accusés. Un interminable procès commence au palais de justice de Montréal, sous la présidence de la juge Micheline Corbeil-Laramée, de la Cour du Québec.

Au bout d'une soixantaine de jours d'audience répartis sur sept mois, la défense souleve la provenance douteuse de quatre documents fort incriminants, supposément saisis chez un des accusés.

Ces documents — des connaissances maritimes — permettaient de prendre possession

VOIR POLICIERS EN A2

Harris dit « non merci » à l'offre de partenariat

GÉRALD LEBLANC
envoyé spécial

La Presse à TORONTO

Alors que s'amorce le dernier droit, l'Ontario a décidé que le temps était venu de s'engager dans la bataille référendaire de sa voisine québécoise. Et son premier ministre Mike Harris l'a fait en opposant un « non merci » catégorique à l'offre de partenariat du camp du OUI.

« La réponse de l'Ontario est amicale mais ferme : non merci », a lancé le chef du nouveau gouvernement conservateur de Queen's Park à l'occasion d'une allocution devant le Canadian Club.

Pour bien montrer que c'était l'Ontario tout entier qui parlait, M. Harris était accompagné, à la table d'honneur, du néo-démocrate Bob Rae et de la libérale Lyn McLeod. Et pour bien montrer que l'offensive s'inscrivait dans la stratégie d'ensemble, figurait aussi à la table d'honneur le fédéraliste québécois Michel Bélanger. « Alors qu'on parle de partenariat avec le Canada, il était important d'entendre le message du partenariat avec qui on veut négocier », a dit M. Bélanger, après la conférence de M. Harris. M. Harris a expliqué que le projet de partenariat ne recueillerait pas l'appui des Ontariens parce qu'il crée un autre ordre de gouvernement, accorde un poids trop important au Québec dans les institutions communes par rapport à sa population, et présume que le Canada partagerait avec un compétiteur commercial le pouvoir qu'il détient sur ses politiques, ce qui serait contraire à ses intérêts.

« Le reste du Canada n'aurait plus aucun motif de tenir

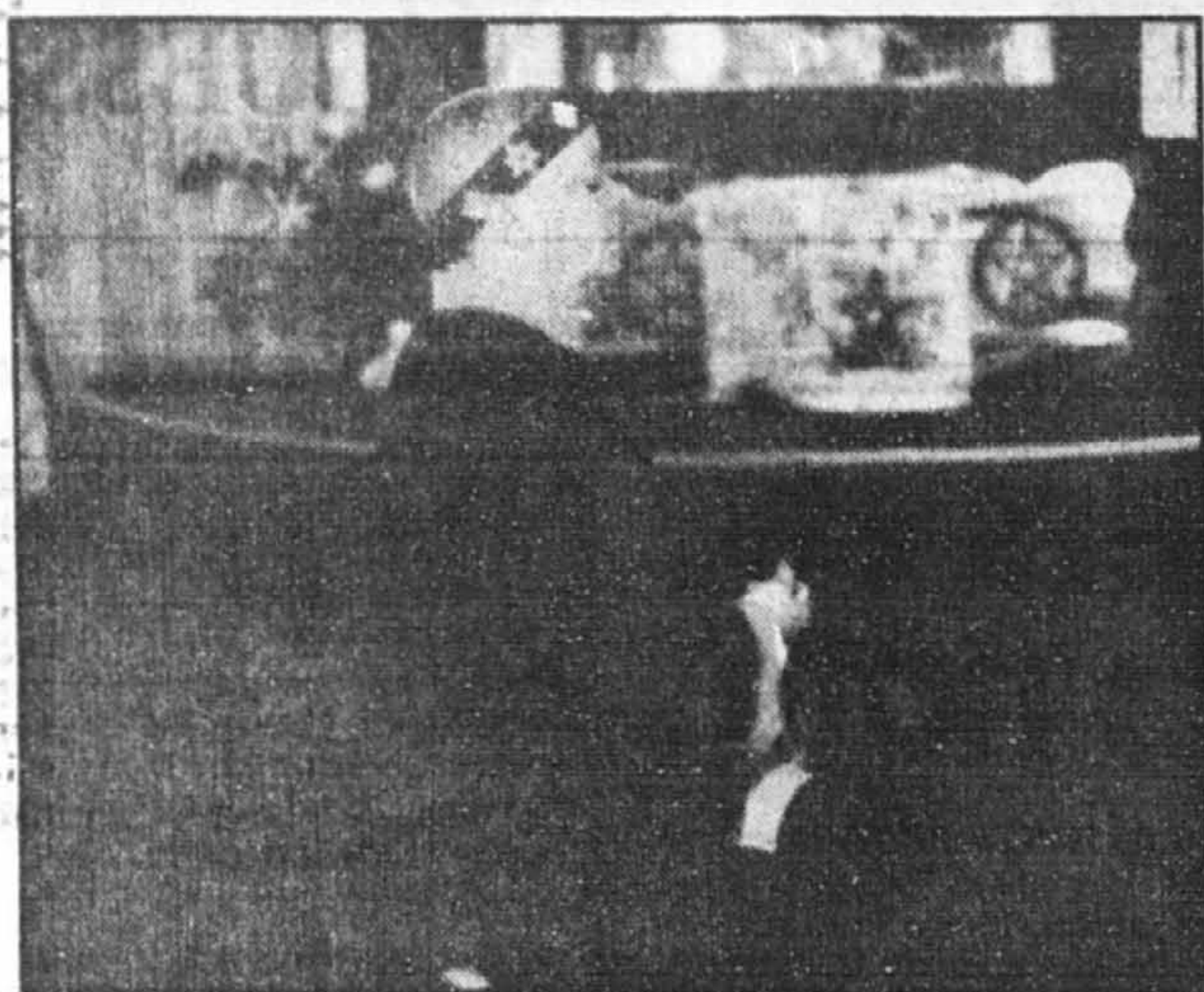
VOIR HARRIS EN A2

la Baie
services à domicile

Une semaine seulement! — Voir notre annonce à la section A!
NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ!*
Nettoyage avec prime!
Appelez du lundi au samedi de 8 h à 18 h
339-5420
*Rabais équivalant à la TPS et la TVQ. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. L'offre prend fin le 21 octobre 1995.

NETTOYAGE DE TAPIS
NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ!*
Nettoyage gratuit d'un vestibule (valeur de 10 \$), quand nous nettoyons...
28 \$ deux pièces 74 \$ maison complète
Nettoyage à la vapeur 5 pièces, 13 marches, plus 1 vestibule

NETTOYAGE DE MEUBLES
NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ!*
Protection pour tissu appliquée sans frais supplémentaires sur un fauteuil (valeur de 20 \$), lorsque nous nettoyons...
69 \$ un canapé et un fauteuil

Demain dans *La Presse*

Actualités

Les Chevaliers du Lotus d'Or

■ On l'appelle Hamsah Manara. C'est le Messie « cosmoplanétaire ». Il dit avoir combattu au moins 550 milliards et 207 millions de démons grâce à la puissance de son « Verbe de feu » et de ses « lance-flammes psychiques ». Il vit en France, vénéré par 2000 adeptes, poursuivi aussi par le fisc et accusé de viol et d'agressions sexuelles. Au Québec, il compte 500 disciples qui se réunissent à Sainte-Lucie, dans les Laurentides. Ce sont les Chevaliers du Lotus d'Or. Marie-Claude Lortie nous raconte leur histoire demain.

Collectes de sang

■ Aujourd'hui la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

□ à Montréal : Centre des donneurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 17 h ;

□ à Montréal : Collecte des policiers du poste 24, au poste de police, 944, rue Saint-Paul Ouest, de 9 h à 16 h. Objectif : 100 donneurs ;

□ à Sainte-Julie : Chevaliers de Colomb et Filles d'Isabelle, Centre communautaire des

Chevaliers de Colomb, 550, boul. Saint-Joseph, 14 h 30 à 20 h 30. Objectif : 300 donneurs ;

□ à Saint-Denis-sur-le-Richelieu : municipalités de Saint-Denis Village et Paroisse, gymnase de l'école Saint-Denis, de 15 h à 20 h 30. Objectif : 125 donneurs ;

□ à Rosemère : Galeries Mille-Îles et la Maison parentale de Rosemère, aux Galeries Mille-Îles, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif : 150 donneurs.

Suite de la Une

TRANSPORT

Transport régional : les usagers et les automobilistes paieront la note

cluant Boucherville, de Beauharnois-Salaberry, de Vaudreuil-Soulanges, de L'Assomption et de Mirabel. On comprend le refus de la MRC Vaudreuil-Soulanges car elle ne paye rien actuellement pour le transport régional alors qu'elle devra absorber une somme de 2,2 millions avec la proposition d'hier.

Pas de taxe sur le stationnement

Les préfets et maires du Grand Montréal ont rejeté la proposition du ministre Jacques Léonard de taxer des espaces de stationnement hors rue ce qui aurait pénalisé directement les automobilistes et les propriétaires de centres commerciaux.

Le maire de Laval, Gilles Vailancourt, a signalé qu'une telle taxe aurait comme incidence

d'éloigner le développement économique et immobilier du centre (Montréal) et de la seconde couronne urbaine (Laval, Longueuil) vers des villes encore plus éloignées.

Quant au conseil d'administration de la future Agence métropolitaine de transport, il comprendrait 11 représentants dont huit issus des autorités locales et trois du gouvernement du Québec.

L'Agence aura pleine juridiction sur les trains de banlieue. Elle en confiera l'exploitation à une autre instance, mais elle en assurera l'administration et le développement.

À cet égard, le développement des trains de banlieue en direction de Saint-Jérôme ou de Saint-Jean l'oblige à agrandir son territoire puisque ces deux municipalités ne sont pas incluses dans la proposition. L'organisme aura la responsabilité de déterminer les zones de transport et leur tarification, de soutenir l'explo-

tation des infrastructures et équipements du réseau régional, d'implanter des voies réservées sur les routes et d'aménager des stationnements incitatifs.

La première année, l'agence disposera d'un budget de 170 millions dont la moitié sera versée aux diverses autorités organisatrices de transport en commun. Elle redistribuera entre les intervenants les revenus régionaux tirés de la vente de titres de transport, consacrera 21 millions à son fonds de développement et 17 millions au financement du déficit résiduel des trains de banlieue.

Les revenus proviendront pour une somme de 78 millions des droits d'immatriculation et de la taxe sur l'essence (35 millions). La somme restante sera défrayée par les usagers de la carte régionale ou par d'autres contributions municipales (taxe spéciale, etc.)

Réactions

Le chef de l'opposition à l'hô-

tel de ville de Montréal, André Lavallée, soutient que la table des préfets et maires du Grand Montréal a accouché d'une coquille vide puisque ses membres se sont davantage préoccupés de la structure de la future agence que des choix à venir.

« Le ministre Léonard voulait des réponses sur les sujets suivants : un meilleur accès au centre-ville, la compétitivité des divers moyens de transport, la consolidation des réseaux de transport et l'intermodalité. Là-dessus, ils s'en remettent à une future grille d'analyse. Je crois que le maire Bourque s'est piégé dans le consensus à obtenir à tout prix si bien que Montréal et la CUM risquent de devenir les grands perdants de l'opération », affirme M. Lavallée.

Il ajoute que l'on aurait dû s'attaquer à la débureaucratiation de l'appareil comme la fusion des trois principales sociétés de transport au lieu de complexifier encore plus la structure. □

ÉDITEURS

Montréal pourrait accueillir le congrès de éditeurs en 2004

« Montréal devra nous présenter un dossier qui nous convainque de sa capacité d'attirer les éditeurs de partout dans le monde, et en particulier les Américains, qui ne sont pas toujours faciles à déplacer », dit J.A. Koutchoumow, secrétaire général de l'Union internationale des éditeurs, dont le siège est à Genève.

L'organisme regroupe les éditeurs de 60 des 180 pays, environ, que regroupe l'Organisation des Nations unies. Depuis la désintégration du bloc de l'Est, l'Union a admis une demi-douzaine de nouveaux membres, dont la Russie ; cette année, la Bulgarie et la Lituanie s'y joignent. La Chine n'en fait toujours pas partie.

Pour obtenir le congrès de 2004, les éditeurs québécois devront également s'associer au Canadian Book Publishers Council, l'une des deux associations regroupant les éditeurs du Canada anglais. Quant à la présence — tant désirée... — des grands éditeurs américains, elle ne pourra être garantie que par des pressions au niveau politique, estime Michel Gay, directeur général de l'Association nationale des éditeurs de livres.

Échos de la Foire

La Courte échelle a vendu, hier, à la Chine — dont le marché potentiel donne le vertige... — les droits de douze romans jeunesse signés Jean-Marie Poupart, Chrystine Brouillet, Sonia Sarfati, Bertrand Gauthier, Sylvie Desrosiers, Ginette Anfosse, Gilles Gauthier, Denis Côté. Cela porte à 60 (1) le nombre de titres vendus par l'éditeur dans ce pays.

Les Éditions Reynald Goulet distribueront dès la semaine prochaine, au Québec, un volumineux et fort attrayant *Guide d'utilisation de l'Internet* ; le guide contient l'information concernant la version française des logiciels de navigation Eudora et Netscape, tout récemment traduits au Québec.

L'un des ouvrages-vedettes au stand du Québec, à Francfort, est certainement le *Dictionnaire visuel*, version CD-ROM, de Québec-Amérique. L'éditeur présente une version de démonstration, en quelque sorte, puisque l'ouvrage définitif doit encore traverser quelques révisions techniques avant d'être lancé. Il sera mis en vente en mars, au Québec.

Un autre CD-ROM est présenté par la maison Novalis, en codition avec les Éditions du Signe (de Strasbourg, en France). Il s'agit d'une version multimédia

de l'album jeunesse *Rencontrer Jésus le Christ aujourd'hui*, qui a été traduit en neuf langues et a connu un énorme succès en librairie.

Les Éditions Libre Expression négociaient, hier, avec plusieurs maisons américaines les droits de *Secrets de famille*, la biographie des jumelles Dionne rédigée par Jean-Yves Soucy et qui a fait le bruit que l'on sait, jusque sur la scène internationale.

Les grandes artères de Francfort sont traversées ça et là par d'immenses bannières aux couleurs vives annonçant quelques-uns des best-sellers — Stephen King ou Robert Harris — dont les droits internationaux se négocient à prix d'or à la Foire. Décoratif, surtout, puisque le grand public n'a pas vraiment accès à l'événement... □

Ce reportage a été effectué grâce à la collaboration de l'Association nationale des éditeurs de livres.

POLICIERS

Affaire Matticks : les quatre policiers de la SQ font face à de graves accusations

des conteneurs de drogue qui originaient d'Europe. Comme la drogue n'avait jamais été récupérée, ces documents avaient une grande importance : ils reliaient la drogue au clan Matticks et disaient qui pouvait aller la chercher.

Mais voilà, ces documents, des télécopies, ne pouvaient pratiquement pas s'être trouvés chez l'accusé en question : ils avaient été « faxés » de Douanes Canada à un numéro confidentiel de la SQ, numéro qui apparaissait sur les documents.

La défense a plaidé que les policiers avaient eux-mêmes introduit ce document incriminant dans la pile de papiers saisis. La Couronne a répliqué que le simple mélange était possible, et pour éviter toute controverse, a retiré cette preuve.

La juge Corbeil-Laramée a ouvert un débat sur la question, et huit policiers de la SQ (y compris Simard et les quatre accusés) sont venus à la barre pour tenter de clarifier la situation.

La juge Corbeil-Laramée n'a pas cru les policiers, et a retenu la thèse de la défense : les policiers avaient fabriqué de la preuve. Ils ont en outre « omis » d'informer la Couronne du « problème » soulevé par ce document pendant 10 mois.

Ces gestes graves ont entaché l'équité du procès des Matticks, et malgré l'existence d'autres preuves, la juge a conclu que le seul remède approprié était l'arrêt complet des procédures (l'équivalent d'un acquittement).

Une enquête a été ouverte à la SQ après ce jugement spectaculaire du 15 juin dernier (porté en appel depuis), qui a mené aux accusations d'hier. □

FACULTÉ

Il y aurait une faculté de médecine de trop au Québec, selon le doyen de l'Université de Moncton

ment d'Hippocrate. »

Une des façons de partager cette responsabilité serait de prélever quatre pour cent du salaire de tous les médecins et de majorer ainsi, s'il y a lieu, le salaire des spécialistes professeurs qui auraient autrement un fardeau d'enseignement trop lourd. Explique le médecin. Malheureusement, déplore le docteur Vinay, ces questions salariales se décident entre Québec et la Fédération des médecins spécialistes (FMSQ). « Il va se faire la des deals sur le dos de l'éducation », fulmine le doyen de la faculté de médecine de l'Université de Montréal. □

9 704 230 \$

Merci!

Centraide
du Grand Montréal

493, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 1B6 tél.: (514) 288-1261

Objectif 26,5 millions

La valeur de votre don

Passage offre une alternative à la prostitution. Il rejoint annuellement plus de 1 200 jeunes femmes par le biais du travail de rue.

LE DON DE CHANGER LES CHOSES

Question du jour

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix, faites le 220.

Les Serbes et les Bosniaques viennent de donner leur accord à un cessez-le-feu général de 60 jours en Bosnie. Croyez-vous que les deux parties respecteront la trêve?

Le financement de la dette publique. Avez-vous suivi avec intérêt cette série d'articles signés Miville Tremblay publiés depuis samedi dernier dans *La Presse*? À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 50 % Non: 50 %

La Presse

La quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres **026**

à quatre chiffres **4517**

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30		lundi au vendredi de 9 h 30 à 17 h 30	
REDACTION	285-7070	Décès, remerciements	285-6816
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détailants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé+	285-7306
Annonces classées	285-6900	Vacances, Voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Envois de publication canadienne — Contrat de vente numéro 0531650 » Port de retour garanti. (USP5003692) Champlain N.Y. 12919-1516.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

CODE DU JOUR **41-5** **VENDREDI** **13 OCTOBRE 1995**

HARRIS

Harris dit « non merci » à l'offre de partenariat

compte des intérêts du Québec » dans l'établissement de ses liens commerciaux et politiques, a expliqué M. Harris.

Si le Québec se sépare, les échanges commerciaux continueront, mais avec des frontières et des douanes, comme avec les États-Unis, l'Allemagne ou la Chine. Tel était le message de M. Harris sur un éventuel partenariat avec un Québec indépendant. « Je l'ai dit à M. Parizeau, lors de la Conférence des premiers ministres des provinces à Terre-Neuve. Les échanges commerciaux internes au Canada se font entre les provinces d'un même pays, non entre pays étrangers. »

M. Harris n'est pas un habitué du club constitutionnel, comme les Romanow et Wells, et il a fallu l'insistance de ses alliés fédéralistes pour qu'il se manifeste solennellement, mais aussi sobriement, sans les grands élans de ses prédécesseurs, Rae et Peterson, à qui l'implication sur le

front national a apporté plus de déboires que de gloire. Son message est plus terre-à-terre. Hier, M. Harris avait d'abord participé à une tribune téléphonique, diffusée simultanément par les stations CFRB de Toronto et CJAD de Montréal, avant de prononcer, devant 500 invités du Canadian Club, rassemblés dans le Dominion Ballroom de l'hôtel Sheraton, un discours entièrement consacré au référendum.

L'autre volet de son message était que l'Ontario veut aussi des changements, mais qui n'ont rien à voir avec les demandes traditionnelles du Québec. M. Harris est tellement peu à l'aise dans l'arène constitutionnelle qu'il a d'abord dit, à la radio, que le Québec et l'Ontario avait voté contre l'accord de Meech, pour se corriger, après la pause commerciale, en disant qu'il s'agissait de l'accord de Charlottetown, pourtant acceptée par l'Ontario et rejetée par le Québec. Ce qui intéresse vraiment M. Harris, c'est sa propre révolution du bon sens : la réduction de la taille du gouvernement et le rééquilibrage des pouvoirs qui forcera le fédéral à évacuer le territoire des provinces, comme la santé et l'éducation. « L'Onta-

rio, a-t-il dit, n'accepte pas le statu quo. Il faut de toute urgence que la situation évolue. La population exige un meilleur gouvernement, un gouvernement plus économique, et elle veut être libérée du fardeau de la dette publique et des impôts élevés. »

M. Harris évolue dans un univers différent, bien loin des concepts de société distincte et de rôle particulier pour le peuple québécois. Pour la première fois depuis son élection, il a, hier, lu en français deux petites phrases de son discours et a souligné qu'à North Bay, ce n'est pas une frontière mais une rivière qui sépare les voisins québécois et ontariens. Il a aussi rappelé qu'une importante proportion des électeurs de son propre comté était francophone.

À un auditeur de Montréal lui demandant s'il parlait le français, M. Harris a répondu : « Je le comprends mais ne le parle pas. Les relations ne sont pas uniquement faites de langage, mais d'émotions et de toutes sortes d'échanges. Bill Davis, ne parlait pas français, mais ça ne l'a pas empêché d'être généreux avec les francophones de sa province. » □



PHOTO PIERRE CÔTÉ, La Presse

Lors de leur comparution, hier, au palais de justice de Montréal, le caporal Lucien Landry (au centre, à l'arrière-plan) et ses trois collègues étaient escortés par de nombreux agents venus leur manifester leur appui.

Questions de coeur, de peau, de tube digestif et de microbes

Exposition organisée par l'Association des médecins de langue française du Canada

12 et 13 octobre de 9 h 30 à 21 h - 14 octobre de 9 h à 17 h, au Complexe Desjardins

Un arsenal de guerre

La nouvelle escouade antimotards découvre la cache d'armes des Rockers

MARC THIBODEAU

■ L'escouade antimotards Carcajou a saisi hier soir un véritable « arsenal de guerre » à l'issue d'une perquisition réalisée au 703 de la 25^e avenue, à Lachine. L'intervention a permis, du même coup, l'arrestation de deux hommes et d'une femme liés aux Rockers, un club-école des Hells Angels.

Les autorités ont fait irruption sur les lieux vers 18h à l'issue d'une enquête qui, au dire du porte-parole de la nouvelle escouade d'élite, Pierre Lemarbre, durait depuis quelques jours. Carcajou a été mise sur pied il y a quelques semaines par le SPCUM, la SQ et la GRC.

Les appartements 1A et 3 ont été visités avant que les policiers ne procèdent à l'arrestation des trois individus, qui seraient âgés d'une trentaine d'années.

Le premier appartement, selon l'agent Lemarbre, avait été converti, ni plus ni moins, en cache d'armes et d'explosifs. « Il y avait tout l'équipement requis pour faire une belle petite guerre », a-t-il indiqué.

Outre une cinquantaine de bâtons de dynamite, les policiers ont retrouvé des détonateurs, une vingtaine de fusils mitrailleurs de type AK-47, une « quantité industrielle » de munitions ainsi que des dispositifs sophistiqués permettant de faire exploser les charges de dynamite à distance.

« Ce sont des dispositifs dont on ne retrouve habituellement que des miettes, après les explosions », a indiqué l'agent Lemarbre. Cette saisie va nous permettre de mieux en comprendre le fonctionnement.

Plusieurs produits liés au trafic des stupéfiants ont également été découverts. Des quantités non spécifiées de haschisch, un sac de poudre blanche et des balances ont ainsi été saisis. L'escouade devait révéler ce matin le bilan exact de son « butin », qui comprenait aussi une veste de cuir avec l'écusson

des Rockers, des masques et des cagoules.

Les voisins consternés

Les trouvailles des policiers ont suscité la consternation des voisins, qui ne soupçonnaient évidemment pas la présence dans leur paisible quartier d'un aussi imposant arsenal.

« C'est tout à fait incroyable, a indiqué Wojciech Kazinski, 40 ans, qui habite dans l'immeuble résidentiel où les saisies ont été effectuées. Imaginez ce qui serait arrivé si la dynamite avait explosé. C'est très choquant, surtout lorsque je pense à mes deux enfants. »

Ce locataire outré a indiqué qu'il n'avait jamais eu maille à partir avec les personnes arrêtées, qu'il ne voyait que rarement, et ne se doutait pas de leur association avec un groupe de motards.

Idem pour la foule considérable de badauds qui s'étaient réunis afin d'épier les allées et venues des policiers et des représentants des médias. Parmi eux se trouvait notamment un conseiller municipal de Lachine, Mario Durante, qui se disait pour le moins étonné de cette découverte. « Habituellement, on n'a jamais de problèmes ici, a-t-il indiqué. C'est paisible. »

La présence des explosifs dans le quartier a suscité l'ire du porte-parole de l'escouade Carcajou, qui a accusé les motards de se moquer royalement des risques pour la population. « Que dire des personnes qui acceptaient de garder de telles choses chez eux ? Regardez autour, c'est plein de résidences et d'enfants », a-t-il lancé.

Les individus arrêtés doivent comparaître aujourd'hui au palais de justice de Montréal. M. Lemarbre a indiqué par ailleurs que les trois motards qui avaient été arrêtés plus tôt dans la journée pour bris de condition au local des Rockers, rue Gilford, étaient également impliqués dans cette affaire.



Un policier a montré aux journalistes quelques-uns des bâtons de dynamite saisis hier soir dans un appartement loué par les Rockers.

PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse

« Dans quelques jours, les motards vont rentrer chez eux »

Une ancienne voisine des Rockers n'est pas impressionnée par la mise sous scellés de leur local

MARTIN PELCHAT

■ Sylvie Picard n'a pas été impressionnée par la mise sous scellés des bunkers des Rockers et des Rock Machine, mercredi soir. En ce qui la concerne, cette intervention de la Ville de Montréal survient... sept mois trop tard.

Depuis le premier avril, Mme Picard, une mère de trois jeunes enfants, n'est plus la voisine des Rockers, rue Gilford. Après l'explosion d'une bombe devant ce repaire de motards, le 17 mars dernier, elle a sollicité l'aide des autorités, en vain. Aujourd'hui, elle vit en banlieue.

« J'ai envisagé le déménagement parce que je me suis butée à des aberrations, disait-elle hier. Comme mère de famille, je ne pouvais plus rester à côté d'une cible, en attendant d'être touchée. »

Mme Picard s'était installée dans Rosemont, au coin de Gilford et de la 5^e avenue, il y a cinq ans. Elle aimait bien le quartier en dépit de la présence récente des Rockers. Car les motards se montraient discrets. On n'entendait d'ailleurs à peu près jamais le bruit des motocyclettes, dit-elle.

L'automne dernier, cependant, elle s'est adressée à la Ville, parce que le projecteur d'une caméra de surveillance installée par les motards sur la façade

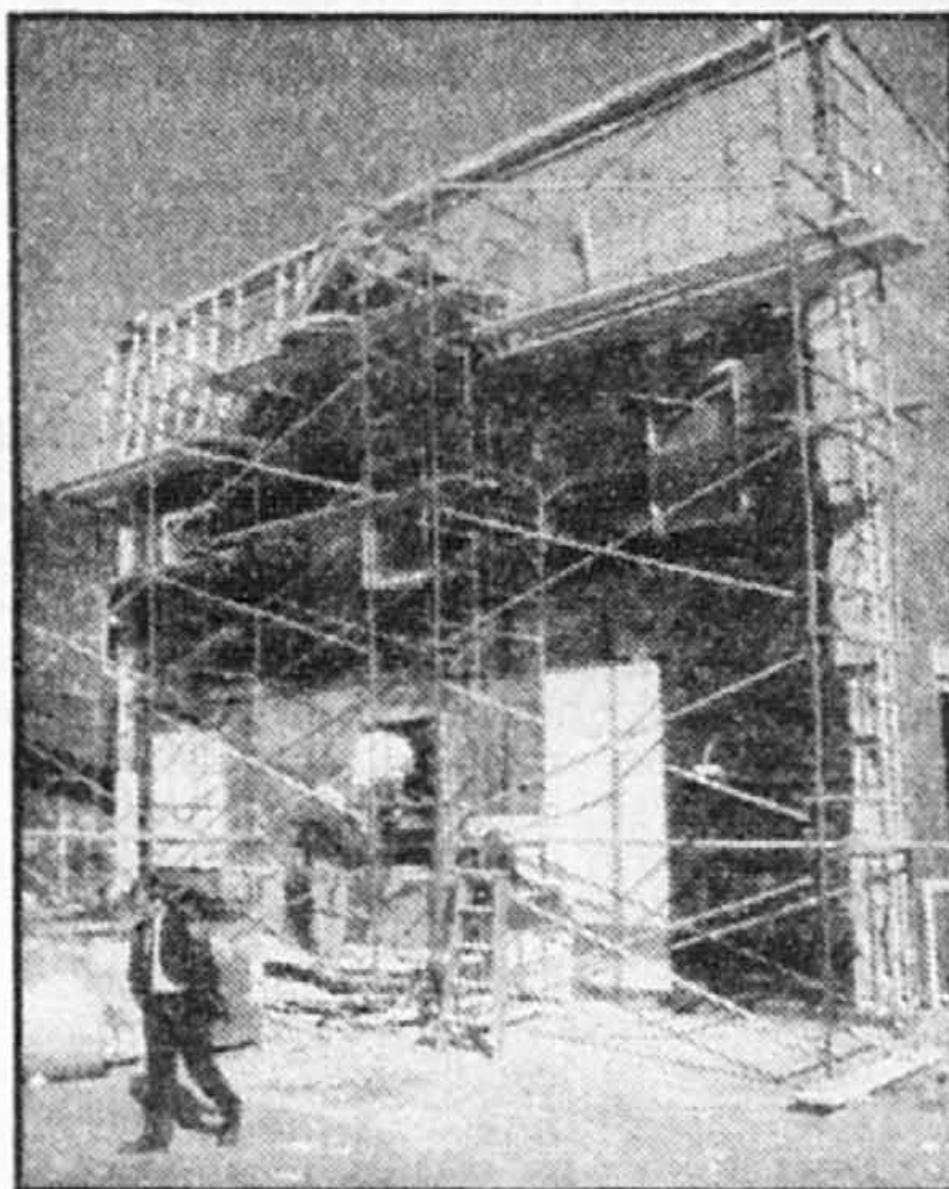


PHOTO PIERRE CÔTÉ, La Presse

Le local des Rock Machine, à l'angle des rues Huron et Bordeaux.

de leur immeuble éclairait son logement.

Embarrassée, se demandant comment régler le problème, elle a donc rencontré en novembre le conseiller municipal nouvellement élu du quartier, l'ancien

policier Robert Côté, qui ne pouvait pas grand-chose pour elle.

Mais peu de temps après cette rencontre, Mme Picard a été convoquée par les policiers, qui voulaient qu'elle collabore. Ils lui ont même demandé s'ils pouvaient installer leur propre caméra dans son logement, afin de surveiller les motards. Mme Picard a refusé, car elle craignait d'être victime de représailles.

Puis, le soir du 17 mars dernier, une explosion a endommagé le local des Rockers et bouleversé la vie du quartier. « C'a été la peur de ma vie », raconte-t-elle.

La « guerre des motards » faisant rage, elle a donc tenté de mettre fin à son bail. Elle n'avait pas de problèmes avec les Rockers, insiste-t-elle, mais elle tenait à éloigner sa famille de la « cible » que constituait le local pour leurs ennemis.

« À la Régie du logement, on m'a dit : vous ne pouvez pas casser votre bail, vous n'habitez pas le même logement qu'eux. » Elle s'est aussi adressée à l'aide sociale, où on lui aurait fait comprendre qu'elle aurait une meilleure cause si son logement était insalubre.

La veille de son déménagement, elle a participé à l'émission Droit de parole, à Radio-Québec, en même temps que le ministre de la Sécurité publique, Serge

Ménard. Après l'enregistrement de l'émission, elle a interrogé M. Ménard : « Est-ce que vous attendez pour réagir qu'un enfant innocent meure ? »

Un quartier sous tension

Le premier avril, Sylvie Picard a quitté le quartier. L'organisme de bienfaisance Jeunesse au Soleil lui a fourni un camion et un bénévole du CLSC Rosemont lui a donné un coup de main. « C'est toute l'aide que j'ai pu avoir. »

Le 9 août dernier, la guerre des motards a pris la vie d'un innocent, Daniel Desrochers, 12 ans, atteint par un débris d'explosion dans le quartier Hoche-laga-Maisonnette. Le drame a mobilisé des citoyens et des élus, qui réclament depuis une loi antigangs. De plus, une super escouade antimotards, formée de policiers de la SQ, de la CUM et de la GRC, est maintenant à l'oeuvre.

Mercredi soir, Sylvie Picard n'a pas ressenti d'émotion particulière quand elle a vu à la télé que les pompiers avaient apposé les scellés sur le bunker des Rockers, en face de son ancien logement.

« Ils s'en pètent les bretelles, dit-elle. Mais dans deux ou trois jours, les motards vont retourner chez eux. Je ne pense pas qu'ils soient délogés pour longtemps. »

Une opération illégale et injustifiée, affirment les avocats des motards

MARCEL LAROCHE

■ Au lendemain de l'intervention surprise des pompiers et policiers de la CUM pour fermer les repaires des Rock Machine et des Rockers, les avocats des deux gangs de motards adverses ont dénoncé cette opération qui, à leur avis, est totalement injustifiée et illégale.

Déplorant le fait que les forces de l'ordre aient agi sans aucun préavis verbal ou écrit, pour apposer les scellés sur les deux immeubles qui ont déjà été le théâtre d'attentats à la bombe, les criminalistes montréalais Gary Martin et Gilles Daudelin ont affirmé hier qu'ils allaient utiliser tous les recours légaux pour rectifier au plus tôt cette situation.

Porte-parole légal du club « social » des Rockers, Me Daudelin a dit qu'il étudiait la possibilité d'entreprendre des aujourd'hui des procédures judiciaires pour contester la fermeture du local de ce gang de motards affiliés aux Hells Angels.

Trois arrestations

En début d'après-midi, hier, trois membres des rockers ont été arrêtés pour bris de condition après qu'ils se furent présentés au local de la rue Gilford pour récupérer des effets personnels.

Selon la police de la CUM, ces individus ne pouvaient se trouver réunis puisque des ordonnances de la cour leur interdisait de côtoyer des personnes ayant un dossier

judiciaire. Ils doivent comparaître ce matin au Palais de justice de Montréal.

Incapable lui aussi d'expliquer l'opération menée contre le repaire des Rock Machine, Me Martin, qui représente devant les tribunaux certains membres de cette organisation, se dit dépassé par les événements.

D'autant plus que la forteresse des Rock Machine située à l'angle des rues Bordeaux et Huron, près du pont Jacques-Cartier, est partiellement barricadée depuis qu'une bombe y a explosé récemment. Le criminaliste a insisté sur le fait que l'immeuble de la rue Huron a déjà été visité dans le passé, autant par les policiers que par les inspecteurs en bâtiment de la ville de Montréal.

Bourque veut chasser les motards de Montréal

YVON LABERGE

■ Montréal va prendre tous les moyens à sa disposition pour chasser les gangs de motards de son territoire, a déclaré hier le maire Pierre Bourque, au lendemain de l'opération « cadenas » menée contre les repaires des Rockers et des Rock Machine.

« On a jusqu'à maintenant utilisé tous les moyens mis à notre disposition et j'ai demandé aux ministres Rock et Ménard, ainsi qu'au premier ministre Parizeau, de nous aider. Nous avons réglé le problème à court terme, a reconnu M. Bourque en point de presse hier matin. Si les motards se conformaient à la réglementation municipale, nous verrons ce que nous fe-

rons alors. Pour le moment, nous procédons par étape. »

Mercredi soir, le repaire fortifié des Rockers, rue Gilford, et celui des Rock Machine, rue Huron, ont été mis sous scellés par le Service de prévention des incendies de la Ville de Montréal.

Un porte-parole du SPIM a expliqué que les pompiers de la métropole ont agi en vertu du règlement M-3 qui permet de cadenasser un bâtiment qu'on juge dangereux pour la sécurité publique.

Hier, le maire Bourque a indiqué que personne ne devrait vivre avec des motards dans sa cour : « C'est inconcevable que les Montréalais aient à vivre avec cette hantise de la violence, je ne peux accepter ça. »

L'EXPRESS DU MATIN

ACCIDENT MORTEL

■ Une collision entre deux véhicules a fait un mort et deux blessés graves hier sur la route 255, à Saint-Albert de Warwick, dans les Bois-Francs. La victime a été identifiée comme étant Mme Louise de Bellefeuille-Beauchêne, 58 ans, de Saint-Samuel d'Horton. Les deux blessés sont deux personnes âgées demeurant dans la même localité. Elles ont été transportées à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

UN AGENT IMMOBILIER CONDAMNÉ

■ Serge Martineau, agent immobilier demeurant à LaSalle, vient d'être condamné au palais de justice de Montréal à verser une amende de près de 17 000 dollars pour évasion fiscale. Des revenus totalisant 117 140 dollars n'ont pas été déclarés par M. Martineau, ce qui lui a permis d'échapper volontairement un impôt de 28 892 dollars pour les années d'imposition 1988 et 1989.

UN RÉSEAU DÉMANTÉLÉ

■ La Gendarmerie royale du Canada (GRC) a annoncé hier qu'elle avait démantelé mercredi une organisation qui oeuvrait dans la contrebande de cigarettes, de tabac et d'alcool.

Selon la GRC, cette organisation avait des ramifications non seulement au Québec, mais aussi dans les Maritimes et l'Ouest canadien. Six personnes ont été arrêtées et treize autres seront accusées incessamment. Les infractions reprochées se rapportent à des transactions de 370 caisses de tabac et 880 caisses de cigarettes. Les personnes accusées sont passibles d'amendes totalisant quelque 2,4 millions.

INDIVIDU RECHERCHÉ

■ La police de Laval est à la recherche d'un individu qui s'est emparé le 18 septembre dernier de deux tiroirs-caisses à la Banque Laurentienne, située au 510, boulevard des Laurentides, à Laval-des-Rapides, à l'aide d'un pistolet dissimulé dans la ceinture de son pantalon. De race blanche et s'exprimant en français, il mesure environ 1 m 76 (5' 9") et pèserait 60 kg (140 lbs). Agé d'environ 25 ans, il a les cheveux noirs, courts et frisés. Toute information à son sujet peut être transmise au 662-4636.

HOMME DISPARU

■ Michel Brunet, 28 ans, est disparu depuis le 2 octobre de son domicile du 4694 De Lanaudière à Montréal. Il mesure 1m66 et pèse 56 kg. Les cheveux roux, les yeux bruns, il aurait des tendances suicidaires. Pour toute information à son sujet, il faudrait communiquer avec la police de la CUM au 280-2534 ou au 280-2234.



Michel Brunet

LA GRC RESTE AUX ÎLES

■ La Gendarmerie royale du Canada (GRC) a décidé de maintenir son détachement aux Îles-de-la-Madeleine. Le corps policier n'en augmentera cependant pas les effectifs, comme le réclamaient les élus municipaux de l'archipel. De passage aux Îles, hier, le commissaire adjoint de la GRC au Québec, Michel Thivierge, a précisé que la police fédérale n'aura plus qu'un seul enquêteur sur place. Ce policier sera cependant libéré des tâches administratives qui seront confiées au détachement de Gaspé. Une bonne part du travail de l'agent affecté aux Îles consistera à combattre le trafic des stupéfiants, en concertation avec les policiers de la Sûreté du Québec. Le détachement des Îles-de-la-Madeleine de la GRC subira une réduction de son budget d'opération de plus de 50 000 \$.

UN COMITÉ DÉSERTÉ

■ Des associations représentant les locataires et les personnes assistées sociales viennent de se retirer du comité de la ministre Jeanne Blackburn sur le non-paiement des loyers. « C'est parce qu'il est devenu évident que la ministre de la Sécurité du revenu et les regroupements de propriétaires n'ont aucune intention de s'attaquer aux causes profondes du non-paiement de loyer par des prestataires d'aide sociale », soutiennent le Front commun des personnes assistées sociales du Québec, le Front d'action populaire en réaménagement urbain, le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec, ainsi que le projet Genèse. Selon ces organismes, le comité formé par Mme Blackburn « ne démontre aucun volonté de trouver des solutions à l'incapacité de payer des assistés sociaux ». On accuse cependant la ministre de vouloir se contenter de mesures punitives, qui permettront aux propriétaires de recouvrer leur argent, mais « qui aggraveront du même coup le sort des prestataires pris en défaut de non-paiement ».

25% de rabais sur WonderBra®

Jusqu'au 21 octobre, profitez de notre grande promotion pour faire provision de bas-culottes WonderBra. Et soyez belle jusqu'au bout des pieds!

AILES
LES AILES DE LA MODE

MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD • 672-4537

Viel, du gang de Leblanc, condamné à trois ans

ANDRÉ CÉDILOT

Les procédures judiciaires intentées contre le gang de Jean-Pierre Leblanc, surnommé le « rancher de Bécancour », tirent à leur fin à la suite de la condamnation, hier, de Mario Viel, 25 ans, à trois ans de pénitencier.

En apprenant que la police avait saisi un revolver lors de l'arrestation de Viel, le 30 août 1994, le juge Jean-Pierre Bonin, de la Cour du Québec, lui a interdit de posséder une arme à feu durant les dix prochaines années.

D'après la GRC, Viel jouait un rôle important au sein de la bande de Leblanc. Avec un complice, il planifiait les opérations de contrebande de haschisch entre la Jamaïque, les États-Unis et le Canada, choisissant notamment les itinéraires et recrutant les courriers.

Au besoin, précise-t-on dans les rapports déposés devant le tribunal, il leur trouvait même de faux papiers. Il est même arrivé qu'il transporte lui-même la drogue entre la Jamaïque et la Floride lors de croisières. À l'occasion, il en a fait entrer au Canada dans des voitures.

Le 12 août 1994, au lendemain d'une livraison à Montréal, Viel avait été interpellé en compagnie de Marcel Gaudreau, 55 ans, décrit comme le numéro 3 de l'organisation de Jean-Pierre Leblanc. Les deux hommes avaient été relâchés, puis arrêtés de nouveau lors de la rafle du 30 août.

Pour arrondir ses fins de mois, Viel et un autre individu avaient développé leur propre réseau de distribution de cannabis dans l'est de Montréal. Il avait réinvesti une partie de ses profits dans l'achat d'une voiture, d'un bateau et d'un téléviseur.

Sursis de sentence au second procès d'un homme accusé de voies de fait sur un bébé

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
SAINT-JÉRÔME

Après avoir entendu le juge Carol Richer prononcer « sursis de sentence » à l'endroit de Paul Valère, reconnu coupable de voies de fait grave sur un enfant de huit mois, le procureur de la Couronne, Jean-Pierre Proulx, a annoncé immédiatement qu'il interjettera appel de cette décision rendue au palais de justice de Saint-Jérôme.

« C'est le dossier que j'ai le plus eu à cœur depuis que je suis à la Couronne. Un enfant ça ne peut se défendre! La poursuite a mis toutes ses énergies dans ce procès. Il est évident que Paul Valère mérite une peine d'emprisonnement », a lancé Me Proulx qui réclamait un emprisonnement de sept ans et demi.

Valère en était à son deuxième procès. Il avait été condamné à 16 mois de prison le 4 avril 1991, par le juge Marc Vanasse. Il était alors en détention préventive depuis 10 mois et il a purgé toute sa peine avant d'obtenir de la Cour d'appel un nouveau procès.

Dans ses revendications à la fin du dernier procès, l'avocat de la défense a plaidé qu'il ne serait pas de mise d'ajouter un terme d'emprisonnement à une sentence qui a été purgée dans sa totalité.

« Pendant que Valère est libre comme l'air, je travaille jour et nuit avec ma fille dans l'espoir qu'elle puisse redevenir normale un jour. Chaque année, je dois déboursier 12 000 dollars pour l'achat d'équipements spécialisés nécessaires à la réhabilitation de Nadia », a expliqué sa mère, Johanne Wells, qui en plus de s'occuper de sa fille handicapée âgée maintenant de six ans, doit voir à ses quatre autres enfants, âgés de 14, 12 et neuf ans et 17 mois.

Aide du curé

Parce qu'il manque d'espace dans son logement, Mme Wells se rend chaque jour à l'église où le curé a mis un grand local à sa disposition, ce qui lui permet de faire faire à sa fille des exercices spécifiques. Johanne Wells aimerait avoir de l'aide de bénévoles. On peut la joindre au numéro 627-6749.

Au début de sa décision, le juge Richer écrit : « L'accusé a causé des blessures sérieuses aux jambes et au cerveau d'un enfant



PHOTO LUC-SIMON PERRAULT, La Presse

Mme Johanne Wells en compagnie de sa petite Nadia, handicapée à la suite de coups de l'accusé alors qu'elle avait huit mois.

de huit mois. Les blessures au cerveau ont laissé des séquelles permanentes, puisque depuis les actes posés par l'accusé, la victime souffre d'une encéphalopathie de type hémiplegie, c'est-à-dire une paralysie importante de la moitié du côté gauche; l'enfant est également atteint d'un déficit intellectuel.

Dans un jugement de 16 pages, qui devait être rendu hier mais qui a été devancé d'une journée à la demande expresse de l'avocat de la défense, le juge Richer écrit aussi :

« Même si je ne suis pas lié par la sentence rendue par mon collègue, je ne peux pas simplement substituer ma propre appréciation à la sienne ».

Après avoir fait référence à plusieurs sentences imposées à des individus accusés de voies de fait sur des enfants, le juge poursuit : « On s'aperçoit que les sentences les plus lourdes qui ont été imposées tiennent compte évidemment des blessures subies par la victime, mais également du fait que l'accusé s'était porté à des voies de fait sur la victime antérieurement ou sur une longue période, ce qui n'est pas le cas dans le présent dossier. La preuve au procès a démontré que l'accusé Valère s'en est pris physiquement à la victime en une seule occasion, dans un excès de colère et de frustration ».

Pour le tribunal, il est évident que la réprobation sociale doit

se manifester dans l'imposition de sentences dans ces cas où de jeunes enfants sont victimes de gestes odieux.

« D'ailleurs, poursuit le juge Richer, il me semble évident que la sentence imposée (celle du juge Vanasse) à l'accusé Valère reflète cette dimension car la sentence équivaut, malgré tout, à une peine de trois ans d'emprisonnement; par contre le juge Vanasse dans son appréciation des faits de la cause, du caractère isolé du geste, de la personnalité de l'accusé, me semble avoir rendu, compte tenu des critères de « sentencing », une sentence que l'on peut qualifier de clément, mais à mon avis elle ne l'est pas démesurément ou déraisonnablement, eu égard aux sentences citées. »

Pour ce qui est des deux casettes visionnées et de la production de deux rapports médicaux à ce procès, la cour mentionne que la poursuite a prétendu que les faits présentés sur sentence à l'issue du premier procès ne sont pas les mêmes, que l'état de la jeune victime s'est aggravé, détérioré, depuis.

« Après avoir visionné les casettes produites, ajoute le juge, et après avoir lu les deux rapports médicaux et relu le témoignage du docteur Gilles Chabot, rendu lors du deuxième procès, j'en arrive à la conclusion que l'état de la jeune victime en 1994 n'est malheureusement que la confirmation des pronostics et des impressions qu'avait le docteur Chabot en 1991. »

Le juge Richer termine ainsi : « Vu que la sentence originale n'est pas démesurément ou déraisonnablement clément; vu qu'il n'y a pas de faits nouveaux aggravants depuis la sentence originale; vu certains documents produits lors des représentations sur sentence qui qualifient de « succès total » le comportement de l'accusé Valère lors de son suivi en libération conditionnelle du 12 septembre 1991 au 3 août 1992; vu la réhabilitation de l'accusé; et vu qu'il serait inopportun de renvoyer l'accusé en détention, la sentence que le tribunal estime juste dans les circonstances est un sursis de sentence accompagné d'une ordonnance de probation d'une durée de trois ans à la condition de garder la paix et d'avoir une bonne conduite. »

Financier accusé d'attouchements sexuels

YVES BOISVERT

C'est le 17 janvier que le juge Gilles Cadieux rendra son verdict au procès du financier traité Omer Veillet, accusé d'attouchements sexuels aux dépens de fillettes d'une dizaine d'années.

Veillet, 68 ans, de Beauséjour, est bien connu du milieu québécois des affaires, dont il a été une figure importante ces 30 dernières années. Il fut notamment président du conseil d'administration et actionnaire important de la firme de courtage Geoffrion Leclerc, qui a fusionné avec Lévesque Beaubien.

Il était accusé d'avoir touché

au sexe et aux seins de deux fillettes entre 1982 et 1985. Les deux ont porté plainte en 1991.

Hier, Me Gabriel Lapointe, l'avocat de Veillet, a plaidé qu'il fallait rejeter le témoignage des deux plaignantes. Il estime peu crédible leur version, d'autant qu'elles ont manifesté une grande sympathie à l'endroit de l'accusé après les agressions alléguées (mais avant de porter plainte).

Me Lapointe s'étonne également du temps que les plaignantes ont mis à dénoncer Veillet (près de dix ans après les premiers événements).

Selon la défense, il est invraisemblable que ces événements

aient eu lieu, car M. Veillet, qui demeurerait sur la Rive-Sud à l'époque, voyait rarement ces deux enfants et vivait très entouré, ce qui ne lui aurait pas donné l'occasion de faire ces gestes répréhensibles, d'après lui.

Me Lapointe a en outre fait une preuve de l'excellente réputation de Veillet, qui a laissé planer dans son témoignage l'idée selon laquelle les plaignantes seraient motivées par des considérations financières (ce qui n'a pas du tout été prouvé).

Me Jean-Denis Gerols, du ministère public, a reconnu d'emblée que l'accusé était apprécié des deux plaignantes. C'est d'ail-

leurs une des raisons pour lesquelles elles ont pris tellement de temps à le dénoncer.

Me Gerols a souligné que la défense reconnaissait elle-même certaines faiblesses dans le témoignage de l'accusé, y compris une admission importante à son point de vue. En effet, Veillet a admis qu'une nuit, il s'était « réveillé » avec une main sur le sein d'une des deux plaignantes, qui avait dormi dans son lit cette nuit-là (elle avait 13 ans). Il a dit que le geste était involontaire. La jeune fille dit qu'elle a été réveillée par cet attouchement, et qu'elle est allée dormir ailleurs dans la maison.

Le verdict tombera le 17 janvier.

Le curé reste hospitalisé

Un homme de 24 ans, Éric Saint-Onge, a été accusé hier d'avoir frappé violemment le curé Jean-Gilles Longtin dans son presbytère à Saint-Anicet, mardi soir.

Lors de la comparution de Saint-Onge hier au palais de justice de Valleyfield, son avocat a demandé qu'il subisse des examens psychiatriques. En attendant, il demeure incarcéré et reviendra devant le juge le 17 octobre, qui décidera alors s'il pourra reprendre sa liberté.

Une ordonnance de non-publication a été émise pour empêcher la divulgation des circonstances de l'agression. Le jeune homme qui, au dire du voisinage, connaissait le curé Longtin, a aussi été accusé de vol de voiture, de recel et de conduite dangereuse.

Selon la police, le curé Jean-Gilles Longtin, âgé de 64 ans, était toujours à l'hôpital de Valleyfield, hier. Il a été retrouvé à demi-conscient, le visage ensanglanté, dans son presbytère, mardi soir, après que des agents de la Sûreté du Québec eurent arrêté Saint-Onge qui conduisait à vive allure le véhicule du prêtre sur la route 132.

Des résidents de Saint-Anicet ont affirmé que le curé Longtin connaissait le jeune homme qui avait déjà réclamé son aide. D'après les policiers, Saint-Onge possède un casier judiciaire.

Un voisin imprévisible

Un bon Samaritain a reçu une violente raclée de son voisin qu'il était allé reconduire sur l'autoroute 20 pour qu'il puisse faire de l'auto-stop.

L'incident s'est produit vers 12 h 30, mercredi, alors qu'un homme de Saint-André d'Acton, près de Saint-Hyacinthe, est allé demander à son voisin de 56 ans de le conduire à Montréal. Celui-ci aurait plutôt accepté de le laisser en bordure de l'autoroute pour qu'il fasse de l'auto-stop.

Selon la version de la SQ, une fois dans la voiture, le passager aurait frappé le conducteur avec un tesson de bouteille. Blessé au visage, à la tête et au thorax, ce dernier est allé se réfugier dans une station d'essence. Il a d'abord été conduit à l'hôpital de Saint-Hyacinthe, puis transféré dans un centre hospitalier de Montréal où il était toujours sous traitement, hier. L'agresseur de 38 ans a pris la fuite avec le véhicule.

Salois refuse de rembourser les remorquages abusifs

GEORGES LAMON

Robert Salois, le président controversé de Remorquage québécois à vos frais, qui vient d'être condamné à rembourser environ quatre millions de dollars aux 27 500 automobilistes dont le véhicule avait été remorqué par l'entreprise entre 1985 et 1990, n'a pas l'intention de payer.

Il a affirmé hier qu'il allait contester la décision du juge Clément Trudel, de la Cour supérieure, se disant par ailleurs étonné d'avoir appris la nouvelle par la radio hier matin.

« Je suis frustré, a-t-il dit, parce que je n'ai pu aller me défendre devant le juge, je n'ai pu m'exprimer. C'a été jugé sans ma présence. On est prêt à me pendre sans me juger. Tout ce brassage-camarade ne tient pas debout. C'est ça l'injustice. »

Or, selon Me Reevin Pearl, lui-même victime en mai 1987 de Remorquage québécois à vos frais, et qui est à l'origine du recours collectif contre l'entreprise de remorquage, à quelques reprises les procureurs de Robert Salois lui avaient demandé de cesser de s'occuper du dossier.

« Le jour du procès, Salois a fait défaut de comparaître, a précisé Me Pearl, au cours d'une entrevue à La Presse. Il ne s'est jamais présenté par la suite. Aujourd'hui, il vient prétendre avoir été condamné par défaut! C'est ridicule. Il joue avec la Loi. »

D'ailleurs, dans sa décision, le juge Trudel note que le 21 septembre 1994, mis en demeure de nommer un nouveau procureur ou de comparaître personnellement, Robert Salois n'avait pas obtempéré. Le premier

novembre, Me Pearl déposait donc une inscription pour enquête et audition par défaut de Salois.

En septembre 1994, les Investissements Contempra Ltée (Remorquage québécois à vos frais Enr.) avaient déclaré une faillite de 563 843 dollars. Elle ne faisait état d'aucun actif.

Depuis, Robert Salois agit à titre de conseiller technique du « Fonds de soutien, Remorquage québécois à vos frais Inc. », une autre entreprise de remorquage qui, selon lui, a signé des contrats avec 6000 propriétaires de terrains qui font appel à lui.

Pour celui qui se considère comme un « homme de principes », rien n'a pourtant changé en dépit des actions entreprises contre lui. Et il n'est pas prêt non plus à « plier bagages ». Il soutient que depuis 1990, les entreprises qu'il a dirigées n'ont pas retenu les véhicules remorqués.

Le juge Trudel, dans son jugement de 32 pages, a condamné Robert Salois à rembourser personnellement, considérant qu'il était « l'âme dirigeante des techniques sornioises et barbares utilisées par les employés de Contempra dont il était le président et principal actionnaire ». Il ajoute : « Salois a délibérément choisi de poursuivre une activité jugée coupable et de profiter de cette situation abusive ». Et conclut donc à « la faute personnelle plus qu'évidente de Salois » pour justifier sa responsabilité. Il va même jusqu'à parler de « comportement et de méthodes choquants à toute personne », d'autant que l'entreprise ne jouissait d'aucun droit de rétention.

Le service InfoBref Bell

Le téléphone le plus lu... Le quotidien le plus écouté!

Abonnés de Bell Mobilité composez sans frais * Bref

Service rapide GRATUIT* accessible 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, à l'aide d'un téléphone à clavier.

Pour entendre le contenu de ces différentes rubriques, composez le 875-2355. Puis, au son de la voix, composez le code à trois chiffres correspondant à la rubrique choisie. Pour sortir rapidement de l'une de ces rubriques, faites le 33 puis, au son de la voix, appuyez sur le 9. Vous pourrez alors choisir une autre rubrique.

* Dans la zone d'appel locale seulement.

- **Nouvelles en bref**
 - La Une: 110
 - Nouvelles locales: 120
 - Nouvelles sportives: 130
 - Nouvelles économiques: 140
 - Nouvelles nationales et internationales: 150
 - Arts et spectacles: 160
 - En primeur: 170
- **Éditoriaux: 210**
- Question du jour: 220**
- **Info-Affaires^{MC} Bell**
 - À surveiller cette semaine: 311
 - Causeries et conférences d'affaires: 321
 - Perfectionnement en gestion: 331
 - Finance et comptabilité: 341
 - Marketing, communication, vente et service à la clientèle: 351
 - Production, qualité, environnement et technologie: 361
 - Ressources humaines et formation: 371
 - Informatique: 381
- **Questions d'affaires Réponses d'affaires**
 - 5 choix de chroniques disponibles: 410
- **Résultats de la loterie**
 - 6/49: 411
 - Lotto Super 7: 412
 - Sélect 42: 413
 - Banco: 414
 - La Quotidienne: 415
- **Bulletins météorologiques d'Environnement Canada**
 - Région de Montréal: 421
 - Prévisions à long terme (Montréal): 422
 - Estrie, Québec, Laurentides: 423
 - Villes canadiennes: 424
 - Villes américaines: 425
 - Plaisanciers (Montréal): 426
- **Produits et services de Bell: 520**
- **Services de La Presse**
 - Service des abonnements: 610
 - Annonces classées: 620
 - Publicité: 630
 - Rédaction: 640
 - Information sur les concours: 650
 - Renseignements généraux: 660
- **INFO-ARTS Bell**
 - À surveiller cette semaine: 710
 - Danse: 720
 - Musique et art lyrique: 730
 - Théâtre: 740
 - Variétés et humour: 750
 - Expositions et musées: 760
 - Service personnalisé (accès direct): 770
- **Le Golf avec Carlo Blanchard**
 - Conseil de la semaine: 811
 - Positions de base: 812
 - Élan de golf: 813
 - Coups de départ: 814
 - Coups d'approche: 815
 - Entraînement: 816
 - Commentaires et suggestions: 817

La Presse



Le mot du jour
CONCOURS

La Presse

DANS LA PRESSE AUJOURD'HUI
ON Y GAGNE, ON Y GAGNE

Tous les détails dans le cahier Sports

MONT SAINT-SAUVEUR



Encore du grabuge à l'école secondaire Mont-Royal

PIERRE GINGRAS

■ Les relations sont toujours aussi tendues entre la direction de l'école secondaire Mont-Royal et ses 53 professeurs.

Le climat malsain qui s'ajoute aux problèmes de programmation ont même incité les élèves à déclencher une grève spontanée au cours de l'avant-midi du 29 septembre, obligeant ainsi la direction à fermer l'école pour le reste de la journée. Des cas de vandalisme ont aussi été signalés et les dommages, surtout des vitres brisées, ont été évalués à 250 dollars.

Le mardi suivant, le 3 octobre, c'est une intervention de la police qui a mis fin cette fois au grabuge en obligeant les élèves à regagner leur classes. Fréquentée en totalité par des enfants de diverses origines ethniques qui y étudient en français, l'école Mont-Royal compte 900 élèves et elle est la plus importante de la commission scolaire protestante de Montréal.

L'attitude des élèves s'explique en grande partie par le fait qu'un bon nombre d'entre-eux, près de 200, ne seraient pas classés adéquatement. Plusieurs se plaignent aussi de ne pas avoir obtenu le choix de cours optionnels demandé. Quant aux professeurs, ils se plaignent de la population très inégale des classes, certaines ne comptant que quatre ou cinq élèves, selon les cours, alors que d'autres sont occupées par une quarantaine de jeunes.

Ils dénoncent aussi l'intransigeance du directeur, Stelios Asimacopoulos, un anglophone d'origine grecque qui maîtrise mal le français.

Les tensions entre la direction et les professeurs devraient d'ailleurs encore monter d'un cran lundi, car une dizaine d'entre eux se sont vu affecter à de nouvelles tâches. C'est le 16 octobre que les directions d'écoles commencent à affecter leurs professeurs de façon à ce que la population d'étudiants par classe ne dépasse pas 32 élèves, ce qui permet d'éviter à la commission scolaire de payer un supplément au titulaire.

CEPGM: une francophone nommée directrice régionale

PIERRE GINGRAS

■ La Commission des écoles protestantes du Grand Montréal (CEPGM) a décidé de confier à une francophone le poste qu'elle avait donné au printemps à un anglophone, créant ainsi une violente controverse.

Directeur régional de 15 écoles francophones de la CEPGM, Antonio Lacroce occupera dès lundi la même fonction, mais cette fois dans un secteur regroupant uniquement des écoles anglophones.

Il sera remplacé par Marie-Claude Gagné qui était adjointe à la direction du personnel depuis une dizaine d'années au siège social de la commission scolaire. Auparavant, elle avait oeuvré au secteur anglophone et au secteur francophone.

Québécois d'origine italienne ayant toujours oeuvré au secteur anglophone de la commission scolaire (il a été professeur de physique durant 13 ans, adjoint, puis directeur de deux écoles), M. Lacroce avait été au centre d'une violente polémique à la suite de sa nomination au début de mars. Deux candidats francophones avaient été écartés par les commissaires.

Sa nomination avait soulevé l'ire de nombreux parents et une cinquantaine de directeurs d'école, tant francophones qu'anglophones, avaient fait front commun pour protester contre la décision. Même s'il s'exprime bien en français, on faisait valoir que M. Lacroce devait posséder une excellente maîtrise de la langue pour pouvoir exercer son rôle adéquatement auprès des écoles, des professeurs et des responsables du ministère de l'Éducation. Mais on lui reprochait surtout ne n'avoir jamais travaillé au secteur francophone. Les protestataires estimaient que la commission scolaire «marginalisait» ainsi les francophones.

La CEPGM est la deuxième commission scolaire en importance au Québec avec ses 32 000 élèves et ses 96 écoles. Avant l'adoption de la loi 101, on n'y comptait que 2,5 p. cent de francophones mais aujourd'hui, la proportion d'élèves inscrits au secteur français est de 42 p. cent, en bonne majorité des enfants d'origines ethniques diverses.

La collecte sélective des déchets s'étend à 80 000 nouveaux foyers

YVON LABERGE

■ Le maire de Montréal, M. Pierre Bourque, songe à rendre le recyclage obligatoire dans sa ville. Pas dans six mois, a-t-il expliqué hier, mais sûrement avant deux ans!

Pour M. Bourque, qui annonçait que la collecte sélective des déchets domestiques s'étend maintenant à 80 000 nouveaux foyers montréalais, recyclage et économie vont désormais de pair.

« Pour le moment, a indiqué M. Bourque, nous nous contentons de faire de l'éducation. Après, on va réglementer pour rendre le recyclage obligatoire et les gouvernements n'auront pas le choix, ils devront suivre. »

M. Bourque soutient que Montréal deviendra une ville modèle, la ville de demain, une capitale mondiale de l'environnement.

« Le maire que vous connaissez, a-t-il d'entrée de jeu déclaré, a pris des engagements quand il s'est fait élire il y a 11 mois. Jusqu'à maintenant, Montréal piétinait. Aujourd'hui, elle reprend sa place de leader. »

Jusqu'à maintenant, comme dit le maire, un peu plus de 100 000 foyers montréalais avaient leur bac vert de la collecte sélective. D'ici un mois, ils seront près de 200 000 à avoir le leur. L'an prochain, a promis M. Bourque, il y en aura 100 000 autres. Ce qui fait qu'en 1997, tous les quartiers de Montréal se seront mis au vert.

« Je suis fier de cette étape fondamentale, a-t-il précisé, c'est un tournant majeur. D'autant plus que les autres villes vont suivre notre exemple. »

N'empêche qu'il y a loin de la coupe aux lèvres quand on sait qu'à Montréal, à peine 11 p. cent des matières recyclables le sont et que M. Bourque veut augmenter cette proportion à 30 p. cent. C'est possible, a-t-il dit en substance, parce qu'il en a la volonté!

Les 80 000 nouveaux bacs ne coûtent pas un sou aux Montréalais puisque la facture est payée par Collecte sélective Québec, une société privée sans but lucratif. Son président, M. André Martel, a d'ailleurs remis hier au maire de Montréal un chèque de 405 000 dollars représentant le premier versement des 72 000 dollars qu'il en coûte pour étendre la collecte sélective à 80 000 nouveaux foyers montréalais.

Dans le nord de la ville, tous les foyers du quartier Ahuntsic seront dorénavant équipés d'un bac vert maintenant offert en trois formats : petit (28 litres), moyen (45 litres) et grand (53 litres).

Dans le Sud-Ouest de la ville, le district électoral Émard passe également au vert, ainsi que Saint-Jacques, dans le centre-ville est.

Plus à l'est, Marie-Victorin et Longue-Pointe se joignent au groupe, ainsi qu'une partie du district Bout-de-l'Île, dans le quartier Rivière-des-Prairies, et Saint-Michel, Jean-Rivard et Jarvis dans le centre-nord.



PHOTO STÉPHANE BRUNET, collaboration spéciale

Plus de peur que de mal

Une résidente de Terrebonne âgée de 35 ans a été légèrement blessée hier, vers 1h20, après avoir perdu le contrôle de son véhicule sur l'autoroute 720, entre la sortie menant à la rue Saint-Jacques et l'autoroute 15, à Montréal. Selon la police, le véhicule, qui circulait en direction ouest, a percuté un muret et un lampadaire avant de s'immobiliser.

Escroquerie perpétrée par un faux policier à Laval : un suspect est arrêté

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ La police de Laval croit bien avoir arrêté, hier, l'homme qui a escroqué un sexagénaire en août dernier en lui faisant croire qu'il était policier et lui a soutiré 6000 dollars. Il a été appréhendé alors qu'il parlait au téléphone avec l'enquêteur qui s'occupe du dossier.

Si cet individu de 39 ans est tombé entre les mains de la police c'est parce qu'il a couru après. Vers 13 h 30, le sergent-détective Daniel Legault, enquêteur, a été demandé au téléphone. L'interlocuteur, un

homme, a notamment dit qu'il se sentait coupable et que l'émotion avait eu raison de lui.

Au fur et à mesure que l'inconnu parlait, le détective avait de plus en plus l'impression de s'adresser réellement au faux policier.

Il a fait signe à un collègue de contacter Bell afin de localiser l'endroit d'où provenait l'appel. Quelques secondes plus tard, une opératrice l'informait qu'il provenait d'une boîte publique tout près de la succursale de la Banque de Montréal, à côté de la porte numéro trois du centre com-

mercial Le Carrefour. Deux sergents-détectives ont immédiatement été envoyés sur place et le suspect a été arrêté alors qu'il se trouvait encore en ligne avec l'enquêteur Legault.

Dans les minutes qui ont suivi, il a été conduit au bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté municipale de Laval où un long interrogatoire a débuté. En soirée, il a donné quelques problèmes aux policiers, en simulant la maladie.

Puis des perquisitions ont eu lieu, notamment au domicile du suspect qui habite une municipalité au nord de Laval.

Mensonges, contradictions, parjure et infractions ne suffisent pas à rouvrir un dossier de l'Immigration

BRUNO BISSON

■ Huit mois après qu'une plainte formelle eut été déposée auprès du ministre fédéral Sergio Marchi, la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) n'a pris aucune mesure pour revoir un dossier où se côtoient des mensonges, des allégations non fondées et diffamatoires, des infractions criminelles répétées, un cas de parjure présumé, un frimeur en fuite et une psychologue radiée de sa profession pour un an.

L'histoire de M. Constantin Toader, 31 ans, un réfugié roumain décrit par sa psychologue comme un être profondément influençable à la « personnalité passive, défaitiste », laisse en effet songeur : arrêté et condamné à quatre reprises en moins d'un an pour autant de petits larcins sans violence alors qu'il était en attente d'un statut de réfugié au Canada, il fut libéré du centre de détention de l'Immigration en avril 1994 grâce à deux témoignages contestés qui ont valu depuis à leurs auteurs des sanctions professionnelles ou pénales.

Le premier de ses témoins, M. Stelian Fulga, 42 ans, a menti à un arbitre de la Commission d'immigration et du statut de réfugié en disant qu'il n'avait eu aucun problème avec la justice depuis son arrivée au Canada, en 1992.

En fait, il avait déjà été arrêté et condamné à trois reprises pour des histoires de jeux illégaux avant son témoignage contesté du 12 avril 1994. Une quatrième accusation similaire a été portée contre lui, depuis.

À la suite d'une enquête de la GRC, il a été accusé de parjure mais n'a jamais comparu. Un mandat d'arrêt a été émis contre lui, en décembre 1994, mais M. Fulga n'a jamais été revu.

Lors d'un témoignage devant la CISR, M. Fulga avait accepté de se porter garant de Constantin Toader, en invoquant un vague lien de parenté. Il a aussi affirmé que l'ex-avocat de son « cousin » a poussé ce dernier à commettre des vols en le menaçant de le faire renvoyer en Roumanie.

C'est l'avocate en question, Me Anca Olariu, qui a déposé une première plainte devant le ministre Marchi après avoir pris connaissance du compte rendu de cette audience du 12 avril 1994 où M. Fulga et une psychologue, Mme Eugenia-Carmen Moisescu, affirmaient qu'elle aurait exigé 3000 dollars de M. Toader pour lui garantir l'obtention de son statut de réfugié.

Depuis, Me Olariu a déposé deux plaintes contre Mme Moisescu à l'Ordre des psychologues du Québec. La première de ces plaintes a mené, mercredi dernier, à la radiation provisoire de Mme Moisescu par le comité de discipline de l'Ordre.

Lors de l'audience du 12 avril 1994, Mme Moisescu témoignait à titre de psychologue en faveur de Constantin Toader. Elle a menti elle aussi à la Commission sur le statut de réfugié, en affirmant détenir un doctorat en psychologie de l'Université de Montréal et en déclarant qu'elle était à l'emploi du Service correctionnel du Canada. Ces deux fausses déclarations lui ont valu des radiations concurrentes de douze et trois mois, tandis que ses accusations à l'endroit de Me Olariu ont conduit à une réprimande de ses pairs.

Au cours de cette même audience, la psychologue a aussi établi un lien de parenté entre le témoin Fulga et M. Toader. Le compte rendu écrit de l'audience témoigne d'une grande confusion sur cet autre point.

Dommages aux abords du pont Jacques-Cartier: l'assureur verse 800 000 \$

MARTHA GAGNON

■ La compagnie Colpron Transport, responsable du spectaculaire accident d'un camion-citerne à la sortie du pont Jacques-Cartier en août 1994, a finalement payé la facture de 800 000 dollars représentant une partie des dommages causés à la route, au viaduc et au mobilier urbain.

C'est ce qu'a confirmé à La Presse le directeur général de la Corporation des ponts Jacques-Cartier et Champlain, Benoît Saint-Laurent. « Nous venons de conclure un règlement avec la compagnie d'assurances Zurich Canada qui couvre l'ensemble des frais reliés aux travaux de réparation du viaduc Taschereau. »

Il reste cependant une facture de 108 700 dollars qui représentent les déboursés de la Ville de Longueuil pour la réparation de la chaussée, la réparation du mobi-

lier urbain et les frais d'assistance payés à la Ville de Saint-Hubert. Le responsable des communications à la Ville, Michel Saint-Laurent, a expliqué qu'une poursuite avait été intentée contre la compagnie Colpron mais que l'on espérait en arriver à un règlement à l'amiable dans les prochaines semaines.

L'accident est survenu le premier août 94, alors que le conducteur d'un camion-citerne de la compagnie Colpron avait perdu le contrôle de son véhicule sous le viaduc à la sortie nord du pont Jacques-Cartier. Le lourd véhicule s'était renversé avec son chargement de 48 000 litres de gazole et avait pris feu. L'enquête de la Sûreté du Québec avait démontré que le conducteur circulait trop rapidement et ne respectait pas les limites imposées par son chargement.

Le nouveau modèle '96 en exclusivité chez FUTURE SHOP

Canon BJC-4100

IMPRIMANTE COULEUR

Images en couleur de très haute qualité avec la technologie de la «nouvelle génération».

☒ Présentations avec impact

☒ Bulletins animés

☒ Lettres en couleurs faites sur commande

☒ Impression d'étiquettes et de papeterie en couleurs riches et brillantes

☒ Emblèmes pour T-shirts

☒ Faites imprimer vos propres cartes Hallmark Connections™ Everyday Greeting™

☒ Créez avec les livres de peinture Crayola Art

☒ Résolution révolutionnaire 720 x 360 PPP en noir et couleur sur papier ordinaire

19808410

IMAGES NETTES EN COULEURS RICHES - C'EST GARANTI!

FUTURE SHOP

SUPER CENTRE DE L'ÉLECTRONIQUE

ANJOU

LAVAL

GREENFIELD PARK

MARCHÉ CENTRAL

LASALLE

7200, boul. DES ROSIÈRES 352-8825

(derrière LES GALERIES D'ANJOU)

1645, boul. LE CORBUSIER 978-5420

745, boul. TASCHEREAU 465-4200

1041, rue du MARCHÉ-CENTRAL 387-3100

7077, boul. NEWMAN 388-8002



EXPOSITION
Les sam. et dim.
14 et 15 oct., 10h à 17h
ENCANA
Le dim. 15 oct., 13h et
du lun. 16 au jeu. 19 oct.
à 19h chaque soir

Bagues à Émeraude (5cts) et diamants

SANS MINIMUM - SANS RÉSERVE

Collection numismatique

Instruments scientifiques

Louis Icart Estampes

Grand choix de tapis de Perse de qualité tissés à la main

Marc Chagall Signée

Commode style Louis XV au dessus de marbre

Montres de gousset

Suspension à 13 branches en ormeau, avec abat-jour de verre satiné

Cartes de sports

Horloge murale victorienne

Épée d'un officier canadien

Paire de bodhisattva chinois de la dynastie Ming (1368-1643)

Jean-Baptiste Isaby HA, 24" x 20"

ENCANS EMPIRE
5500 Paré, Montréal, Québec
Tél.: (514) 737-6586

Kieff Bronze

Lampe style Art nouveau à décor de chérubin, avec abat-jour en vitrail

Les étudiants veulent une école plus exigeante

LIA LEVESQUE
de la Presse Canadienne

■ L'école doit être plus exigeante, à tous les niveaux, et plus humaine.

Ce ne sont pas des penseurs éloignés de la réalité scolaire qui formulent ce souhait, mais la Fédération étudiante universitaire du Québec.

Cette fédération représente 100 000 étudiants dans sept universités du Québec. Elle comparait hier devant la Commission des États généraux sur l'éducation.

Aux yeux du président de la FEUQ, M. François Rebello, il ne faut pas craindre d'être plus exigeant envers les étudiants et le système d'enseignement en général. « On peut en demander pas mal plus au jeune et la majorité pourrait passer à travers. On n'est pas aux limites de l'humain dans le réseau scolaire, actuellement », a lancé M. Rebello en s'adressant aux commissaires.

Parmi ces exigences qui peuvent être haussées, la FEUQ en cite quelques-unes : l'apprentissage d'une troisième langue au secondaire et une meilleure formation générale. Le français devrait être maîtrisé à la fin du 3^e secondaire, de façon à ce que les étudiants qui éprouvent des difficultés puissent être aidés à temps. Actuellement, le test de français à l'entrée de l'université survient trop tard.

La FEUQ ne lésine pas : « On n'a pas le choix d'augmenter le nombre d'heures d'enseignement. Ça coûtera ce que ça coûtera. »

La fédération universitaire veut aussi de plus petites classes, donc un ratio professeur-étudiant plus sensé.



Le docteur Clément Richer

Le Dr Richer quitte la présidence de la Fédération des médecins omnipraticiens

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Le docteur Clément Richer abandonne la présidence de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec. Après 14 ans à la tête de l'organisme, M. Richer a annoncé son intention de ne pas briguer les suffrages lors de la prochaine assemblée annuelle du conseil, le 16 décembre prochain.

Deux personnes se sont jusqu'ici portées candidates à sa succession : le docteur Renald Dutil, premier vice-président de la FMOQ et le docteur Marie Girard, deuxième vice-présidente.

Les deux candidats ont amorcé leur campagne auprès des 19 associations affiliées de la FMOQ qui représentent 7500 médecins omnipraticiens au Québec. Le 16 décembre, les 120 délégués nommeront les neuf membres du bureau de direction ainsi que les présidents de comités.

Le docteur Dutil travaille en cabinet privé à Montréal en plus d'exercer sa profession au Centre hospitalier Fleury. Il est président de l'Association des médecins omnipraticiens de Montréal. Le docteur Marie Girard travaille à Québec, notamment à l'hôpital Saint-Sacrement.

Le Regroupement des résidences privées veut soumettre ses membres à l'autoévaluation

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Le Regroupement des résidences privées du Québec incitera ses membres à se soumettre à un processus d'autoévaluation dans le but d'améliorer la qualité des services et pour permettre de dépister, le cas échéant, les « clandestins ».

De plus, ce regroupement, formé d'une soixantaine d'entreprises disposant entre 6000 et 7000 places dans le réseau privé pour les personnes âgées en perte d'autonomie, demandera au ministère de la Santé la permission d'accréditer ces établissements privés.

« Le gouvernement ne collaborera pas beaucoup avec les résidences privées depuis deux ans, d'affirmer hier la présidente du

Regroupement, Andrée Guilbeault. Mais nous allons cheminer vers 1996 avec l'objectif de travailler à l'accréditation. Le réseau privé est formé de gens très compétents. Sans nous, jamais le réseau de la santé ne pourrait fournir des services suffisants. »

Le Regroupement des résidences privées du Québec prépare donc un guide d'autoévaluation d'une quarantaine de pages, qui sera rendu public le 17 novembre. « On dit à nos membres : Vous devez être vigilants sur la qualité, a repris Mme Guilbeault. Nous voulons suivre le modèle de l'hôtellerie ou des camps de vacances. Dans notre regroupement, pour être membre, il faudra désormais faire son autoévaluation. »

Il existe actuellement 80 000 places dans le secteur des cen-

tres d'hébergement privés. Des cas de mauvais traitements dans des petites résidences clandestines, révélés au grand jour au fil des ans, ont fait du tort au secteur des résidences privées, reconnaît Mme Guilbeault. « C'est un gros problème. » Elle déplore d'ailleurs que dans les petites résidences privées, de neuf places et moins, aucun permis municipal ne soit requis.

« C'est aux municipalités d'adopter des règlements pour mettre fin à ça, de dire Mme Guilbeault. Nous, nous avons déjà un processus de sélection. N'est pas membre qui veut chez nous. Nous ajoutons encore un contrôle avec l'autoévaluation. À partir de la note « C », nous recommanderons des ajustements que ce soit au niveau des services, du personnel ou du bâtiment. »

La bactérie qui cause les ulcères est aussi impliquée dans le cancer de l'estomac

CAROLE THIBAUDEAU

■ La découverte, en 1983, de l'*Helicobacter pylori*, bactérie qui est la première responsable de l'ulcère d'estomac, a révolutionné la qualité de vie des personnes atteintes.

En éradiquant la bactérie au moyen d'antibiotiques, on élimine toute récurrence de l'ulcère gastrique chez 90 p. cent des patients, a rappelé hier le docteur Antonio Pellicano, gastro-entérologue à l'hôpital Santa-Cabrinini et conférencier hier au 67^e Congrès-exposition de l'Association des médecins de langue française du Canada.

Mais de récentes recherches, effectuées par les chercheurs britanniques Isaacson et Wotherspoon, ont démontré que l'éradication de l'*Helicobacter pylori* fait régresser un type de cancer de l'estomac nommé « MAL-

Tome », et même, dans certains cas pourrait guérir ce cancer, selon des données préliminaires.

Une autre découverte, effectuée celle-ci par une épidémiologiste américaine nommée Julie Parsonnette, démontre le lien entre la bactérie et un autre type de cancer de l'estomac : l'adénocarcinome gastrique. Le lien est d'autant plus fort que la personne était infectée depuis l'enfance, rapporte le docteur Pellicano.

L'*Helicobacter pylori* est une bactérie malheureusement très répandue : 40 p. cent de la population du globe en est porteuse, particulièrement dans les pays du tiers monde. Au Pérou, 75 p. cent des enfants en sont atteints. La transmission se fait des matières fécales à la bouche. Elle est favorisée par de piètres conditions d'hygiène.

Les personnes souffrant d'un ulcère d'estomac avaient de la difficulté à guérir définitivement

avant la découverte de l'*Helicobacter pylori*. Soixante à quatre-vingt p. cent d'entre elles faisaient une récurrence moins d'un an après la cicatrisation de leur ulcère, soit après une opération, soit après une médication. Moins de dix p. cent en font maintenant.

« Maintenant, on n'opère presque plus pour l'ulcère de l'estomac, relate docteur Pellicano. On ne le fait que si l'ulcère saigne de façon incontrôlable. »

Deuxième révolution due à la découverte de la bactérie : lorsqu'une personne se présente à l'urgence avec une hémorragie digestive et qu'un test la révèle porteuse de l'*Helicobacter*, le traitement aux antibiotiques est souverain : l'hémorragie cesse pour ne jamais revenir. « L'hémorragie, c'est le gros tueur, dans le cas des ulcères d'estomac », rappelle le gastro-entérologue.

Une nouvelle mise en garde contre le soleil

■ L'Association des dermatologues du Québec a lancé hier une nouvelle mise en garde à la population quant aux effets néfastes du soleil, à l'issue d'une journée de dépistage au complexe Desjardins où des lésions cancéreuses ou « fortement douteuses » ont été relevées chez

près de 30 p. cent des participants.

Selon le Dr Pierre Ricard, président de l'association, il est tout à fait inquiétant de voir qu'un grand nombre de personnes, encore aujourd'hui, font fi des plus élémentaires mesures de protection pour contrer l'effet néfaste

des rayons ultra-violet.

Il s'inquiète particulièrement à ce titre du sort des enfants, puisque « 80 p. cent des dommages occasionnés à la peau surviennent avant l'âge de 18 ans ».

Le spécialiste met aussi en garde ceux qui descendent vers le sud afin de se gorger de soleil.

Soyez à la page.

Parka en
microfibre
matelassé
Noir, kaki ou bleu
Seulement 295\$

Comme toujours...
Les retouches
sont sans frais.

A. Gold
FEMME



960, Ste-Catherine Ouest • Les Galeries d'Anjou • Mail Champlain Brossard
Fairview Pte-Claire • Entrepôt 2050-2056, Bleury • Promenades St-Bruno
La Place Vertu • Centre Rockland • Carrefour Laval • No. 11, rue York, Ottawa



LE SALON
INTERNATIONAL
DE LA FRANCHISE
ET DES RÉSEAUX
D'AFFAIRES

20, 21, 22 OCTOBRE • PLACE BONAVENTURE

LE SALON

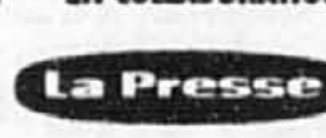
- Le seul rassemblement annuel de la franchise et des réseaux d'affaires au Québec.
- Plus d'une centaine de franchises et opportunités d'affaires dans les secteurs de la restauration, des services, des loisirs, du détail, etc.
- Les meilleurs franchises en développement au Québec.

HORAIRE DU SALON

Vendredi: 10h à 20h
Samedi et dimanche: 10h à 18h
Visite du salon: 15 \$

UN ÉVÉNEMENT

EN COLLABORATION AVEC



LES ATELIERS Avoir le profil gagnant

- Assistez tous les jours aux ateliers "Avoir le profil gagnant" et mettez de votre côté toutes les chances de succès.
- Investissez dans une franchise qui correspond à vos aptitudes et votre budget.
- Chaque atelier d'une durée de 2 heures est donné par des franchiseurs, des franchisés et des experts spécialisés dans le domaine qui vous intéresse.
- Choisissez vos ateliers parmi ceux offerts: Restauration, Commerce de détail et Commerce des services.

Forfait atelier/ salon

SPÉCIAL PRÉ-INSCRIPTION

1 atelier: 35 \$ • 2 ateliers: 50 \$ • 3 ateliers: 60 \$

INSCRIPTION SUR PLACE

1 atelier: 55 \$ • 2 ateliers: 70 \$ • 3 ateliers: 80 \$

Horaires des ateliers

9h à 11h : La restauration
12h à 14h : Le commerce de détail
15h à 17h : Le commerce des services

POUR RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : 1-800-411-7511

Exhibitionniste

2,4 litres, 16 valves, 4 cylindres,
double arbre à cames en tête, 150 chevaux...
Seulement pour adultes consentants!



GRAND AM PONTIAC
LA PASSION DE CONDUIRE

Les policiers de Laval demandent une augmentation de salaire de 7 %

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Après les policiers de la Communauté urbaine de Montréal, ce sont maintenant ceux de Laval qui réclament une augmentation de salaire de 7 % pour 1996.

La prochaine année risque d'être passablement difficile au chapitre des relations de travail entre les syndicats de policiers et les dirigeants municipaux à travers la province.

La très grande majorité des conventions collectives viennent à échéance et tous les policiers veulent récupérer les pertes subies à la suite du gel de salaire des deux dernières années décrété par la loi 102.

De son côté, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) demande à ses membres de ne pas augmenter leur enveloppe budgétaire pour

des salaires accordés aux policiers et pompiers.

« Je sais que ça ne sera pas facile, mais nous avons du terrain à rattraper », a souligné hier le président de la Fraternité des policiers de Laval, André Nadon, entre deux assemblées syndicales où le projet de convention a été présenté aux membres. Sur 410 policiers syndiqués, un peu plus de 100 ont assisté aux deux rencontres.

Même si le président de la Fraternité des policiers de la CUM, Yves Prud'Homme, a déclaré à *La Presse* ne pas avoir consulté M. Nadon ou d'autres collègues présidents pour préparer ses demandes, plusieurs sujets des projets de convention des policiers sont identiques.

Des uniformes propres
Les syndicats de la CUM et de Laval demandent que l'em-

ployeur paie les coûts des permis de conduire des policiers. A la Fraternité de la CUM, on veut aussi que le nettoyage des uniformes des policiers soit payé par l'employeur.

A Laval, la Fraternité veut obtenir une prime de 5 % pour les agents « seniors », c'est-à-dire ceux qui ont huit ans et plus de service.

Plus de policiers
La Fraternité des policiers de Laval présente spécifiquement deux demandes dans le but de forcer l'administration municipale à embaucher de nouveaux policiers.

Le syndicat exige d'abord que tous les policiers appelés à travailler lors d'une journée de congé ou de vacances soient rémunérés en temps double. Les policiers veulent aussi qu'on augmente la présence de voitures de patrouille à deux hommes.

« J'ai toujours ma Ferrari, ma Bentley... »

Dans une première entrevue, O.J. Simpson nie qu'il soit ruiné

d'après AP, Reuter et AFP

NEW YORK, LOS ANGELES

■ O. J. Simpson, qui avait annulé mercredi une interview avec la chaîne NBC, s'est finalement confié au New York Times par hier, admettant avoir eu tort d'en venir aux mains avec son ex-femme Nicole Brown, dont il était accusé du meurtre. Il s'est d'autre part engagé à rencontrer des femmes battues et à assurer qu'il n'était nullement ruiné.

Lors d'un entretien de 45 minutes, l'ancien demi-arrière des Bills de Buffalo et des 49ers de San Francisco, acquitté le 3 octobre, a encore clamé son innocence mais s'est refusé à répondre aux questions restées sans réponse, quant au meurtre de son ex-épouse et de son ami Ronald Goldman, en juin 1994.

Affirmant avoir refusé l'inter-

view en direct à NBC pour ne pas être jugé et ne pas compromettre ses chances dans les actions civiles — intentées pour mort injustifiée — contre lui par les familles Brown et Goldman, il a précisé que ses avocats l'avaient prévenu du piège.

Sans conflit

Quant à ses enfants, O. J. Simpson a assuré qu'ils ne faisaient l'objet d'aucun conflit avec la famille de feu son ex-femme. Les parents de celle-ci, Juditha et Lou Brown, ont la garde temporaire de Sydney, neuf ans, et Justin, sept ans, a-t-il précisé au NYT.

Il a par ailleurs éclaté de rire à propos d'informations voulant que son procès l'ait ruiné. « Pas encore, a-t-il rectifié. J'ai toujours ma Ferrari, ma Bentley, ma résidence à Brentwood et mon appartement à New York. »

Simpson s'est enfin déclaré surpris par les chiffres des sondages sur ses concitoyens — blancs pour la plupart — le considérant coupable. « Je ne peux croire que la majorité des Américains estiment que j'ai fait ça, s'est-il indigné. J'ai reçu des milliers de lettres et télégrammes de gens qui me soutenaient », a-t-il affirmé, ajoutant que bon nombre d'entre eux étaient de race blanche.

« Un coup de publicité »

Pour leur part, des groupes féministes ont décliné la demande de Simpson de rencontrer des femmes battues, dans une tentative de redorer son image.

« Cela me paraît être un coup de publicité », a suggéré Pat Alford-Keating, professeur à l'université de Caroline du Sud, spécialisée dans l'étude des comportements violents.

SEARS

Attendez-vous à plus

Samedi et dimanche, les 14 et 15 octobre 1995

Réclame de fin de semaine



TOUS LES HAUTS EN JERSEY À PRIX COURANTS POUR FILLES 4-6X

Rabais 25%

TOUS LES JEANS BUGLE BOY^{MD}, OCTANE^{MD} ET NEVADA^{MD} EN DENIM POUR GARÇONS

Rabais 25%

TOUS LES ENS. PANTALONS 2 PIÈCES POUR FILLES 7-16

Rabais 30%

TOUS LES ENS. MOLLETONNÉS 2 PIÈCES À PRIX COURANTS POUR FILLES

Rabais 25%

TOUS LES MEUBLES SONT EN SOLDE

Rabais 10\$-600\$

RABAIS 10\$-50\$. TOUS LES FAUTEUILS

RABAIS 100\$-250\$. TOUS LES CANAPÉS^{††}

RABAIS 50\$. TOUS LES CANAPÉS-LITS

RABAIS 20\$-300\$. TOUS LES MEUBLES POUR CHAMBRE DES MAÎTRES

RABAIS 10\$-600\$. TOUS LES MEUBLES POUR CHAMBRE D'ENFANTS

RABAIS 10\$-400\$. TOUS LES MEUBLES DE SALLE À MANGER

RABAIS 20\$-30\$. TOUTES LES TABLES À CAFÉ ET DE BOUT

Rabais 45-50%

TOUS LES ENS. DE MATELAS SEARS-O-PEDIC^{MD††}

††Sauf achats spéciaux

TOUS LES STORES À MINI LAMELLES EN STOCK

Rabais 20%

TOUS LES EXERCISEURS DE MARCHÉ SONT EN SOLDE

Rabais 50\$-500\$

et bons achats habituels

TOUTES LES FRAGRANCES EN STOCK SUIVI À BONS PRIX POUR HOMMES ET FEMMES

Rabais 25%

TOUS LES HAUTS EN JERSEY À PRIX COURANTS POUR GARÇONS 4-6X

Rabais 25%

TOUS LES CHANDAILS ET CHEMISES R&R EN STOCK POUR HOMMES

Rabais 25%

TOUTES LES ROBES DE CHAMBRE POUR FEMMES SONT EN SOLDE

Rabais 30%

TOUTES LES MONTRES LOONEY TUNES^{MC} SONT EN SOLDE

Rabais 20%

LOONEY TUNES, les personnages, les noms et les détails s'y rapportant sont des marques de commerce de Warner Bros. ©1995

SACS DE HOCKEY ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION EN STOCK

Rabais 25%

PATINS EN STOCK

Rabais 20-30%

Équipement de hockey non disponible dans tous les magasins

2 DERNIERS JOURS

LES SOLDES DE BLANC

TOUS les acc. literie et salle de bains sont en solde*

RABAIS 10-50%

RABAIS SUR TOUS LES COUVRE-MATELAS

RABAIS SUR TOUS LES OREILLERS

RABAIS SUR TOUS LES ENS. DE DRAPS

RABAIS SUR TOUTES LES COUETTES

RABAIS SUR TOUTES LES DOUILLETES

RABAIS SUR TOUS LES COORDONNÉS POUR LA CHAMBRE

RABAIS SUR TOUS LES TAPIS DE SALLE DE BAINS

RABAIS SUR TOUTES LES SERVIETTES

RABAIS SUR TOUS LES TAPIS D'APPOINT

RABAIS SUR TOUS LES RIDEAUX DE DOUCHE

*Sauf serviettes et tapis 'Touch of Class' par Fieldcrest^{MD}

Pas d'intérêt avant 1997

Utilisez votre carte Sears et vous pourrez payer en 16 versements mensuels égaux

sur tous les gros électroménagers, meubles[†], aspirateurs[†], machines à coudre, appareils électroniques, tracteurs, gros outils d'établi, équipement de conditionnement physique et chasse-neige.

PAS d'intérêt **PAS** d'acompte à verser **PAS** de taxes à payer à l'avance

PAS d'achat minimum **PAS** d'intervention d'un tiers pour le crédit

Sur approbation du service du crédit. Taxes applicables, frais de livraison et 25\$ de frais de paiement différé seront ajoutés au moment de l'achat. Offre en vigueur jusqu'au 15 octobre 1995. Le total est divisé en 16 montants égaux qui seront facturés mensuellement à votre carte Sears, en commençant avec votre prochain relevé. Aucun intérêt n'est facturé sur les montants non facturés. Lorsque vous êtes facturé, toute portion impayée sur votre compte Sears entraîne des frais de crédit le mois suivant. Cette offre ne s'applique pas aux achats par catalogue ni aux articles soldes des centres de liquidation.

†Sauf aspirateurs d'atelier, meubles de jardin et pour bébés

MOTIÉ PRIX TOUS LES FINIS DE LA PEINTURE D'EXTÉRIEUR DÉFI CLIMAT^{MD} ET TOUTE LA TEINTURE DÉFI CLIMAT ET DÉFI CLIMAT PLUS

TOUS LES FINIS DE LA PEINTURE JOIE DE VIVRE ATTENTIF À L'ENVIRONNEMENT^{MD}

Rabais 40%

Tous les meubles, gros électroménagers, soldes de blanc et "l'offre sans intérêt avant 1997" sont offerts dans notre cahier Sears de 24 pages en vigueur du 10 au 15 octobre 1995. Prix en vigueur jusqu'au dimanche 15 octobre 1995, dans la limite des stocks disponibles.

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310,

Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Deux-Montagnes: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770.

Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Victoriaville-Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240,

Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508,

Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1995, Sears Canada Inc.

Tous les articles, couleurs ou tailles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.



LA PETITE VIE

■ Tout le monde connaît l'émission télé *La Petite Vie* de l'humoriste Claude Meunier. C'est du moins le pari qu'a pris la firme Intellia Productions qui vient de lancer son tout dernier produit, un économiseur d'écran *La Petite Vie*. Ce logiciel utilitaire a été conçu pour protéger automatiquement les moniteurs d'ordinateurs en affichant, vous l'aurez deviné, une série d'animations inspirées par les personnages de Popa et Moman de la série télévisée. Ce nouvel économiseur, disponible à compter du 17 octobre, offre notamment 13 options différentes dont dix animations, une fonction de mot de passe pour stopper les intrus, un aide-mémoire pour afficher vos messages personnalisés et la fameuse horloge Popa! Intellia Productions est une jeune compagnie œuvrant dans le domaine de la production de produits numériques.

LES INVENTEURS SUR LE NET

■ Une trentaine d'inventeurs québécois, répondant à l'invitation de Paul Laurent (qui a inventé le sautoir-pantalons, entre autres), ont mis sur pied l'Association virtuelle des inventeurs du Québec sur l'Internet. Dès le départ, l'association s'est dotée d'un centre commercial électronique afin de commercialiser les produits des inventeurs dans les 168 pays membres de l'Internet. Le réseau mondial représente pour les inventeurs une façon peu coûteuse de vendre leurs produits et de sonder les besoins ou les désirs des consommateurs. D'où qu'ils viennent, les inventeurs du Québec pourront, grâce à l'Internet, prendre en main les activités propres à la promotion de leurs oeuvres. L'association organisera des discussions sur l'Internet ce qui permettra aux inventeurs d'échanger entre eux, en temps réel. Un *NewsGroup* sera aussi disponible. On trouve l'association à l'adresse <http://binex.com>, sous la bannière Inventions Eureka.

Lisa Binsse
lbinsse@videotron.net

IMPORTANTE EXPOSITION

■ C'est en fin de semaine à la place Bonaventure que se tient la plus importante exposition-vente d'informatique au Québec, la Micro Expo '95. Plus d'une centaine d'exposants seront réunis d'aujourd'hui à dimanche afin de dévoiler les dernières nouveautés en informatique et offrir des conseils aux adeptes qui se font de plus en plus nombreux. Pour la septième édition, on a choisi de privilégier l'autoroute électronique en proposant aux visiteurs les tout nouveaux sites Internet Expo et Forum Internet. Même le Café Internet de la rue Saint-Paul y déménagera ses pénates pour permettre aux initiés comme aux néophytes d'aller se balader dans la cité virtuelle. En outre, les visiteurs pourront participer à des séminaires et à des conférences dont les sujets toucheront les nouveautés dans le domaine. Cette année, on attend 20 000 visiteurs à cette exposition dont la popularité ne cesse de croître.

LA VAGUE INTERACTIVE

■ On trouve de tout sur CD-ROM : des encyclopédies savantes aux annuaires téléphoniques, en passant par des applications didactiques et des escapades interplanétaires. Depuis peu, on trouve aussi un magazine français conçu spécialement pour être consulté à l'écran. La Vague Interactive, importé et distribué par la maison DIL de Québec, est une innovation. Non seulement peut-on y consulter des articles comme on en trouverait dans n'importe quel imprimé, mais on peut s'amuser à pitonner allègrement pendant la narration de tel ou tel texte ou faire l'essai de nouveaux logiciels pour toute la famille. On y trouve même un feuillet pour les tout-petits. Tout y est interactif, médium oblige. Comme toute autre publication, le magazine affiche de la publicité et souhaiterait attirer dans sa sixième édition la participation d'éditeurs québécois.

Marie-Andrée Amiot
amiotetale@world.com

LE JUNK-MAIL, J'EN AI MARRE

■ Connaissez-vous les avocats Canter & Siegel ? Ces deux avocats de l'Arizona sont devenus l'ennemi public numéro de bien des internautes en avril 1994 après avoir inondé 6 000 conférences différentes (newsgroups) de leur message publicitaire. Cette pratique, appelée *spamming*, du nom du pain de viande industriel qu'on étend le plus possible parce qu'il a mauvais goût, contrevient à l'une des premières règles de la Netiquette, le code d'éthique tacite de l'Internet, qui consiste à cibler ses interventions vers les conférences appropriées. Les internautes ont réagi en dressant une liste noire des fauteurs de trouble sur l'Internet. Signe positif : la liste compte moins d'une dizaine de ces entreprises, dont aucune en provenance du Québec. Pour en savoir plus : <http://math-www.uni-paderborn.de/axel/BL/blacklist.html>

André Bélanger
(andreb@sim.qc.ca)

Congestion de fournisseurs d'accès à l'Internet

LISA BINSSE

Tout le monde lorgne le marché des services d'accès à l'Internet, même les monopoles comme Bell Canada et Vidéotron. Le nombre des fournisseurs de services a quadruplé depuis un an. C'est le secteur *in* en ce moment. Les gros vont-ils tasser les petits ?

Les petits fournisseurs ne le craignent pas. Du moins c'est ce qu'ils disent. La venue de gros joueurs dans leur plates-bandes ne semble pas les inquiéter outre mesure. Au contraire, souligne Robert Quance, président de Metrix Interlink, qui compte plusieurs gros clients dont la Société Radio-Canada, SNC-Lavalin et même deux cablo-distributeurs. « Cela donne une crédibilité à l'industrie, ce qui nous donne une chance. »

Pour Austin Hill, président de Services en ligne Infobahn, qui d'ici janvier 1997 espère offrir ses services à l'échelle du Canada, l'entrée de Bell Canada dans le marché va accroître l'intérêt pour le vaste réseau mondial. Il fait remarquer que l'arrivée de Nynex dans le marché new-yorkais a eu peu d'impact sur les fournisseurs en place.

L'industrie bouge vite

C'est au contraire les gros qui pourraient éprouver des difficultés. L'industrie bouge très rapidement, avance M. Hill et il ne croit pas que Bell Canada s'y adaptera facilement.

Rory Olson, président de la firme Accent Internet, reconnaît que ce sera difficile. Toutefois, la revente de l'interurbain a fait sa niche, pourquoi pas les fournisseurs ? L'arrivée de ces entreprises confirme que « nous sommes au bon endroit ». Elles sont les bienvenues, dit-il, en autant qu'elles n'abusent pas de leur position monopolistique. Tant que les prix demeureront équitables, nous allons essayer de les concurrencer.

Pour sa part, M. Quance pense que Bell Canada va utiliser Internet comme appât pour attirer la clientèle. Ce sera en quelque sorte la cerise sur le gâteau. Les fournisseurs représentent une importante source de revenus pour Bell Canada et la société n'a pas intérêt à leur rendre la vie difficile. Il croit que c'est par orgueil que Bell entre dans ce marché et il n'est pas garanti qu'elle va y rester.

Il y aura une rationalisation naturelle qui s'opérera dans cette industrie comme dans tout secteur d'activité. « C'est inévitable », affirme M. Hill. L'arrivée de gros joueurs ne fait qu'accélérer un processus qui normalement aurait pris deux ou trois ans.

À la fin de 1997, prétendent certains, il y aura six ou sept fournisseurs à Montréal. Il y a en actuellement une quarantaine.

Les connexions à l'Internet sont disponibles au Québec depuis une dizaine d'années. Au départ, elles se limitaient aux

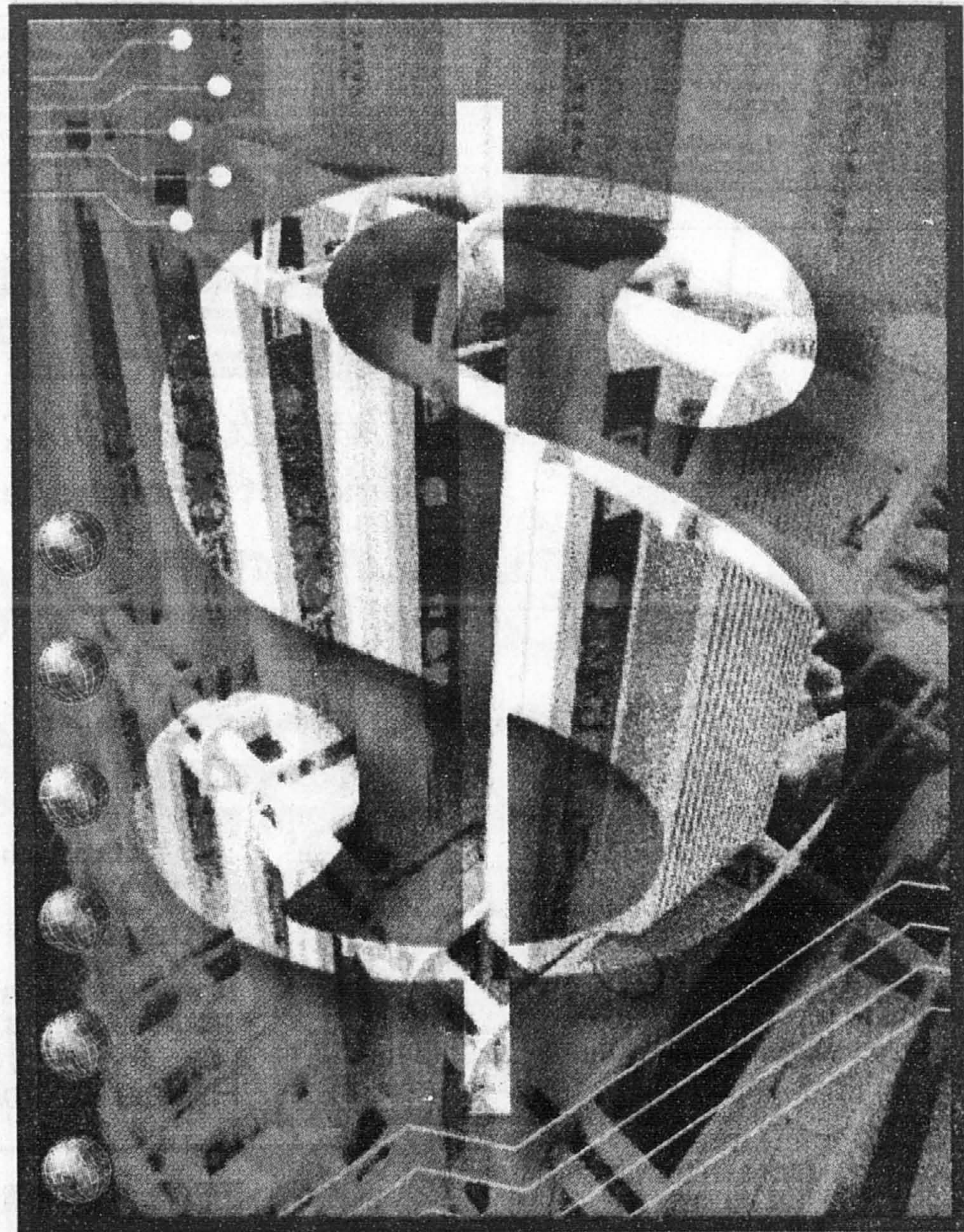


Photo: Luc-Simon Perrault, La Presse

universités et aux chercheurs. Un peu plus tard, les entreprises spécialisées en informatique se sont branchées. Ce n'est véritablement qu'à partir de 1993 que ces branchements sont devenus accessibles à tous.

L'explosion

Depuis, c'est l'explosion chez les fournisseurs qui, moyennant certains frais, offrent un accès aux multiples services du Net et une adresse électronique.

De trois au début, le nombre de fournisseurs est passé maintenant à environ 90 au Québec. Vingt nouveaux fournisseurs sont apparus en deux mois ! À quand la fin de la récréation ?

Ce n'est pas pour demain. Des fournisseurs assurent que la croissance se poursuit, de l'ordre de 10 p. cent par semaine pour certains. Un fournisseur, un des derniers arrivés, affirme que son chiffre d'affaires a doublé depuis quatre mois. De nouveaux

jeux s'ajoutent chaque semaine.

Un des nouveaux venus est Québec-Téléphone dont le serveur GlobeTrotter dessert l'est de la province. Bell Canada, qui branche déjà des gens d'affaires, pense offrir ce service aux particuliers d'ici la fin de l'année. Vidéotron est présente pour les entreprises via des lignes téléphoniques.

En consortium avec Rogers Cablesystems et Shaw Communications, Vidéotron veut également offrir un service pour une partie de sa clientèle résidentielle en 1996, cette fois par son réseau de câble (le même qui sert pour la télévision). Le service serait accessible à tous d'ici trois ans. Un essai pratique sera lancé cet automne à Brossard.

Cogeco Câble a 225 clients branchés via le câble dans le cadre d'un projet pilote à Trois-Rivières et vise à raccorder 600 clients au total d'ici la fin de

1995. Il y a aussi CF Câble qui a un projet en gestation.

Vidéotron dessert 1,2 million de clients. Selon sa propre étude, 30 p. cent des foyers québécois ont un ordinateur et 16 p. cent de ce nombre seraient compatibles avec ce genre de connexion.

Eric Baldwin, directeur planification et développement des nouvelles affaires, pense que les fournisseurs peuvent tirer profit de l'arrivée de Vidéotron.

Personne ne s'inquiète pour le moment de l'entrée des cablo-distributeurs, concurrents importants des compagnies de téléphone.

Il s'agit d'une technologie en pleine émergence qui nécessitera des millions de dollars en investissements avant d'être au point. Cogeco Câble a encore de gros défis techniques à surmonter, juge M. Quance, qui qualifie ce projet « d'un des meilleurs en Amérique du Nord ».

Le cyberspace en bref

ANDRÉ BÉLANGER
(andreb@sim.qc.ca)
collaboration spéciale

On compare souvent l'Internet à une ville dont la fonction consiste à traiter de l'information et qui se serait modernisée trop rapidement. Certains quartiers plus anciens qui traitent les informations sans artifices (FTP, Wais) ont été progressivement laissés à l'abandon au profit de zones plus modernes, capables d'enrichir cette même information avec de la vidéo, du son, de l'image (World Wide Web). Parallèlement, des quartiers entiers sont réservés à ceux et celles qui veulent plonger en direct avec d'autres internautes à travers la planète (IRC), tandis qu'un immense Palais des congrès (les newsgroups) accueille plus de 13 000 conférences portant sur une infinité de sujets. Toutes ces zones se côtoient, s'emboîtent et forment l'Internet qu'on connaît aujourd'hui.

Voici un aperçu des quartiers les plus importants sur l'Internet, histoire de démêler un peu tout ça.

● Le courrier électronique : c'est le service le plus ancien, mais aussi le plus utile et le plus répandu. On esti-



me en effet qu'une bonne part des 40 millions de personnes branchées sur l'Internet n'ont encore accès qu'au courrier électronique, comme c'est le cas pour la plus grande partie du continent africain. Il est fiable, rapide et permet d'échanger du texte, des images, du son et de la vidéo.

● Le World Wide Web : C'est la zone la plus fascinante et la plus populaire de l'Internet. Cette immense encyclopédie marie le texte, le son et l'image pour former ce qu'on appelle un hypermédia. Comme une encyclopédie, le W3 est constitué de rubriques — plus de 7 millions aujourd'hui, et leur nombre ne cesse de grimper — parsemées de mots clés soulignés ou en caractères gras. Et on se sert d'une méthode simple et intuitive pour s'y retrouver : l'hypertexte. Chaque mot clé renvoie à une autre page plus détaillée, laquelle est elle-même parsemée de mots clés qui renvoient à d'autres pa-

ges plus détaillées, et ainsi de suite. Par association d'idées, on parvient ainsi à trouver l'information précise que l'on cherche.

Le W3 offre aussi un immense avantage : il permet d'accéder facilement et simplement à la plupart des autres zones de l'Internet, par le biais de logiciels de navigation, dont les plus connus sont Netscape et Mosaic.

● les conférences USENET : Vous aimez les poissons rouges, le jazz ou la physique quantique ? Le réseau USENET vous permet de partager votre passion avec des passionnés d'un peu partout à travers le monde par le biais de l'une de ses 13 000 conférences. Cette zone fonctionne un peu comme un immense babillard électronique. On peut y afficher des messages, auxquels des gens peuvent répondre, lesquelles réponses peuvent être suivies de commentaires, auxquels on peut répondre, et ainsi de suite. On compte malheureusement encore très peu de conférences en français.

● Internet Relay Chat : Il s'agit d'une zone de l'Internet qui permet des discussions en direct avec d'autres internautes à travers le monde. Le IRC est divisé en plus de 3 000 canaux, sor-

tes de pièces dont les noms (#quebec, #friends ou #sex, par exemple) indiquent en général les sujets discutés. Des logiciels particuliers permettent d'y accéder.

● Telnet : Ce n'est pas une zone, mais plutôt un moyen dont on se sert pour se brancher à un ordinateur spécifique et y rechercher de l'information. C'est avec ce moyen qu'on peut accéder à la plupart des grandes bibliothèques.

Voici la liste des logiciels qui permettent de naviguer à l'intérieur de chacune de ces zones. Votre fournisseur d'accès Internet devrait vous indiquer comment vous les procurer.

Compatibles IBM : World Wide Web (Netscape ou NCSA Mosaic), courrier électronique (Eudora), Newsgroups (Trumpet Newsreader), Telnet (PC Telnet), Internet Relay Chat (mIRC).

Macintosh : World Wide Web (Netscape ou NCSA Mosaic), courrier électronique (Eudora conférences), Newsgroups (NewsWatcher), Telnet (NCSA Telnet), Internet Relay Chat (IRCle ou Homer).

Des extrémistes de la suprématie blanche ont envahi l'armée canadienne

HUGUETTE YOUNG
Presse Canadienne

OTTAWA

Des soldats membres de groupes extrémistes de suprématie blanche dont la « vaste majorité » provenait du Québec ont infiltré l'armée canadienne et en particulier les unités de réservistes pour avoir accès à l'entraînement et aux armes.

Les autorités militaires étaient au courant des activités de plus en plus visibles des skinheads dans les rangs de l'armée dès 1991, soit un an avant le départ du Régiment aéroporté en Somalie. Les autorités avaient noté les activités des skinheads à Trois-Rivières et à Montréal, notamment, et aussi à la base canadienne de Petawawa.

Dans un rapport daté du 22 juin 1992, le lieutenant-colonel Jones des opérations policières de l'armée avait dressé une liste de 41 noms de soldats faisant partie de groupes extrémistes ou soupçonnés de l'être, dont sept à Petawawa.

Ces révélations-chocs ont été faites hier aux audiences de la Commission d'enquête sur le déploiement des Forces armées canadiennes en Somalie.

Selon un rapport des services

de renseignement, on s'inquiétait également de l'ampleur que prenait un groupe de skinheads de Trois-Rivières à la suite d'une rixe à l'extérieur d'un bar le 11 octobre 1991.

« C'est peut-être un signe que le mouvement des Skinheads commence à être populaire avec les jeunes de la ville », pouvait-on lire dans le rapport.

On indiquait toutefois que ces skinheads de Trois-Rivières ne s'adonnaient à des actes illégaux « que lorsqu'ils visitent Montréal ».

Dans un autre rapport des services de renseignement daté du 4 février 1993, on indique que le projet SIROS (Law Enforcement Intelligence Reporting on Skinheads) avait ouvert 19 dossiers regroupant une soixantaine de personnes. L'enquêteur Paul Jenkins écrivait qu'il était difficile d'identifier le nombre exact de membres de groupes extrémistes mais que leurs activités augmentaient et qu'elles étaient surtout concentrées dans les unités réservistes.

Hier, Paul Jenkins a toutefois indiqué qu'il n'avait décelé aucune tendance chez les skinheads d'infiltrer les forces armées. Leur présence était « minimale », dit-il aujourd'hui, en soulignant que les incidents

avaient diminué depuis la crise en Somalie.

Son enquête portait sur les unités de réservistes les Voltigeurs de Québec, le Régiment du Saguenay, les Hussards de Sherbrooke, les fusiliers de Mont-Royal, le Régiment Royal de Montréal, ainsi que des unités de Québec et de Minto, au Nouveau-Brunswick et dans l'Ouest.

A Petawawa, des sept soldats sur la liste des suspects, cinq faisaient partie du Régiment aéroporté mais aucune preuve définitive ne fut apportée comme quoi ils étaient membres d'organismes extrémistes. Trois de ces parachutistes furent envoyés en Somalie dont l'un d'entre eux, le caporal Matt McKay, un néo-nazi avoué qui disait avoir cessé ses activités extrémistes.

Les autorités militaires étaient au courant de cette liste mais décidèrent néanmoins d'envoyer les parachutistes du Régiment aéroporté en Somalie car il n'y avait aucune preuve concluante.

L'unité du caporal McKay est responsable de la mort d'un civil somalien, qui fut brutalisé et torturé. M. McKay lui-même était malade le jour de l'incident. Aucune accusation ne pèse sur lui.

Une puce antiviolence pour protéger les enfants contre la violence à la télé

MANON CORNELLIER
Presse Canadienne

HULL

La protection des enfants contre la violence à la télévision passe par la classification des émissions et l'implantation d'une puce antiviolence dans les téléviseurs et les convertisseurs, soutient Rodgers Communications, le plus gros câblodistributeur au Canada.

Ces moyens sont insuffisants, rétorque la Centrale de l'enseignement du Québec. Il faut que les télédiffuseurs et que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes mettent la main à la pâte.

Selon la CEQ, enseignants et parents font déjà leur part. Malgré tout, l'agressivité et la violence infantile sont en hausse.

Le problème est du côté des télédiffuseurs qui présentent des émissions dont les valeurs vont à l'encontre de celles véhiculées à

la maison et à l'école, a souligné le secrétaire-trésorier de la CEQ, M. Alain Pélissier.

Le mémoire de la Centrale souligne que les émissions les plus violentes sont en général celles destinées aux enfants, en particulier les dessins animés et les vidéoclips.

« L'éducation de la jeunesse est une responsabilité de l'ensemble de la société, de tous les citoyens et, à plus forte raison, des plus puissants et des plus influents, lit-on dans le mémoire. Or, les industries du divertissement (jeux, médias) se comportent en ce moment comme de parfaits irresponsables. »

La CEQ propose une stratégie en 23 points qui ciblerait d'abord les dessins animés. Elle est d'accord avec l'introduction de la « puce V » et l'établissement d'une classification des émissions établie par un groupe représentatif en fonction de son contenu violent et sexiste.

Elle juge toutefois ces mesures insuffisantes. Elle favorise l'adoption d'une réglementation qui interdirait la diffusion d'émissions violentes avant 22 h. Elle demande aussi que toutes les chaînes privées et publiques, y compris RDS et Musique Plus, « soient tenues de se doter d'un plan de réduction de la violence étalé sur cinq ans et conduisant à la tolérance zéro ».

Selon M. Pélissier, ce n'est pas prôner la censure que de demander au CRTC de jouer son rôle qui est de polier les ondes publiques pour qu'elles servent les intérêts de tous, y compris ceux des enfants.

Les câblodistributeurs craignent que l'adoption de règles plus sévères, comme le brouillage ou l'interdiction d'émissions, choquent les consommateurs. Selon le vice-président de Rodgers, M. Philip Lind, ils n'appréhenderaient pas que le gouvernement leur dise quoi écouter.

Nettoyage de conduits de ventilation... pour un environnement plus sain!

Appelez avant le 21 octobre et nous payons la TPS et la TVQ!*

Un conduit principal** 39 \$

Plus 5,95 \$ par bouche.

Pourquoi nettoyer vos conduits de ventilation?

- Pour un environnement sain et confortable.
- Pour augmenter l'efficacité de votre système de chauffage.

Notre service 4 étoiles : une garantie de satisfaction à coup sûr

- ★ Nous nettoyons tous les conduits de ventilation et tous les registres.
- ★ Nous utilisons du matériel de type industriel pour effectuer un nettoyage en profondeur.
- ★ Nous nettoyons tous les types d'installations de chauffage.
- ★ Nous fixerons un rendez-vous qui vous convient; nous travaillons même le samedi.

Appelez du lundi au samedi de 8 h à 18 h



Montréal..... 339-5420
Sherbrooke..... 820-1417
Drummondville/Victoriaville..... 474-8007
Trois-Rivières..... 378-8480

*Rabais équivalant à la TPS et la TVQ! **Frais d'ouverture de la porte de visite non inclus.

AVENTURE ELECTRONIQUE

MEILLEURS PRIX GARANTIS

NOUVEAU! NOUVEAU! F.I.A. Présentement disponible dans la région de Montréal

Cours d'initiation à l'ordinateur pour débutants. Détails en magasin. INSCRIPTIONS DES MAINTENANT!

branchez-vous!... SERVICE COMPLET INTERNET* EN MOINS DE 10 MINUTES... **net-ROVER** 220 heures de service incluses. Disponible dans certaines régions et magasins seulement.

Packard Bell

WIN 95 INCLUS

LEGEND 40SCDT

- Processeur Intel Pentium® 75MHz
- Mémoire 6 Mo/Disque rigide 1 Go
- CD-ROM 4x
- Carte de son 16-bit et haut-parleurs stéréo avec 8000Hz
- Fax/Modem 14.4Kbps
- Souris et clavier
- MONITEUR EXTRA

PENTIUM 75MHz

2699⁰⁰

Packard Bell

NOUVEAU! NOUVEAU! 96

LEGEND 81SCDT

- Processeur Intel Pentium® 100MHz
- Mémoire 6 Mo/Disque rigide 1 Go
- CD-ROM 4x
- Carte de son 16-bit et haut-parleurs stéréo avec 8000Hz
- Fax/Modem 14.4Kbps, répondre main-libre
- Souris et clavier
- MONITEUR EXTRA

PENTIUM 100MHz

3199⁰⁰

hp HEWLETT PACKARD

Détaillant autorisé

IMPRIMANTE À JET D'ENCRE DESKJET 600

- Encre surimpression
- 16 fontes résidentes
- Vitesse d'impression 4 ppm en noir, 1 ppm en couleur

NOUVELLE RÉOLUTION 600x600

449⁰⁰

hp HEWLETT PACKARD

Détaillant autorisé

HP OFFICE JET

Une imprimante, un photocopieur et un télécopieur

- Imprimante à jet d'encre
- Résolution d'impression de 20x180 ppp
- Vitesse de transmission de 12 sec. par page app.
- Résolution de réception de 300x300 dpi
- Commutateur téléphone/fax

999⁰⁰

Quicken 4.0

- Windows 3.11
- 3.5"

26⁹⁹

NHL 96

- DOS/CD

59⁹⁹

FURY

- Windows 3.11/Windows 95
- CD-ROM

49⁹⁹

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des démonstrateurs ou fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Durant 30 jours suivant l'achat ou les mêmes conditions dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock.

BROSSARD	FAIRVIEW	DECAIR	LAVAL	LONGUEUIL	ST-JOSEPH	ST-LEONARD	SHERBROOKE	TROIS-RIVIÈRE
8100 boul. Taschereau (514) 233-8100	Entrée boul. Brunswick (514) 630-6815	4900 boul. Doyon Carre Decarie (514) 733-6600	3956 boul. Doyon Carre Decarie (514) 686-3956	3714 Chemin Chambly (514) 674-3714	3520 boul. St-Joseph E. (514) 235-3530	4550 boul. Maréchal (514) 346-4550	3280 Boul. Portland (819) 346-4633	Carrefour Trois-Rivières-Que. (819) 691-4520

• Place Montréal Trust (514) 282-0432 • Complexe Desjardins (514) 287-9696
• Sherbrooke Carrefour de l'Estrie (819) 820-1732 • Repentigny Carrefour de la Rivière-du-Nord (514) 582-3094
• Place Alexis Nihon • Complexe Desjardins • Place Desjardins • Carrefour de l'Estrie • Les Galeries de l'Estrie • Centre Laval • Galeries Montebello • Place Montréal Trust • Carrefour du Nord • Carrefour Richelieu • Galeries Rivière-Nord • Les proménades de Sorel • Proménades St-Jean • Galeries de Terrebonne • Place Versailles

EXPULSEUR ULTRASONIQUE

RÉVOLUTIONNAIRE! NON CHIMIQUE! SILENCIEUX! ULTRA-EFFICACE CONTRE RATS, SOURIS... élimine sans laisser de traces!

X-PULSOR déloge les nuisibles par de puissants bombardements sonores à hautes fréquences... et les expulse! Sans inaudibles pour l'humain, les animaux domestiques et de ferme. Adieu pertes, dépenses vaines et répétitives! Recommandé avec satisfaction pour résidences, fermes, commerces, industries. Protection continue pendant des années!

X-PULSOR EN GARDE 24h/24

CONTINENTAL SERVICES INTEGRÉS INC.
(514) 332-7145 ou 1-800-265-9145

Donnez-leur un lieu et des rencontres qui pourront faire tourner la chance.

Refuge des jeunes de Montréal

Tél.: (514) 849-4221

la Baie services à domicile

UNE SEMAINE SEULEMENT! OFFRES DE NETTOYAGE AVEC PRIME

NETTOYAGE DE TAPIS

Téléphonez avant le 21 octobre et nous payerons la TPS et la TVQ!*

28 \$ 2 pièces
Nettoyage à la vapeur
Prime : nettoyage d'un vestibule (valeur de 10 \$)

49 \$ 4 pièces
Plus nous nettoyons, plus vous économisez.
Prime : nettoyage d'un vestibule (valeur de 10 \$)

74 \$ Maison complète
5 pièces, 13 marches et 1 vestibule.
Prime : nettoyage d'un second vestibule (valeur de 10 \$)

Notre service 4 étoiles : une garantie de satisfaction à coup sûr!

- ★ Nos puissants appareils à la vapeur nettoient vos tapis à fond et leur rendent toute leur fraîcheur.
- ★ Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits plus passants.
- ★ Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles pour pouvoir nettoyer tous les coins.
- ★ Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient. Nous travaillons même le samedi!



Protection pour tissu appliquée sans frais supplémentaires sur un fauteuil (valeur de 20 \$)...

69 \$ Canapé et fauteuil

...et nous payons la TPS et la TVQ!*

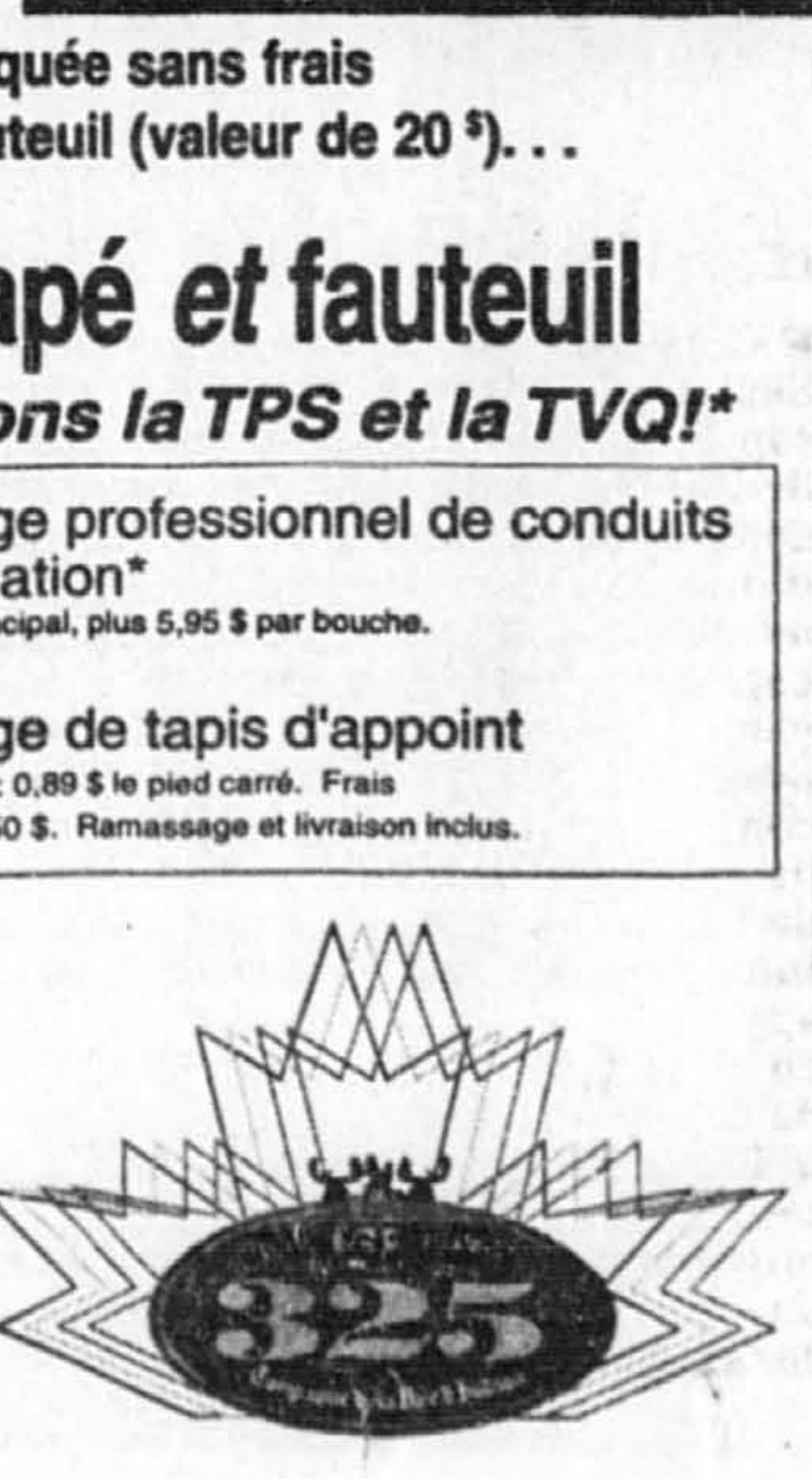
39 \$ Nettoyage professionnel de conduits de ventilation*
Un conduit principal, plus 5,95 \$ par bouche.

0,79 \$ Nettoyage de tapis d'appoint
Tapis de laine : 0,89 \$ le pied carré. Frais minimums de 50 \$. Ramassage et livraison inclus.

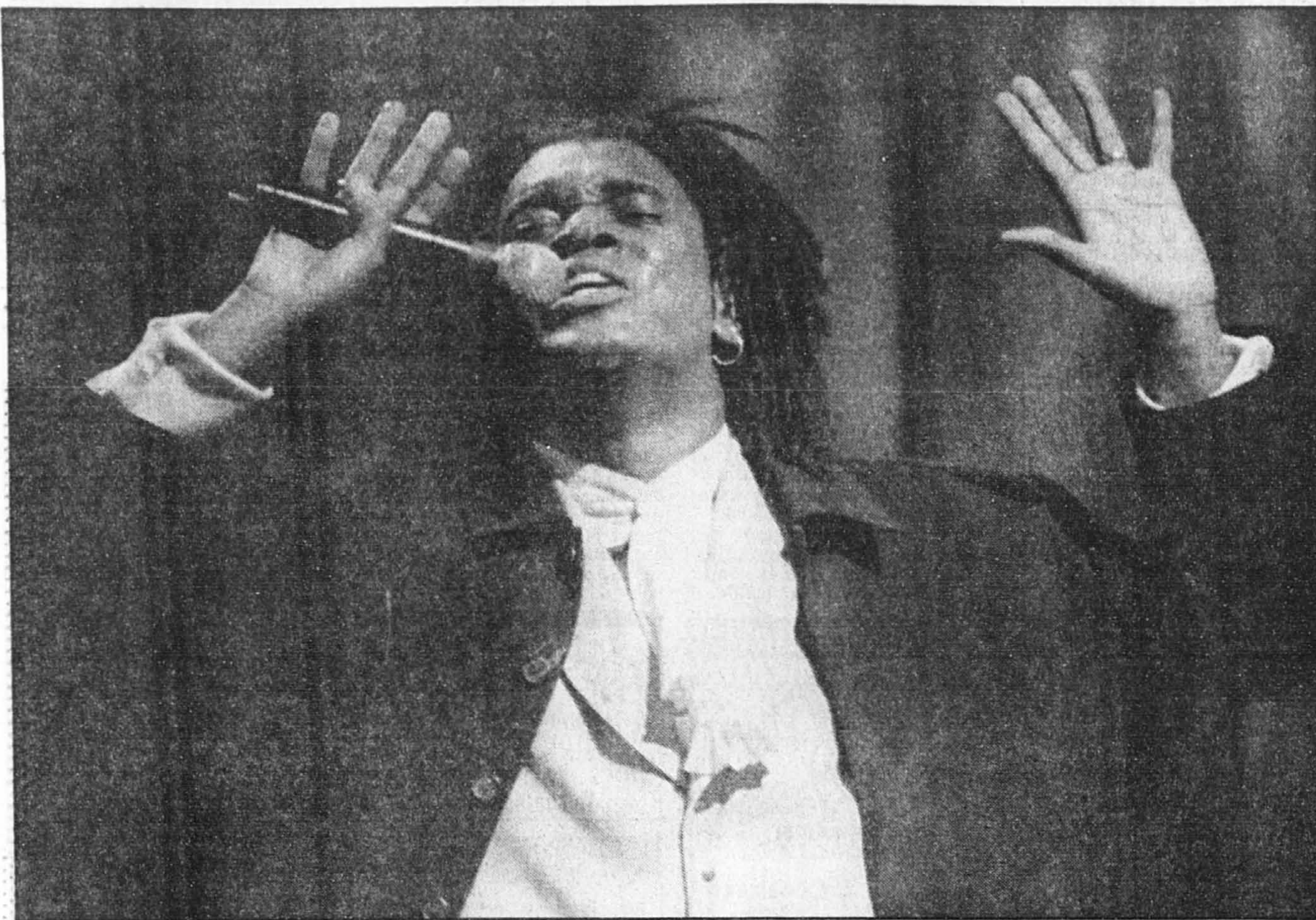
Du lundi au samedi de 8 h à 18 h

Montréal..... 339-5420
Sherbrooke..... 820-1417
Drummondville/Victoriaville..... 474-8007
Trois-Rivières..... 378-8480

*Rabais équivalant à la TPS et la TVQ. **Frais d'ouverture de la porte de visite non inclus. Demandez nos trousseaux de nettoyage gratuits! Renseignez-vous sur notre PROCÉDÉ DE NETTOYAGE COMBINÉ AU SHAMPOING ET À LA VAPEUR, offert à seulement 9 \$ de plus par pièce. Le traitement de protection des fibres, de même que le nettoyage des tapis traités au Stainmaster® ou des tapis barbares sont offerts moyennant des frais supplémentaires. Les salons et salles à manger combinés, ainsi que les pièces de plus de 200 pieds carrés sont considérées comme deux pièces. Le nombre minimal de pièces à nettoyer est de deux. Service de camion-usine moyennant 9 \$ additionnels par pièce. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Frais supplémentaires pour le nettoyage à sec et pour les tapis en coton hautes, les canapés modulaires et les coussins de dossiers non attachés. L'offre prend fin le 31 octobre 1995.



ARTS ET SPECTACLES



Anthony Kavanagh

PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse

Anthony Kavanagh :
parti pour rester !

JOCELYNE LEPAGE

■ Le premier pari qu'aura remporté Anthony Kavanagh, avant même de donner un premier « one man show », c'est que nous savons maintenant comment son nom s'écrit. Le deuxième pari, il l'a remporté hier, devant une salle à peu près exclusivement remplie d'invités — habituellement les salles les plus difficiles — en faisant la preuve qu'il a ce qu'il faut pour devenir l'un des meilleurs stand-up québécois.

Un stand-up qui s'inspire de la couleur de sa peau et des événements de sa propre vie pour faire rire, et qui aborde quelques sujets délicats comme le racisme et le sida en ayant l'air de ne pas y toucher. Un stand-up qui a assez de présence d'esprit pour rendre le public complice de ses erreurs ou de ses maladroites et qui n'a recours ni à des décors, ni à des gadgets, ni à des costumes pour enrober ses textes. Quelques éclairages suffisent.

Mais c'est au médium de la télévision que Kavanagh emprunte le plus et c'est elle qu'il critique le plus en ayant l'air, encore une fois, de ne pas le faire. Elle l'a aidé, dit-il, à se poser les grandes questions existentielles. « McCain, qu'est-ce que tu as fait à mes frites ? » en est une. Elle a troublé son vocabulaire. « Quel est le contraire du mot ordinaire ? B.B.Q. » C'est à la télévision qu'il puise la multitude de voix

et de bruits qu'il fait intervenir à tout moment dans ses propos, des voix qui viennent d'émissions traduites en français, ou d'annonces publicitaires ; des bruits de voitures, de coups de poing, de coups de feu, comme on en entend dans les dessins animés.

Un de ses numéros les plus drôles d'ailleurs est une imitation d'une émission de marionnettes, *Les sentinelles de l'air*, ces pantins tirés par des fils, et par les cheveux. Mais le duel entre Luke Skywalker et Darth Vader, emprunté celui-là au cinéma (*La guerre des étoiles*) et fait entièrement de bruits, est un autre morceau de « bravoure » en son genre. Il y en a d'autres, mais celui que l'on retiendra avant tout, c'est cette espèce de monologue où tout en s'attaquant à la pensée politiquement correcte et à la langue de bois, il livre un message on ne peut plus p.c. sur le port du condom.

Kavanagh termine son spectacle par une partie « musicale », c'est-à-dire qu'il s'adonne à certaines imitations — parfois même il imite les instruments musicaux. Il en chante aussi une petite dernière, avec sa propre voix, qu'il force inutilement. Je ne sais pas si c'est une très bonne idée. On sort du théâtre avec *Georgia on our minds*, qui est une bien belle, et vieille, chanson, alors que c'est le comique qui mérite de rester dans les mémoires.

EN VENTE
MAINTENANTFONDS MUTUELS
TRIMARK

présente

La comédie musicale



Demain Matin
Montréal M'attend

TREMBLAY

DOMPIERRE

FILIATRAULT

en collaboration avec
EATON

790-1111

MONTRÉAL

THÉÂTRE ST-DENIS 1 • DÈS LE 5 DÉCEMBRE 1995 • (514) 790.1111

SHERBROOKE

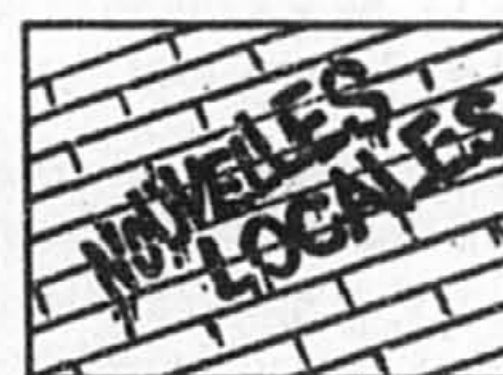
SALLE MAURICE O'BREADY • 16 ET 17 FÉVRIER 1996 • (819) 820.1000

QUÉBEC

GRAND THÉÂTRE • DÈS LE 28 FÉVRIER 1996 • (418) 643.8131

La Presse

Chorégraphies: JEAN GRAND-MAÎTRE

Décor: DAVID GAUCHER • Costumes: MÉRÉDITH CARON • Lumières: CLAUDE ACCOLAS
Conception sonore: FRANÇOIS BERGERON • Accessoires: NORMAND BLAISAvec: ÉLYSE MARQUIS, SYLVIE BOUCHER, FRANCE CASTEL, EMMANUEL BILODEAU, NORMAND LÉVESQUE, CARMEN FERLAN,
DANIELLE LORAIN, CHANTAL DAUPHINAIS, GENEVIÈVE DORION-COUPAL, ANNE DRYBERG, NATHALIE GADOUAS,
ELISABETH LENORMAND, MARIE-CLAUDE MICHAUD, HELENE PARENT, NATHALIE-EVE ROY, NATHALIE SIMARD, SIMON ALARIE,
RICHARD BELHUMEUR, NORMAND CARRIÈRE, JEAN-LUKE CÔTÉ, DAMIEN HÉTU, JOEL LEGENDRE, FRANÇOIS L'ESPERANCE,
JEAN MAHEUX, JACQUES MARCHÉ, MARIO MARCIL, PIERRE MAYERChef d'orchestre: FRANÇOIS DOMPIERRE • Musiciens: JIMMY TANAKA, ROGER HEWETT, BOB COHEN, DONALD MEUNIER, SYLVAIN GAGNON,
RICHARD PROVENCAL, LUC BOIVIN, ANDRÉ PROULX, RICHARD BAUDET, RON DI LAURO, MUHAMMAD ABDUL AL-KHABYR, CHRISTINE GIGUÈREThéâtre
St-DenisBerri
1594 rue St-Denis
Renseignements: 849-4211BILLETS EN VENTE AU THÉÂTRE ST-DENIS,
CHEZ EATON CENTRE-VILLE
OU PAR TÉLÉPHONECITE
107.1 FM
ROCK-DÉTENTENOUVELLES
LOCALES

InfoBref Bell

Que s'est-il passé dans votre ville? Pour connaître les nouvelles locales du jour avant même que La Presse ne les mette sous presse, composez le 875-2355 dès minuit. Au son de la voix, faites le 120.



La Presse

Tirage du
95-10-11

1 9 18 33 36 48

Numéro complémentaire: 29

RÉSULTATS
Loto-Québec

GAGNANTS	LOTS
6/6 0	5 221 495,10 \$
5/6+ 8	99 748,40 \$
5/6 340	1 877,60 \$
4/6 19 737	62,00 \$
3/6 354 582	10 \$

Ventes totales: 19 701 641,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 10 000 000,00 \$
Prochain tirage: 95-10-14

Tirage du
95-10-11

NUMÉROS	LOTS
889781	100 000 \$
89781	1 000 \$
9781	250 \$
781	50 \$
81	10 \$
1	2 \$

Tirage du
95-10-12

1	2	11	12	13
15	16	17	30	32
33	34	39	41	43
52	61	62	69	70

Prochain tirage: 95-10-13

T V A, LE RESEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUEBEC

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

RADIO ROCK-DÉTENTE PRÉSENTE

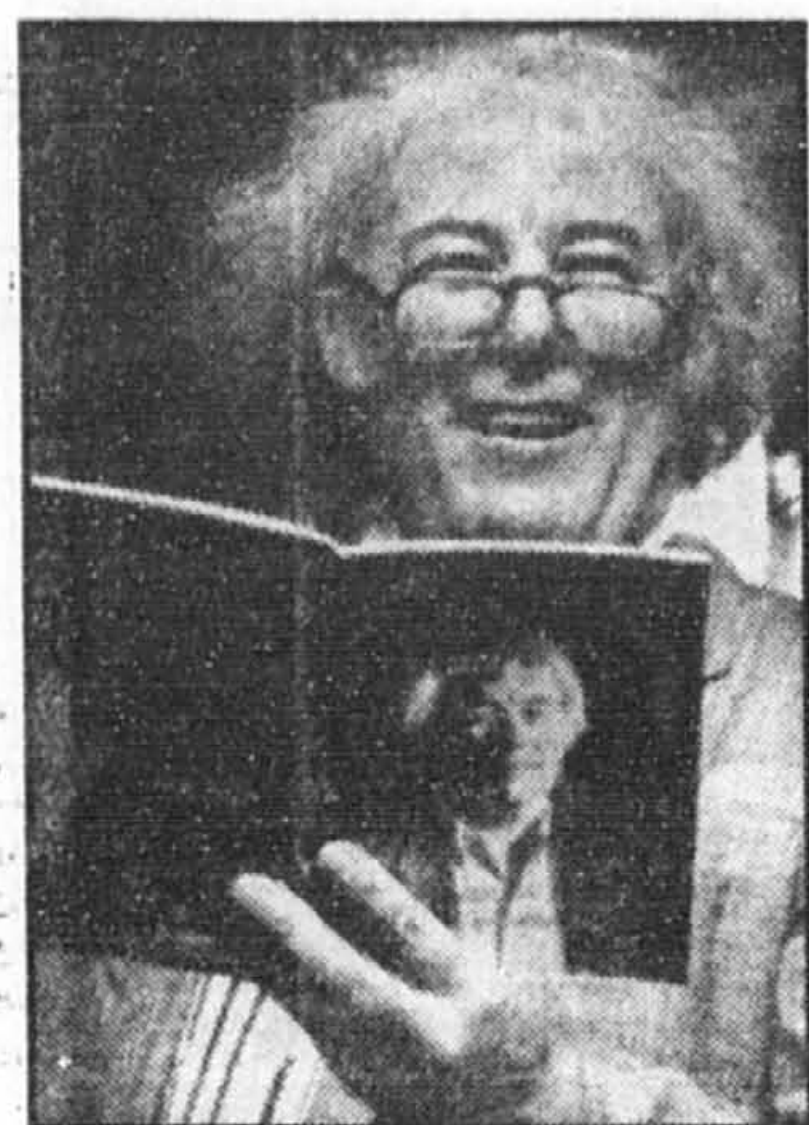
LYNDA
LEMAY

24 septembre Coaticook
29 septembre Matagami
30 septembre Ville-Marie
4 octobre Val d'Or
5 octobre Rouyn-Noranda
7 octobre Amos
27-28 octobre L'Assomption
3 novembre Châteauguay
10-11 novembre Québec
12 novembre Lapocatière
14 novembre Gaspé
17 novembre Donatona
18 novembre Thetford-Mines
24 novembre Trois-Rivières
25 novembre La Tuque
1 décembre Maniwaki
2 décembre Hull
8 décembre Waterloo

3^e SÉRIE DE SUPPLÉMENTAIRES
DE RETOUR AU GESU
pour la 100^e, 101^e, 102^e représentation
20 - 22 octobre à 20 h
21 octobre-complet
Supplémentaire 23 oct.

(1200, rue Bleury)

Billets en vente
à la billetterie du
Gesù 861-4036
et dans le réseau
Admission
790-1245 ou
1-800-361-4595



Seamus Heaney

Seamus Heaney : « La poésie sera toujours d'actualité »

Agence France-Presse
LONDRES

■ La poésie « sera toujours d'actualité dans le monde car elle fait partie de l'esprit individuel qu'elle fortifie », a affirmé hier le nouveau prix Nobel de littérature, l'Irlandais Seamus Heaney, au cours d'un point de presse dans les locaux de son éditeur londonien Faber and Faber.

« La poésie n'a rien à voir avec l'actualité, c'est comme manger et boire », s'exclame-t-il d'une voix à peine teintée d'accent irlandais, ses bras faisant de grands moulinets.

Chemise blanche boutonnée jusqu'au col, veste en lin beige, chaussures marrons qui ont connu des jours meilleurs,

Seamus Heaney s'avoue heureux. Sans complexe.

Lui demande-t-on si son prix lui paraît trop élevé : « la valeur du prix, répond-il, c'est l'amplification qu'il a sur une forme d'art ». D'ailleurs, « le monde est plein d'artistes escrocs de haut vol et de gaspillage d'argent ».

Il ne sait pas ce qu'il va faire des 1 300 000 dollars, mais il continuera d'enseigner quatre mois par année à l'université américaine d'Harvard : « j'aime cela, c'est un plaisir », avoue-t-il, reconnaissant que ses cours ex-cathedra lui évitent la torture d'avoir à noter les élèves : « C'est moins pédagogique qu'épisodique. Vous énoncez un sermon ».

Au printemps, il enseignera la poésie irlandaise moderne et contemporaine,

mais il n'a pas l'intention de parler de lui.

« À 56 ans, dit-il, je considère que j'ai eu l'entraînement de la frugalité. D'ailleurs, plusieurs poètes venaient de l'argent silencieux qui dort ». « Je viens d'une famille où l'on considérait normal de gagner sa vie », insiste ce poète qui a enseigné à plein temps dans les collèges jusqu'à l'âge de 33 ans.

Comment donner plus de place à la poésie aujourd'hui ? « Avec davantage de poètes de haute qualité », réplique-t-il, critiquant en termes voilés ces enseignants qui ne voient dans les poèmes qu'un reflet des problèmes de société et « oublient le facteur plaisir de cet art ». « La poésie, c'est très difficile à enseigner », reconnaît-il cependant, soulignant que « les gens en ont souvent peur ».

Le visage rond et souriant, Seamus ne correspond guère à l'image du poète affamé, courant après les éditeurs : « Mes premiers poèmes, se rappelle-t-il, je les ai envoyés aux journaux de Belfast, et ils ont été acceptés tout de suite ».

Ensuite, Faber and Faber le contacte. « Mon expérience a été inhabituelle par cette immédiate reconnaissance », avoue-t-il. « Cela m'a donné de la confiance dans mon travail ».

Le poète reconnaît quand même qu'il « appréhende » les obligations qui s'attachent à ce prix, et la célébrité qui en découle.

« Mais, dit-il, j'ai une femme merveilleuse et une famille très protectrice... De toute façon, tous les Irlandais sont célèbres de naissance ».

Herpès génital Étude sur un vaccin

COUPLES RECHERCHÉS DANS LESQUELS L'UN OU L'AUTRE DES PARTENAIRES SOUFFRE D'HERPÈS GÉNITAL

Nous cherchons des volontaires pour évaluer un vaccin qui pourrait prévenir l'herpès génital chez les personnes à risque d'attraper l'herpès de leur partenaire.

Pour plus d'informations appeler :

Hôpital Notre-Dame
Recherche - Dermatologie
Auray
Jour: 876-5699
Soirs et fins de semaine:
854-6256

Clinique Médicale
l'Actuel
Denise: 524-3639 ou
524-1001

Hôpital Général Juif
Dépt des maladies infectieuses
Gloria: 340-7578

Confidentialité assurée

BOUTIQUE DE SKI SIREN SPECIALISTE DU SKI DE FOND

• Patins alignés
OXYGEN - ROLLERBLADE
roulettes-freins-accessoires
• Bottes
SALOMON - ALPINA
• Skis
FISHER - ATOMIC - ELAN
• Vêtements
LOUIS GARNEAU
Tous les gants et tuques en magasin.

**10 à 40%
de rabais***

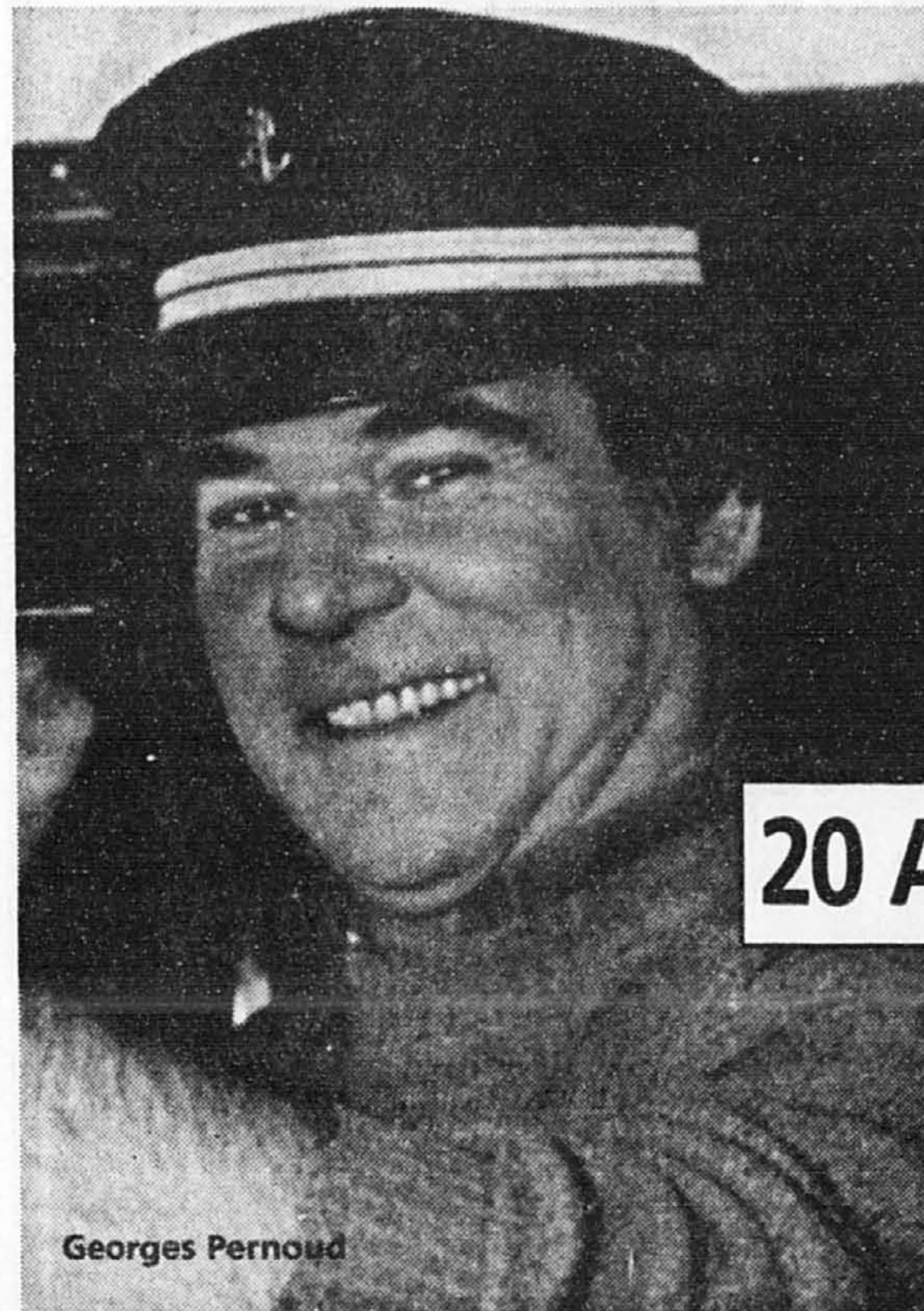
+ 5 % de rabais*
additionnel avec coupon

*Offres valides jusqu'au 25 oct. 95

6131, rue Sherbrooke Ouest
Tél.: 482-2734

ce soir

22^h **cha bada**



Georges Pernoud

THALASSA

Ce soir à 19 h 30

Rediffusion demain 13 h

Une émission spéciale de deux heures pour ce 20^e anniversaire. Un fascinant tour du monde de l'aventure marine.

Des femmes, des hommes, leur vie, leur destin, leur servitude, leur amour pour la mer, Passionnant.

Ne manquez pas le bateau à TV5 !

20 ANS D'AVENTURES EN MER!

TV5

Gregory reçoit:

Martin Drainville
Michel Bergeron
Sylvain Cossette

TVA

Votre soirée de télévision

La Presse

CHOIX D'ÉMISSIONS par Louise Cousineau

19:00 **10 — FORT BOYARD**
Marie-Josée Croze, Luck Mervil et leur équipe affrontent l'horreur.

15 — LA BALLADE DES MISÉRABLES
Documentaire sur le tournage du film de Claude Lelouch *Les Misérables* où Jean-Paul Belmondo joue Jean Valjean.

20:00 **17 — DROIT DE PAROLE**
Oui ou non: une victoire du oui aura des conséquences sur l'économie du Québec? Parmi les invités: Michel Bélanger, Yves Duhaime, Gerald Larose, Léo-Paul Lauzon et la présidente d'une compagnie de framboises.

21:00 **2 — SCÈNES DE LA VIE CULTURELLE**
Sujet: Robert Lepage, avec son musicien Robert Caux, le journaliste Remy Charest, les comédiens Marc Labrèche et Macha Limonchik.

22:00 **10 — CHA BADA**
Invités: Sylvain Cossette, Michel Bergeron, Martin Drainville.

17 — JANETTE TOUT COURT
Divorcer sans se déchirer: première de deux émissions qui porte ce soir sur la garde des enfants.

15 — BESOIN D'AMOUR
Invités: Francis Reddy et Claude Quenneville.

22:25 **2 — LE POINT MÉDIAS**
Radio-Canada dit non à la pub du oui.

23:00 **15 — LA PROMESSE**
James Garner doit s'occuper de son frère James Woods qui est schizophrène. Bon film.

00:00 **15 — L'EFFROYABLE CRÉATURE**
Pour finir en horreur ce vendredi 13, la version de *The Thing*. Ça se déroule en Antarctique et c'est bien épeurant.

	CANAU	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAU
SRC	2 9 9	Ce soir		Cinéma / DAVID (5) avec Kirstie Alley, Sam Waterston (18:59)		Scènes de la vie culturelle / Robert Lepage		Le Téléjournal	Point médias (22:25)	Sport / Météo (23:25)	Cinéma / UN BON FLIC (6)	2 9 9		SRC
TVA	4 7 8 1	Le TVA	Piment fort	Fort Boyard / Marie-Josée Croze, Luck Mervil	Cinéma / LE GROS BLEU (6) avec Bill Pullman, Wendy Schaal	Beetle Bailey	chaBada / Sylvain Cossette, Michel Bergeron, Martin Drainville	Le TVA & le TVA Sports / Loterie (23:56)				4 7 8 1		TVA
RQ	15 17 24	Passé- Partout	La Légende de Croc Blanc	Le Québec aujourd'hui	Graffiti	Droit de parole / Conséquences négatives sur le non	Avec un grand A / Hélène et Alexis	Janette... tout court / Divorcer sans se déchirer	Cinéma / LA PROMESSE (3) avec J. Garner, J. Woods			15 17 24		RQ
TQS	16 30 35	Guerre des clans	Flash / Robert Lepage	La Ballade des misérables	Cinéma / GREMLINS 2: LA NOUVELLE GÉNÉRATION (4) avec Zach Galligan, Phoebe Cates	Besoin d'amour / Francis Reddy	Le Grand Journal	Sports Plus	Sports Plus Extra			16 30 35		TQS
CBC	4	Newsday	On the Road...	Royal Canadian Air Force	Rita & Friends	Side Effects	CBC News	News	Larry Sanders			4		CBC
	5	NewsWatch	Inside Quebec	On the Road...								5		
	6											6		
CTV	12	Pulse	E.T.	Madison	Baseball / Mariners - Indians							12		CTV
	8 13	Newsline	Wheel of Fortune	Jeopardy!								8 13		
ABC	8	News (17:00)	ABC News	Roseanne	Home Videos	Family Matters	Boy Meets World	Step by Step	Hangin' with Mr. Cooper	20 / 20	News	Nightline (23:35)		ABC
	22	News		E.T.	Roseanne							22		
	13	News (17:00)										13		
CBS	3	News	CBS News	Jeopardy!	Wheel of...	Dweeb	The Bonnie Hunt Show	Picket Fences	American Gothic			3		CBS
	7	News		Wheel of...	Jeopardy!							7		
	8			Home Improv.	Wheel of...							8		
NBC	5		NBC News	American...	Extra...	Baseball / Mariners - Indians						5		NBC
	10											10		
PBS	33	MacNeil / Lehrer Newshour	Nightly Business	VT this Week	Washington Week	Wall Street Week	A Lady Does Not Write	Cinéma / THE YEAR OF LIVING DANGEROUSLY (3)				33		PBS
	18			McLaughlin...			Mystery! / Gallowglass (2/3)	Cinéma / AGATHA CHRISTIE'S 13 AT... (5)	Charlie (23:35)			18		
	57	ITN News	Nightly Bus.	MacNeil / Lehrer Newshour	The Wonder of the World			Beiderbecke / Sister (22:50)	Cinéma / THE EARRINGS... (2)			57		
ONT	6	Global News (17:30)	A Current Affair	E.T.	Outer Limits	The X Files	20 / 20	Global News	Sports			6		ONT
	12	...pas sorcier	J'aime la télé	Panorama	Écrivain du 20e siècle	Cinéma / J'EMBRASSE PAS (3) avec M. Blanc, P. Noiret	Panorama					12		
	24	Bill Nye	Off the Hook	Shark Files	Studio 2	Heartbeat	Cinéma / CHILD MURDERS (5) avec B. Toth	Band of Gold				24		
A & E		Police Story	The Rockford Files	Biography: Lewis and Clark	Investigative Reports	Ancient Mysteries	Law and Order					A & E		
BRAVO		Caribbean Hot / Flow (18:53)	Bravonews	MovieTV/Flow	No Price Too High (5/6)	Cinéma / THE LAST TYCOON (3) avec R. De Niro, I. Boulting	Mary Hartman	Fernwood				BRAVO		
CANAL D		Animalier: terre d'Angleterre	Le Goût du monde	20e siècle	Espions	Agatha Christie	Cinéma / HISTOIRES... (4)	CANAL D						
DISC.		Beyond 2000	@ discovery.ca	The Living Sea	A. C. Clarke's	Heaven & Earth	Adventures in Wild Places	@ discovery.ca				DISC.		
FOX		Blossom	The Simpsons	Home Improv.	Seinfeld	Strange Luck	The X Files	Matlock	Star Trek: Next Generation			FOX		
FOX(Ont)		The Simpsons	Roseanne	Fresh Prince	Home Improv.			Seinfeld	Star Trek: The Next Generation	Cops		FOX(Ont)		
MP		Planète Rock	Le Décompte MusiquePlus	Le Combat des clips	Les Aventures du Grand Taibot	Bouge de là	BlackOut					MP		
NW		World News	Bus. World	Early Edition	Leadership	The Lead	Face Off	Pamela Wallin Live	Witness	The National	National Sports	NW		
RDI		Euronews	Capital actions	Visite du premier ministre de la Chine	Reportages	Le Téléjournal	Scully RDI	Résumé des discours des candidats	Le Référendum aujourd'hui			RDI		
RDS		AMA (17:30)	Sports 30 Mag	Autodrome...	Baseball / Braves - Reds					Sports 30 Mag		RDS		
SE		Livre de... (16:50)	L'agent fait la farce 33 1/3: l'insulte (18:45)	Au-delà du réel (20:10)	Octobre	Rêve d'Arizona (22:40)						SE		
TMN		Final Mission (17:15)	Baby's Day Out	News / (20:45)	Radioland Murders	The Chase						TMN		
TSN		Boxing (17:00)	Sportsdesk	Inside Sports	PGA Las Vegas Invitational	Football CFL / Eskimos - Mad Dogs						TSN		
TV5		30 millions...	Studio... (18:25)	Journal FR2	Thalassa	FrancoFolies	Paris / Météo	Journal belge	Studio Gabriel	Visions (23:35)		TV5		
YTV		Sweet Valley	Clips	Captain Power	Bigshots	Rocko's	It's Alive!	Squawk Box	Whose Line...	Must Be Mad!	Tilt 23 1/2	Dog House	Maniac...	YTV

CABLE: A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - CANAL D = ARTS ET DIVERTISSEMENT - DISC. = DISCOVERY - MP = MUSIQUE PLUS - NW = NEWSWORLD - RDI = RÉSEAU DE L'INFORMATION - RDS = RÉSEAU DES SPORTS - SE = SUPER ÉCRAN - TMN = THE MOVIE NETWORK - TSN = THE SPORT NETWORK - TV5 = TÉLÉVISION INTERNATIONALE - YTV = YOUTH TV

Nos Musici furent presque héroïques !

CLAUDE GINGRAS

■ Avant de commenter le concert d'ouverture de la douzième saison de nos Musici, il faut, je pense, dénoncer les conditions invraisemblables faites hier soir au public rassemblé à Pollack Hall et surtout aux musiciens obligés de jouer pendant presque deux heures sous les projecteurs. Un peu partout, on voyait les gens s'éventer avec leurs programmes. Je n'ai jamais vu chose pareille au mois d'octobre.

Pollack Hall est muni d'un système de climatisation. Celui-ci fonctionnait l'été dernier lors du concert du National Youth Orchestra. Pourquoi ne fonctionnait-il pas hier soir ?

Même si c'est là leur travail et qu'ils sont rémunérés pour le faire, les musiciens ont droit à un minimum de confort pour donner un bon rendement. Et le public, peut-être plus encore, parce qu'il paie sa place. On entend partout les organisateurs de concerts se plaindre que les salles se vident. Ce n'est certainement pas en rendant l'écoute absolument pénible, comme McGill l'a fait hier soir, qu'on fera du concert une chose attirante pour un public sollicité partout ailleurs. Les directeurs de salles devraient y penser — s'ils sont en mesure de penser, bien sûr...

Dans le cas présent, je dois donc une certaine indulgence aux Musici et aux surnuméraires (vents, percussions, claviers) requis par le programme. Déjà, à cause de la chaleur, la concentration était assez difficile de ce côté-ci de la rampe. Mais, connaissant la petite symphonie de Mozart jouée comme entrée en matière, je dois préciser que l'atmosphère de bain de vapeur qu'il faisait là n'a aucunement affecté mon jugement : ce K. 129, comme tant d'autres pièces de jeunesse sans intérêt de la même période, est à laisser aux intégrales discographiques. Ici, une bonne première lecture cependant.

Après quelques petits grincements, le *Divertimento* de Bartok reçut une exécution rythmiquement énergique et bien sonore. Comme sur son enregistrement, Turovsky ajoute à l'« adagio » central un troisième « p » aux deux indiqués dans la partition, créant ainsi un contraste encore plus fort avec les deux allegros.

L'après-entracte donnait la vedette à Turovsky violoncelliste. Dominant l'avant-scène, jouant de mémoire et dirigeant à l'occasion d'un geste de l'archet ou maintenant le rythme en tapant sur son instrument, Turovsky reprit les *Méditations* que Leonard Bernstein tira de son oratorio *Mass* à l'intention de Rostropovitch, surpassant celui-ci dans l'extase ou l'exubérance. Ici, mention tout spéciale aux interventions des trois percussionnistes.

Turovsky et les Musici ont aussi enregistré l'arrangement, de Gaspar Cassado, du troisième Concerto pour cor de Mozart. Cassado modifie ici et là la partie de cor pour l'adapter à la ligne de violoncelle et hier soir, il m'a semblé que Turovsky en mettait encore. Chose certaine, il n'y a pas de grincements sur son enregistrement... mais il faisait si chaud hier soir !

Ce qui n'a pas empêché le brave Yuli de se lancer dans un rappel. Il a bien fait de le nommer — l'Allemande de la sixième Suite de Bach — car je ne suis pas sûr que je l'aurais reconnu.

I MUSICI DE MONTRÉAL. Chef d'orchestre et soliste : Yuli Turovsky, violoncelliste. Hier soir, Pollack Hall de l'université McGill.

Programme :
Symphonie no 17, en sol majeur, K. 129 (1772) — Mozart

Divertimento 20 pour cordes, Sz. 113 (1939) — Bartok

Three Meditations from « Mass », pour violoncelle et orchestre (1971) — Bernstein

Transcription pour violoncelle et orchestre du Concerto pour cor et orchestre no 3, en mi bémol majeur, K. 447 (1783), de Mozart — Cassado

Aidez-nous à prouver que la plume peut triompher du scalpel. Ils sont près d'un million de Québécois et de Québécoises à compter sur votre geste. Composez le 1 800 335-6175 dès aujourd'hui.

La Société d'Arthrite, 2155, rue Guy, bureau 1120, Montréal (Québec) H3H 2R9

Ou Bruncher

ce week-end

HOTELLERIE LES TROIS TILLEULS. Au bord de la rivière Richelieu, près de Montréal, dans un décor rustique. Samedi et dimanche, petit déjeuner brunch 7 h 30 à 10 h, 9,75 \$; samedi midi, déjeuner table d'hôte 22,75 \$. Dim., brunch gourmand 11 h à 14 h 30, 25,50 \$. 856-7787.

HOTELLERIE RIVE GAUCHE. Sous le charme d'un petit hôtel raffiné le long de la rivière Richelieu, nous saurons réjouir ceux qui nous découvriront. Brunch GOURMAND de 11h à 15h. 17,50\$/pers. 467-4477.

Si vous désirez annoncer sous cette rubrique, appelez (514) 285-7228, du Québec 1 (800) 667-5961

AMOUR, HUMOUR et TEQUILA!

Grâce à La Presse

CFGL 105.7 fm

MAJOLFI DISTRIBUTION

400 chanceux assisteront à une GRANDE PREMIÈRE

DEUX CRIMES

DOS CRIMENES

"DÉSARÇONNANT... d'une SENSUALITÉ très fine!"
— André-Patrick Cordolien, PRESSE OCEAN

un film de Roberto Sneider

le jeudi 26 octobre à 19 h 30
au cinéma du Complexe Desjardins

Le film prendra l'affiche le vendredi 27 octobre en versions française et originale avec sous-titres anglais.

Pour plus de chance de gagner, écoutez
MUSI-FAX AU SUR LES VUES et JEU DE MOTS
CFGL 105.7 fm

Pour assister à la première du film, remplissez le coupon publié dans La Presse des 10,11,12,13,14,15 et 16 octobre 1995, et retournez-le à l'adresse indiquée avant midi le 17 octobre 1995. Les gagnants seront tirés au sort le 17 octobre 1995. 200 gagnants recevront par la poste un laissez-passer double. La valeur des prix est d'environ 3 200 \$. Le texte des règlements relatifs à ce concours est disponible chez Majolfi Distribution.

Retournez ce coupon-réponse à: Concours DEUX CRIMES
case postale 490, succursale C, Montréal, Québec, H2L 4K5

Retournez ce coupon-réponse à: Concours DEUX CRIMES
case postale 490, succursale C, Montréal, Québec, H2L 4K5

Retournez ce coupon-réponse à: Concours DEUX CRIMES
case postale 490, succursale C, Montréal, Québec, H2L 4K5

Retournez ce coupon-réponse à: Concours DEUX CRIMES
case postale 490, succursale C, Montréal, Québec, H2L 4K5

Retournez ce coupon-réponse à: Concours DEUX CRIMES
case postale 490, succursale C, Montréal, Québec, H2L 4K5

Retournez ce coupon-réponse à: Concours DEUX CRIMES
case postale 490, succursale C, Montréal, Québec, H2L 4K5

Retournez ce coupon-réponse à: Concours DEUX CRIMES
case postale 490, succursale C, Montréal, Québec, H2L 4K5

LA LISTE S'ALLONGE ENCORE... LE SUCCÈS CONTINUE!

"UN COUP DE MAÎTRE!"

- Paul Villeneuve, JOURNAL DE MONTRÉAL

LISTE NOIRE

VERSAILLES 359-7880 Place Versailles	CENTRE LAVAL 688-7776 1600 Le Corbusier	CHATEAUGUAY 691-2463 180 boul. d'Anjou	LACORDAIRE 113-24-3000 1590 boul. des Grands-Prés	PLAZA REPENTIGNY 657-8452 15 Notre-Dame (angle Ste-Elisabeth)	STE-THERÈSE 979-4444 Place Ste-Thérèse	ST-BASILE 441-7952 257 boul. Laurier	DRUMMONDVILLE 478-2966 Capitol
TERREBONNE 471-6644 1071 Chemin du Cége	VALLEYFIELD 371-1003 De Paris	ST-JEROME 436-3944 Carrefour du Nord	ST-HYACINTHE 773-9492 Le Paris	JOLIETTE 752-0366 Cinéma du Carrefour	STE-ADELE 229-7655 Cinéma Pine	SHAWINIGAN 539-6700 Cinéma Birmans	TROIS-RIVIERES 373-1001 Imperial

HARVEY KEITEL

DANS

Le regard d'Ulysse

Connes 95

Grand Prix du Jury Prix de la critique internationale

PARISIEN 866-3856
480 Ste-Catherine O.

Y. ORIGINALE AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS

CENTRE-VILLE 849-FILM
2001 Université metro McGill

Y. ORIGINALE AVEC SOUS-TITRES ANGLAIS

L'amour est une aventure lorsque l'un de vous est certain... et que l'autre est positif.

Jeffrey

13 ANS+

Steven WEBER
Sigourney WEAVER
Patrick STEWART
Olympia DUKAKIS

MAINTENANT À L'AFFICHE!

LOEWS 861-7437
954 Ste-Catherine O.

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

"...UNE HEUREUSE SURPRISE ET UN EXCELLENT DIVERTISSEMENT."

- Le Journal de Montréal

"...MARC MESSIER EST D'UN DRÔLE!!! IL N'Y A PAS UNE SCÈNE OÙ IL NE NOUS FAIT PAS RIRE À MOINS QUE CE SOIT POUR NOUS FAIRE PLEURER... À VOIR."

- TQS Le grand Journal

"...COMME DE FUNÈS, STEVE MARTIN OU MEUNIER, MESSIER A UNE RÉELLE PRÉSENCE À L'ÉCRAN."

- Voir

"...LE SPHINX EST ÉMAILLÉ DE DIALOGUES SAVOUREUX ET DE REBONDISSEMENTS INATTENDUS. SERGE THÉRIAULT EST FANTASTIQUE."

- Le Lundi

"...LE SPHINX EST UNE RÉUSSITE. UN FILM QUI NOUS ATTEINT."

- CIBL

"MARC MESSIER REMARQUABLE, CÉLINE BONNIER EXQUISE... À VOIR!"

- Franco Nuovo, Bon Dimanche

"DIALOGUES EXTRAORDINAIRES. MARC MESSIER FORMIDABLE!"

- Suzanne Lévesque, Bon Dimanche

"CÉLINE BONNIER CRÈVE L'ÉCRAN."

- Francine Grimaldi, CBF Bonjour

"DEPUIS BAR SALON D'ANDRÉ FORCIER, ON N'AVAIT PAS REVU PERSONNAGES À LA FOIS AUSSI VRAIS ET AUSSI PATHÉTIQUES."

- La Presse

CLAUDIO LUCA PRÉSENTE

MARC MESSIER CÉLINE BONNIER SERGE THÉRIAULT

"Dans la vie, tu coupes ton gazon ou tu pars en safari."

LE SPHINX

Un film de LOUIS SAIA

VITTORIO ROSSI • MICHELLE BERNARD • ÉRIC MOZEL et la participation spéciale de SYLVIE DRAPEAU

La Presse TELE-Action CKOI 96.9 FM CFP DISTRIBUTION

PLUS aux PARISIEN - ANGRIGNON - VERSAILLES et LAVAL
Le court métrage de Bernard Bergeron: PAUSE CAFÉ

PARISIEN 866-3856 480 Ste-Catherine O.	CAR. ANGRIGNON 366-2463 7077 boul. Newman	VERSAILLES 359-7880 Place Versailles	CENTRE LAVAL 688-7776 1600 Le Corbusier
CHATEAUGUAY 691-2463 240 St-Jean Baptiste	SHAWINIGAN 539-6700 Cinéma Birmans		

"À VOUS ARRACHER LE COEUR!"

ROY BRIDGEMAN, AMERICAN URBAN RADIO NETWORK

"UNE HISTOIRE SI PUISSANTE, FAITE POUR VOUS TOUCHER PROFONDEMENT."

- J. Lynn Hunt, JEWELL WORLDWIDE

"UN FILM EXCELLENT, BOULEVERSANT, DÉCHIRANT."

- De Ann Brown, WIR RADIO

"UN FILM VRAIMENT POIGNANT ET TRÈS BIEN RÉALISÉ, DES PERFORMANCES EXTRAORDINAIRES."

- M. J. Smith, WIR RADIO

"ENVOÛTANT! ALLEZ VOIR CE FILM POUR VOUS DISTRAIRE ET VOUS ÉMOUVOIR."

- P. J. Smith, WIR RADIO

FEAST of JULY

Impossible d'échapper au passé.

A MERCHANT IVORY PRODUCTION

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

LOEWS 861-7437
954 Ste-Catherine O.

EN EXCLUSIVITÉ!

Pour les horaires consultez les GUIDES FAMOUS PLAYERS et CINÉPLEX ODÉON

"UN FILM SI PUISSANT QU'IL VOUS LAISSE SANS VOIX."

- Mose Persico, CFCF 12 MONTRÉAL

"D'une scène à l'autre, un film parfait et fort."

- Mike Clark, USA TODAY

DEAD PRESIDENTS

THE ONLY COLOR THAT COUNTS IS GREEN.

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

CENTRE EATON 985-5730 705 Ste-Catherine O.	CAR. ANGRIGNON 366-2463 7077 boul. Newman	FAMOUS PLAYERS 8 697-9093 1000 Ste-Catherine O.	CENTRE LAVAL 688-7776 1600 Le Corbusier
GREENFIELD PARK 671-8129 519 Boul. Taschereau	COTE-DES-NEIGES 849-FILM 1500 Gt. Des Neiges		

En bref

KAT DYSON AU MEDLEY

■ Dans le cadre du Festival Black'n'Blues, le guitariste Kat Dyson se produira ce soir au Medley (anciennement le Vieux Munich). La dame à la guitare rose remplace Lil' Ed & the Blues Imperials qui ont déclaré forfait.

TDA AU MÉTROPOLIS
■ Terence Trent D'Arby, dont l'arrogance, l'éclectisme et le talent certain en ont galvanisé plus d'un depuis 1987 (année de la lancée de *Introducing the Hardline According to Terence Trent D'Arby*, qui lui avait valu un Grammy le consacrant « meilleur interprète R&B »), se produira au Métropolis le 1^{er} novembre. La nouvelle tournée de l'artiste afro-américain, qui inclut cette escale montréalaise, fait suite à la mise en marché de son quatrième album, *Vibrator*. Au prix de 15,50 \$, les billets sont en vente au Métropolis et aux comptoirs Admission.

HARPER AU SODA
■ Figure montante de la chanson black et américaine, Ben Harper sera de retour à Montréal. Le 12 novembre au Club Soda. On se doute bien qu'il défendra le matériel de *Fight For Your Mind*, son deuxième album lancé récemment. Le coût des billets est de 13,50 \$, en vente au Club Soda et à tous les comptoirs Admission.

DEVENEZ ÉDITEUR

■ Cinq maisons d'édition importantes du Québec, la Courte Echelle, L'Instant même, Boréal, Québec / Amérique et l'Hexagone se sont jointes à l'émission *Midi-culture* de la radio FM de Radio-Canada dans un concours original. Il s'agit pour les passionnés de lecture de faire savoir en deux pages ou moins quelles seraient, à leur avis, les qualités d'un comité de lecture efficace et quel rôle ils pourraient y jouer. Un jury composé de membres de l'émission et d'un représentant de chacune des maisons dévoilera le nom des cinq gagnants lesquels seront connus lors du prochain Salon du livre de Montréal et auront l'occasion de savoir ce qui se passe dans les coulisses de l'édition au Québec et de lire des manuscrits d'auteurs connus ou inconnus. On se renseigne en écoutant l'émission ou en composant le (514) 597-5603.

UN BALLADEUR VIDÉO

■ NEC Corporation a présenté hier à Tokyo le balladeur vidéo du futur, un minitéléviseur pesant à peine 295 grammes diffusant des images fournies par une carte mémoire, qui pourra contenir dans l'avenir jusqu'à 60 minutes de programme. Le « Silicon View » n'offre pour le moment que quatre minutes de programmes stockés dans une mémoire de 40 mégaoctets de capacité mais le géant de l'informatique japonaise affirme qu'avec l'arrivée sur le marché en l'an 2000 de puces d'un gigabit, il sera possible de stocker une heure d'images. Aucune date n'est fixée pour la commercialisation de cette petite merveille, dont la technologie devrait dominer le marché à l'avenir, selon NEC.

LES CHINOIS CÂBENT LÉGER

■ Le nombre de foyers chinois abonnés à la très divertissante télévision par câble devrait au moins tripler d'ici 10 ans, a indiqué le *China Daily*. De 30 millions à la fin 1994, il devraient être 60 millions en l'an 2000 et 100 millions en 2005, selon les projections du ministère de l'Électronique. Cela signifie que 25 à 30 pour cent des familles auront le câble en 2005, a ajouté Hua Deqing, un responsable du ministère, cité par le journal. Apparue au début des années 1990, la télévision câblée propose essentiellement de la musique, du sport, du cinéma et des téléfilms. À Pékin, l'abonnement pour le câble, disponible dans pratiquement toutes les constructions neuves, est d'environ 10 yuans par mois (1,2 dollar).

GALLIMARD SUR INTERNET
■ Les éditions françaises Gallimard entrent sur Internet, le réseau mondial informatique, sur Word-Wide-Web, à l'occasion de l'ouverture de la Foire du livre de Francfort. Ce serveur permettra de découvrir la diversité des maisons d'édition du groupe ainsi que l'ensemble des programmes de publication de l'automne 1995. En outre, plusieurs centaines de documents d'archives, inédits pour la plupart, seront pour la première fois réunis en une présentation interactive contenant les origines de la *Nouvelle Revue Française* (1908-1914).

REMBRANDT AUX ENCHÈRES

■ Un tableau de Rembrandt, intitulé *Cupidon au repos*, sera mis aux enchères à Londres le 6 décembre par Sotheby's qui évalue l'œuvre entre sept et neuf millions de dollars. Ce tableau fait partie de la collection de maîtres anciens qui sera mise en vente par la baronne Gabrielle Benthinck, née Thyssen-Bornemisza, fille du baron Heinrich Thyssen-Bornemisza, qui avait réuni l'une des plus belles collections en Europe.

PARISIEN 866-3656
4805 Ste Catherine O. 

VERSAILLES 353-7830
Place Versailles. 

LACORDAIRE 324-3000
3625 Blvd. St. Germain. 

ST-JEROME 436-5244
Carrefour du Nord 

DRUMMONDVILLE 478-2966
Capitol 

CAR. ANGRIGNON 366-2463
7077 Boul. Newman 

CENTRE LAVAL 688-7776
1600 Le Combusier 

CHATEAUGAY ENCORE 691-2463
1800 Boul. d'Anjou 

PLAZA REPENTINE 657-6452
173 Notre Dame Ouest Berthia 

ST-HYACINTHE 773-4492
Le Paris 

GREENFIELD PARK 671-6129
5198 Boul. Taschereau 

TERREBONNE 471-6644
1071 Cheneau de Coteau 

ST-BASILE 441-7952
267 Boul. Laurier 

JOLIETTE 752-0366
Cineplex du Carrefour 

CARREFOUR 565-0366
del Estrie, SHENROOKE 

STE-THERESE 979-4444
Place Ste-Therese 

VALLEYFIELD 371-1003
De Paris 

TROIS-RIVIERES 373-1001
Imperial 

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

CENTRE ESTERON 905-5730
705 Ste Catherine O. 

CAR. ANGRIGNON 366-2463
7077 Boul. Newman 

FAMOUS PLAYERS 697-3095
Pointe Claire 15 Highway 

CENTRE LAVAL 688-7776
1600 Le Combusier 

FAMOUS PLAYERS 697-2229
CENTRE PARK 15 Highway 

LACORDAIRE 324-3000
3625 Blvd. St. Germain. 

MAIL CAVENDISH 849-5116
Cineplex des Kildare 

STE-ADELE 229-7655
Cinema Prime 

INTERNET: <http://www.paramount.com>

13
ANS +

QUAND TOUTE INTIMITÉ EST DÉFENDUE
ET QUE LA PASSION EST UN PÉCHÉ,
L'AMOUR EST LE CRIME LE PLUS
PROVOQUANT DE TOUS.

Maintenant
à l'affiche!

DEMI MOORE GARY OLDMAN ROBERT DUVAL

LA LETTRE ÉCARLATE

HOLLYWOOD PICTURES ANDREW G. VAJNA LIGHTMOTIVE ALLIED STARS CINERGI MOVING PICTURES ROLAND JOFFE
DEMI MOORE GARY OLDMAN ROBERT DUVAL "LA LETTRE ÉCARLATE" ROBERT PROSKY EDWARD HARDWICKE JOAN PLOWRIGHT
JOHN BARRY ROBERT COLESBERRY DODI FAYED TOVA LAITER DOUGLAS DAY STEWART
CINERGI

CITE

la Presse

SONY MUSIC

VERSION
ORIGINALE
ANGLAISE

LOEWS 861-7437 101 St-Catherine O. ★ ★ ★	CAR. ANGRIGNON 366-3463 1017 Ave. Newman ★ ★ ★
FAMOUS PLAYERS 8 697-8095 POINTE-CLAIRE 118 Ave. ★ ★ ★	CENTRE Laval 686-7776 1600 Le Carrefour ★ ★ ★
FAMOUS PLAYERS 8 672-2229 SHERBROOKE 101 St-James ★ ★ ★	LACORDAIRE 11 324-3000 1010 Ave. Du Grand Parc ★ ★ ★
MAIL CAVENDISH 849-FILM Cavendish Lakeside ★ ★ ★	STE-ADELE 229-7655 Cinema Prime ★

PARISIEN 866-3886 400 Ste Catherine O. ★	CAR. ANGRIGNON 366-2463 7017 Blvd. Newman ★ ★	VERSAILLES 353-7880 Place Versailles ★ ★ ★	FAMOUS PLAYERS 8 672-2229 GREENFIELD PARK 101 St-James ★ ★ ★	CENTRE Laval 686-7776 1600 Le Carrefour ★ ★ ★	CARREFOUR 365-4366 du Centre-Sherbrooke ★ ★ ★
DAUPHIN 849-FILM 2396 Beaubien est. ★	LE MIRAGE 324-CINE 9400 Ave. Lacordaire ★ ★	CHATEAUQUAY 691-2463 2440 St-Jean Baptiste ★ ★	TERREBONNE 471-6644 1071 Chemin du Coteau ★ ★	STE-THERESE 979-4444 Place Ste-Therese ★ ★ ★	ST-JEROME 436-5944 Carrefour du Nord ★ ★ ★
PIAZZA REPENTIGNY 657-6452 171 North Greenway & Repentigny ★ ★	ST-BASILE 441-7952 2917 Ave. Lacombe ★ ★	JOLIETTE 756-4377 Joliette ★	DRUMMONDVILLE 478-2966 Capitol ★	GRANBY 776-6908 Rue de Lys ★	TROIS-RIVIERES 373-1001 Imperial ★ ★



Suites furieuses, d'Hélène Blackburn : en plein dans le plexus

MANON RICHARD
collaboration spéciale

■ Hélène Blackburn n'y va pas par quatre chemins lorsqu'elle crée une chorégraphie. Elle poursuit toujours le même but, atteindre le spectateur au plexus. En regardant des extraits de la création qu'elle présentera ce soir au FIND, on saisit rapidement l'ampleur du coup qu'elle veut porter.

Suites furieuses est une variation sur la vitesse, un crescendo de mouvements qui frisent le chaos. Pourquoi ? « Pour toucher le spectateur au-delà de son intellect dans ce qu'il a de fondamental et de primitif. Moi, ce qui m'intéresse, c'est de retrouver en nous ce mélange animal et humain que l'on porte tous, mais que nos sociétés voudraient oublier. »

On reconnaît l'ethnologue qui a bifurqué vers la danse il y a une dizaine d'années, celle qui cherche à renouer les fils que notre civilisation a effilochés. Hélène Blackburn travaille à ses *Suites furieuses* depuis l'hiver dernier.

Après une résidence en Écosse et une autre au Groupe de la Place Royale à Ottawa, la chorégraphe a peaufiné une œuvre qui lui a valu plusieurs nuits d'insomnies. Aujourd'hui, il ne reste plus grand-chose du premier germe de sa pièce, ni de ses insomnies, mais Hélène Blackburn tient entre ses mains un fruit dont elle est satisfaite.

Ses *Suites furieuses* ont été présentées le mois dernier en Italie

au Festival Oriente Occidente de Rovereto et c'est là qu'elle a pu savourer les premiers résultats de son labeur.

« Le public était enthousiaste mais je me suis rendu compte que la dernière partie de la pièce nécessitait des rénovations », explique la chorégraphe qui a remis son chantier en branle au studio de l'Agora juste avant le Festival.

Le cheminement de la création a pris toutes sortes d'avenues avant d'arriver aux résultats que nous verrons ce soir. Cette fois la chorégraphe a opté pour les musiques de Stravinski, Bartok et Hindemith plutôt que de confier la composition musicale à son complice Adrien Beaudoin. « Nous voulions sortir un peu de notre dynamique habituelle mais nous avons travaillé ensemble à la recherche musicale », précise Hélène Blackburn.

Ce changement de cap se conjugue à un autre, une distribution plus imposante. La pièce qui avait été prévue pour quatre danseurs, en compte maintenant dix. La chorégraphe revient à une formule qu'elle employait dans ses premières œuvres. « J'ai de la facilité à structurer et c'est sans doute pour cela que je préfère travailler avec de plus grands groupes plutôt qu'avec trois ou quatre danseurs », ajoute-t-elle.

Ses *Suites* revues et augmentées seront interprétées par quelques visages connus comme Harold Rhéaume (que l'on a vu dans la dernière pièce de Louise Bédard) et Yvonne Coultts. Es-

festival
International de Nouvelle
danse

Vendredi 13, oct.
AUJOURD'HUI
12h00

Rencontre avec le chorégraphe
William Forsythe
Café du Festival, Monument-
National

17h00
Mia Maure Danse - «Des noyés
descendaient dormir à
reculons»
Théâtre de la Ville de Longueuil

19h00
Cas Public - «Suites Furieuses»
Studio de l'Agora de la danse

20h00
Ballett Frankfurt - «Eidos :
Telos»
Salle Wilfrid-Pelletier de la Place
des Arts

20h30
Karas - «Noject»
Théâtre Maisonneuve de la
Place des Arts

21h00
Le Carré des Lombes - «Du
Souffle de sa Tourmente, j'ai
vu»
Salle Ludger-Duvernay du
Monument-National

sentiellement constituée de jeunes danseurs fraîchement sortis des écoles, cette distribution nous permettra peut-être de faire la découverte de nouveaux talents.

Dans son désir d'explorer la

vitesse pour aller plus profondément au cœur des êtres, Hélène Blackburn s'est rendue encore plus loin qu'elle ne l'avait prévu.

« Des observateurs m'ont fait remarquer qu'ils voyaient aussi une pièce sur les rapports hommes-femmes. C'est troublant parce que ce n'était pas mon but. Ce n'est qu'au fur et à mesure que le travail s'est fait qu'on a découvert cette facette de la création. »

Comme un écrivain qui donne vie à des personnages et s'aperçoit que ce sont eux qui mènent l'intrigue, Hélène Blackburn s'est rendu compte qu'elle ressentait un peu la même chose en regardant son œuvre. « Cela me fait penser à la maternité. On a beau imaginer l'enfant qu'on porte, se préparer à le recevoir, il reste que lorsqu'il arrive on a un choc. C'est un étranger. »

Sauf que cet étranger nous ressemble et c'est peut-être ce qui trouble le plus la chorégraphe, de savoir que *Suites furieuses* c'est un peu elle, impétueuse et enflammée. Il faudra aller voir de plus près, mais il y a fort à parier que cette nouvelle création sera furieusement intéressante. La pièce est présentée à l'Agora jusqu'à demain et reprendra l'affiche la semaine prochaine, au même endroit, du 18 au 21 octobre.

Suites furieuses. Chorégraphe : Hélène Blackburn. Interprètes : Yvonne Coultts, Luc Dunberry, Nancy Leduc, Jacques Moisan, Blair Neufeld, Harold Rhéaume, Yves St-Pierre, Laurie Young, Nanci Paquette, Danny Fortin. Musique : Bela Bartok, Igor Stravinski, Paul Hindemith, Zoran Eric. À l'Agora de la danse ce soir et demain à 19 h.

Suites furieuses est une variation sur la vitesse, un crescendo de mouvements qui frisent le chaos.

MEILLEURES ACTRICES :
SANDRINE BONNAIRE &
ISABELLE HUPPERT
PRIX DE LA CRITIQUE DU
FESTIVAL INTERNATIONAL
DE TORONTO
Venise 1995

ISABELLE HUPPERT SANDRINE BONNAIRE

« UN COUP DE MAÎTRE ! LA MISE EN SCÈNE EST
SANS FAILLER ET LE JEU DES ACTEURS REMARQUABLE...
HUPPERT SCINTILLE DE VIE COMME UN FEU FOLLET. »
ODILE TREMBLAY, LE DEVOIR

La Cérémonie

avec
JACQUELINE BISSET JEAN-PIERRE CASSEL ALLIANCE

13 ANS+ DESJARDINS 849-FILM CARREFOUR LAVAL 688-3684
Bastille 1 2330 boul. Le Carrefour



**LE
FACTEUR**
(Il Postino)

Philippe Noiret Massimo Troisi
Cinéma de Michael Radford ALLIANCE

VERSION FRANÇAISE
DESJARDINS 849-FILM
Bastille 1
VERSION ORIGINALE AVEC
SOUS-TITRES ANGLAIS
CENTRE-VILLE 849-FILM
2801 Avenue McGill College

FILM D'OUVERTURE -
QUINZAINE DES
RÉALISATEURS -
CANNES 95
FILM D'OUVERTURE -
TORONTO INTERNATIONAL
FILM FESTIVAL

LOTHAIRE BLUTEAU
PATRICK GOYETTE
KRISTIN SCOTT THOMAS



Le Confessionnal

un film de ROBERT LEPAGE

Incluant la musique de Dépêche Mode, Portishead, etc.

13 ANS+ BERRI 288-2115 L'ANGELIER 255-5551 PLACE LASALLE 12 849-FILM
1280 rue St-Denis 1852 boul. Champlain 1545 boul. Le Carrefour
STE-THERÈSE 979-4444 BOUCHERVILLE 449-6404 TROIS-RIVIÈRES 375-3277 MAISON DU CINÉMA 566-8782
Plaza Ste-Thérèse Con de Montague et Volta Fleur de Lys SHERBROOKE 63 King O.
VERSION FRANÇAISE AVEC SOUS-TITRES ANGLAIS EGYPTIEN 849-FILM
1455 rue Peel

“DEUX HEURES DE PUR BONHEUR... UNE MERVEILLE !”
Odile Tremblay, LE DEVOIR

OLIVIER MARTINEZ JULIETTE BINOCHÉ



**Le
HUSSARD**
SUR LE TOIT



L'ÉPOQUE PROVENÇALE DE
JEAN-PAUL RAPPENEAU
D'APRÈS L'ŒUVRE DE JEAN GIONO

13 ANS+ DESJARDINS 849-FILM L'ANGELIER 255-5551 MAIL CAVENDISH 485-7111 PLACE LASALLE 12 849-FILM CARREFOUR LAVAL 688-3684
Bastille 1 Carrefour Langelier 1545 boul. Le Carrefour 2330 boul. Le Carrefour
STE-THERÈSE 979-4444 TROIS-RIVIÈRES 375-3277 BOUCHERVILLE 449-6404 MAISON DU CINÉMA 566-8782
Plaza Ste-Thérèse Con de Montague et Volta Fleur de Lys SHERBROOKE 63 King O.

**SEPT EST #1 EN AMÉRIQUE
TROIS SEMAINES DE SUITE !**



BRAD
PITT
MORGAN
FREEMAN

Sept
(V.I. de Seven)

Sept péchés capitaux. Sept façons de mourir.

13 ANS+ CARGO RECORDS cktv ALLIANCE
BERRI 288-2115 LE DAUPHIN 721-6060 PLACE LASALLE 12 849-FILM L'ANGELIER 255-5551 GALERIES LAVAL 8 849-FILM
1280 rue St-Denis 2399 Beaubien est 1852 boul. Champlain 1545 boul. Le Carrefour
LAVAL 2000 849-FILM LONGUEUIL 849-FILM CHATEAUGUAY 691-2463 BOUCHERVILLE 449-6404 TROIS-RIVIÈRES 375-3277 MAISON DU CINÉMA 566-8782
2193 boul. St-Martin 825 St-Laurent O. 240 St-Jean Baptiste 1071 Chemin du Coteau
STE-THERÈSE 979-4444 SHERBROOKE 565-0111 TROIS-RIVIÈRES 375-3277 Fleur de Lys
Plaza Ste-Thérèse Cinéma Capitol 59 King E. VALLEYFIELD 371-1003 GRANBY 776-6908 JOLIETTE 756-4377
SHAWINIGAN 539-6700 ST-HYACINTHE 773-9492 VALLEYFIELD 371-1003 GRANBY 776-6908 JOLIETTE 756-4377
Cinéma Berrand Le Paris
DRUMMONDVILLE 474-6926 PLAZA REPENTIGNY 657-6452 ST-BASILE 441-7952 SOREL 743-3234
Capitol 10000 Highway 104
LE FAUBOURG 849-FILM PLACE LASALLE 12 849-FILM LACORDAIRE 11 324-3000 MAIL CAVENDISH 485-7111 CÔTE-DES-NEIGES 849-FILM
1616 Ste-Catherine O. 7832 boul. Champlain 2600 boul. Des Grands Princes 6700 Côte des Neiges
POINTE-CLAIRE 849-FILM VERSAILLES 353-7880 CARREFOUR LAVAL 688-3684 CHATEAUGUAY ENCORE 691-3453
6251 Trans-Canada 2750
STE-ADELE 229-7655 FAMOUS PLAYERS 672-2229 MAISON DU CINÉMA 566-8782
Cinéma Pile Sherbrooke 63 King O.



Lisa Gerrard

Voix du passé, voix de l'avenir

ALAIN BRUNET

■ Lisa Gerrard fait partie de ces artistes qui conjuguent leur art au futur antérieur. Chez elle, médiévisme occidental et héritages sonores inspirés de plusieurs sociétés traditionnelles (perses, indiennes et amérindiennes, notamment) se fondent dans une approche orchestrale ne lésinant pas sur une lutherie actualisée.

En d'autres termes, la musique de Lisa Gerrard comporte quelque chose d'à la fois révolutionnaire et de très ancien.

Depuis quinze ans associée au compositeur Brendan Perry avec qui elle a formé le groupe Dead Can Dance, la chanteuse australienne revient à Montréal comme une seule femme, ce qui ne laisse pas présager la mort du groupe.

Ce soir à l'église Saint-Jean-Baptiste, elle compte livrer une version réduite de *The Mirror Pool*, un disque solo (étiquette 4AD) conçu pour voix et orchestre, un disque puissant, dont certaines pièces peuvent rappeler les grandes fresques minimalistes d'Arvo Pärt, ce compositeur estonien animé par une mystique si particulière.

« Je ne crois pas que ce projet soit si différent de ceux réalisés avec Brendan. La différence, c'est qu'il n'y a pas cette dialectique de création entre deux personnes. Ces compositions viennent de moi, elles ne pouvaient donc entrer dans le processus d'un mariage créatif », précise l'artiste au bout du fil.

« Je crois qu'il s'agit là d'une expérience très méditative, qui permet au récepteur d'entrer en contact avec ses émotions les plus intimes, qui éveille aussi les propriétés imaginatives de l'être sans pour autant être un mode d'emploi. »

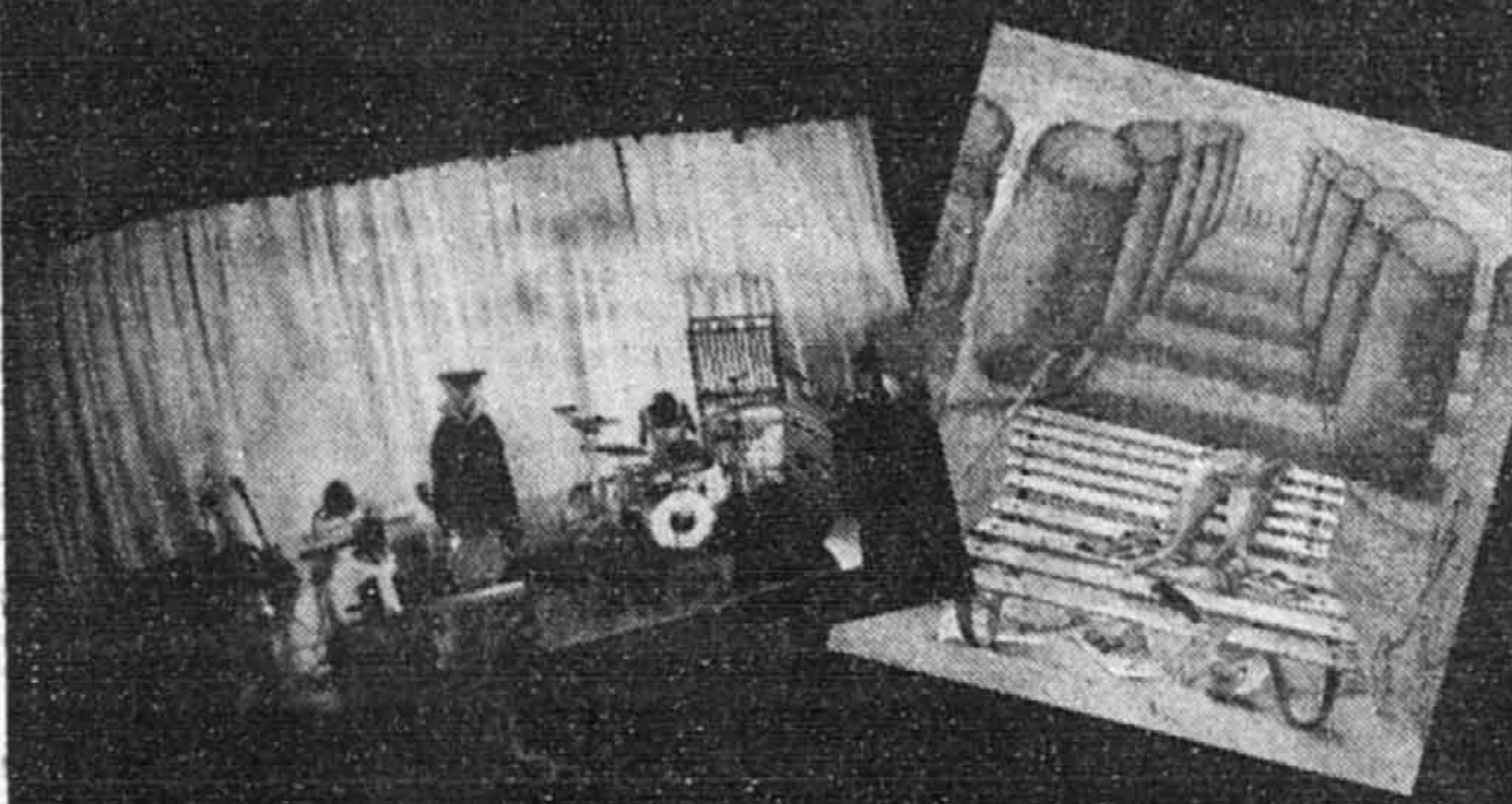
Lisa Gerrard prévient : « Je ne fais pas de musique religieuse, ni une musique à visée thérapeutique. Encore moins une musique produite par la pop culture. Les gens qui la consomment font un choix sans incitatifs agressifs. »

Si la voix de Lisa Gerrard investit tout le corps lorsqu'on l'écoute tranquillement à la maison, qu'en est-il sur scène ?

« Ma musique livrée sur scène, répond-elle, est pour moi une célébration. Mon travail, je crois, comporte une simplicité qui produit chez les spectateurs un sens authentique de communauté. »

LA TRILOGIE INTÉGRALE
DE GENESIS

THE MUSICAL BOY



NURSERY CRYME ♦ FOXTROT
Samedi 14 octobre 1995, 20h30

SELLING ENGLAND BY THE POUND
Dimanche 15 octobre 1995, 20h30

SPECTRUM

Billets en vente au
Spectrum de Montréal
sur le réseau Admission
et au 790-1245 (avec frais)

UN VOYAGE DE 2 SOIRS DANS L'HISTOIRE

TV5 poursuit en diffamation un ancien collaborateur en Louisiane

MARIE TISON
de la Presse Canadienne
WASHINGTON

■ TV5 Québec Canada et son directeur général James Baer ont entamé une poursuite en diffamation contre un ancien collaborateur à Lafayette, en Louisiane.

Au cours d'une entrevue téléphonique avec la Presse Canadienne, M. Baer a affirmé que M. Pierre Roche avait fait circuler des déclarations mensongères et diffamatoires à son sujet, au sujet de TV5 Québec Canada et de TV5 Europe.

M. Roche, un Lyonnais d'origine qui a passé plusieurs années au Québec, aurait fait ces déclarations dans quelques lettres, dont une était adressée à l'ancienne ministre québécoise de la Culture Marie Malavoy.

M. Baer a expliqué que jusqu'à maintenant, TV5 n'avait pas entamé de poursuites parce que l'affaire n'était pas publique. Elle avait simplement demandé à M. Roche de mettre fin à ses attaques, notamment par le biais de mises en demeure. M. Baer a affirmé que non seulement M. Roche n'avait pas arrêté, mais qu'il avait écrit au CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes), il y a deux semaines, pour réitérer le même message.

« Une lettre au CRTC, ça entre dans un dossier public, a déclaré M. Baer. Nous n'avions pas le choix, il fallait que ça cesse. »

M. Roche était conseiller technique de Télévision Louisiane TV5 lors de sa naissance, au début des années 90, mais cette collaboration a tourné au vinaigre, et TV5 Québec Canada a voulu y mettre fin.

« Nous ne sommes pas satisfaits des relations que nous avons eues avec ces gens-là », a expliqué succinctement M. Baer.

M. Roche et le président de Télévision Louisiane, M. Elmo Authement, sont alors passés à la délégation francophone de la mairie de Lafayette. En septembre 1994, un avocat retenu par eux a mis en demeure TV5 Québec Canada de leur verser l'équivalent de trois ans de frais professionnels.

« J'ai réussi à sauver la diffusion de TV5 sur les cinq chaînes de câble qui le diffusaient, et ils essaient de m'enlever tous les droits de diffusion », a déploré M. Roche, au cours d'une entrevue téléphonique depuis Lafayette.

TV5 Québec Canada espère conclure une nouvelle entente avec International Channel et se trouver des partenaires additionnels du secteur privé afin d'élargir cette diffusion.

M. Roche a soutenu que la poursuite entamée par M. Baer était « un peu tirée par les cheveux », puisque les lettres qui lui étaient reprochées étaient confidentielles.

« Ce n'est pas exactement une campagne de dénigrement », a-t-il affirmé.

M. Roche a ajouté qu'il ne s'inquiétait pas parce qu'il n'avait pas de fortune personnelle à perdre. Il a ajouté qu'il profiterait de l'occasion pour « mettre pas mal de choses sur la table ».

« Ils ne vont pas s'en sortir comme ça », a-t-il soutenu.

L'édition d'hier du *Paris-Match* fait état des doléances de M. Roche. Le magazine mentionne notamment que le parquet de Paris a confié à la brigade financière de la police judiciaire la tâche d'effectuer une enquête préliminaire sur une plainte déposée par les dirigeants de Télévision Louisiane. Dans cette plainte, déposée le 9 mars dernier, la chaîne TV5 est soupçonnée d'avoir servi de caisse noire politique en France jusqu'en 1991.

M. Roche a affirmé qu'il demandera à ce que le procès se fasse en français. La loi l'autorise en Louisiane, mais cela ne se voit pas très souvent.

Quand je serai grand,
je serai guéri.



Fondation Charles-Bruneau 256-0404

RABAIS DE 25 %

NE RATEZ PAS CETTE SUPERBE
OCCASION DE DONNER UN STYLE
NOUVEAU AUX BIJOUX QUI VOUS
TIENNENT À CŒUR. COMMUNI-
QUEZ AVEC NOUS POUR FIXER UN
RENDEZ-VOUS.

CENTRE ROCKLAND
21 OCTOBRE, 341-5426

CARREFOUR LAVAL
28 OCTOBRE, 688-3431



UN VRAI PETIT BIJOU
DE RABAIS
POUR REMODELER
VOS BIJOUX.

Santhe Record Man

LE DISQUAIRE LE PLUS GRAND ET LE PLUS CONNU AU CANADA

25% DE RABAIS

SUR TOUS LES DISQUES COMPACTS CLASSIQUES
A PRIX RÉGULIER. CENTRE-VILLE SEULEMENT.
SAMEDI 14 OCTOBRE 1995 SEULEMENT.
(NE PEUT ÊTRE COMBINÉ AVEC LE CLUB SAM OU TOUT AUTRE COUPON OU PROMOTION).



TAKE THAT
«NOBODY ELSE»

CHEZ SAM CASS. 8.99
SEULEMENT C.D. 12.99



DAVID BOWIE
«OUTSIDE»

CHEZ SAM CASS. 8.99
SEULEMENT C.D. 14.99



MARIAH CAREY
«DAYDREAM»

CHEZ SAM CASS. 8.99
SEULEMENT C.D. 13.99



GREEN DAY
«INSOMNIAC»

CHEZ SAM CASS. 8.99
SEULEMENT C.D. 13.99



K.D. LANG
«ALL YOU CAN EAT»

CHEZ SAM CASS. 8.99
SEULEMENT C.D. 13.99



COWBOY JUNKIES
«200 MORE MILES»

CHEZ SAM CASS. 8.99
SEULEMENT C.D. 13.99



IN BETWEEN DANCES
CANADIAN ARTISTS IN AID OF BREAST
CANCER RESEARCH

CHEZ SAM CASS. 8.99
SEULEMENT C.D. 13.99



JANET JACKSON
«DESIGN OF A DECADE 1986-1996»

CHEZ SAM CASS. 8.99
SEULEMENT C.D. 14.99



THE MAVERICKS
«MUSIC FOR ALL OCCASIONS»

CHEZ SAM CASS. 8.99
SEULEMENT C.D. 12.99



BRYAN LEE
«HEAT SEEKING MISSILE»

CHEZ SAM CASS. 8.99
SEULEMENT C.D. 12.99



KATHLEEN BATTLE
«SO MANY STARS»

CHEZ SAM CASS. 8.99
SEULEMENT C.D. 13.99



ANCIENT ECHOES

CHEZ SAM CASS. 8.99
SEULEMENT C.D. 13.99

Les 12 articles sont en vente au prix marqué (99) MOINS chez tous les Santhe Record Man de Montréal les vendredis 13, samedi 14, dimanche 15 et lundi 16 octobre. UN DE CHAQUE PAR CLIENT.

Santhe Record Man
MAINTENANT OUVERT AU CENTRE-VILLE

CERTAINS MAGASINS SANTHE RECORD MAN POURRAIENT AFFICHER DES PRIX PLUS BAS EN RAISON DES PRIX COURANTS DÉJÀ RÉDUITS.

399, rue SAINTE-CATHERINE OUEST
PLAGE VERSAILLES / CARREFOUR ANGRIGNON (LaSALLE)
CENTRE COMMERCIAL BEAUCONFIELD / CENTRE ROCKLAND

LA MODE DÉFIE L'AUTOMNE

Grande vente de liquidation
de vêtements pour dames

GRANDEURS DE 4 À 16 ANS

ÉCONOMISEZ
jusqu'à **75%***
DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER
(*Du prix de détail suggéré)

Plus que **2 jours**
sur plus de 300 000 \$ de marchandise

MANTEAUX
135\$ à 150\$
Régulier
199\$ à 315\$

CHANDAILS
20\$ à 100\$
Régulier
65\$ à 250\$

JUPES-PANTALONS
35\$ à 75\$
Régulier
70\$ à 250\$

VESTONS
75\$ à 150\$
Régulier
165\$ à 375\$

et plus encore...

LES COURS MONT-ROYAL, 1455, PEEL (3e NIVEAU) 845-2881

MERCREDI 11 OCTOBRE 1995, DE 9H À 18H
JEUDI 12 OCTOBRE 1995, DE 10H À 21H
VENDREDI 13 OCTOBRE 1995, DE 10H À 21H
SAMEDI 14 OCTOBRE 1995, DE 10H À 17H

COMPTANT

VISA

Master Card

RUE METCALFE

BOULEVARD
MAISONNEUVE

LES COURS MONT-ROYAL
1455, RUE PEEL
3e NIVEAU
Stationnement intérieur disponible

RUE PEEL

PEEL
RUE
SAINT-CATHERINE

EN ÉCOUTANT
Y'É TROP
D'BONNE HEURE!

Comment participer:

Participez au concours «CKOI QUE NORMAND Y'A DIT À PIMENT FORT?» en remplissant le coupon de participation publié dans La Presse du lundi au samedi jusqu'au 21 octobre.

Du lundi au jeudi vers 7h25, du 4 septembre au 27 octobre 1995, l'équipe de «Y'É trop d'bonne heures» pigera un coupon de participation.

L'équipe appellera le participant qui devra donner l'indice que Normand a dévoilé la veille (ou le vendredi précédent) à l'émission Piment Fort sur le réseau TVA. Si le participant répond correctement, il devient admissible à l'attribution de l'un des deux voyages doubles qui seront tirés tous les vendredis parmi les gagnants du la semaine.

Les voyages devront être effectués du 18 au 23 décembre 1995.

Les règlements du concours sont disponibles à CKOI et à La Presse et les fac-similés faits à la main sont acceptés. La valeur totale des prix est de 37088\$.

CKOI QUE NORMAND Y'A DIT

Gagnez l'un des 16 voyages doubles
au SuperClubs Varadero à Cuba

À PIMENT FORT?

SuperClubs
Club Varadero

TVA

PIMENT FORT

VACANCES
air transat

Voyages
Viau Marlin

Thomas Cook
Service de voyages

CKOI
96.9 FM

La Presse

Si c'est à Varadero...

Club Varadero. Un nom qui évoque les étendues de sable blanc du célèbre littoral cubain. Mais plus que les plages, le Club Varadero offre grâce à son forfait un cadre unique qui conjugue détente et douceur de vivre.

...c'est inclus.



CKOI FM-CKOI QUE NORMAND Y'A DIT À PIMENT FORT?

C.P. 96,9
Montréal (Québec)
H4G 3M1

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____

Code postal: _____

Numéros de téléphone où l'on peut vous rejoindre à:

7h25: () _____

8h25: () _____